

République Algérienne Démocratique et
Populaire Ministère de L'Enseignement
Université Abderrahmane Mira
Option : Science du langage



Faculté des Lettres et des
Langues Département de
Français
Mémoire de master
Option : Science du langage

Thème

La polyphonie argumentative dans le discours de BACHIR Hakem

Présenté par :

Mlle. HAMACHE Katia
Mlle. DJIDJELI Melissa

Les jurys :

M. BEDDAR Mohand President
M. SEGHIR Atman.....Examinateur
M. ADRAR Zahra..... Encadreur

2017-2018

**République Algérienne Démocratique et
Populaire Ministère de L'Enseignement
Supérieur et
De la Recherche Scientifique
Université Abderrahmane Mira – Bejaia-**



**Faculté des Lettres et des
Langues Département de
français**

Mémoire de master

Option : Science du langage

Thème :

**La polyphonie argumentative dans le discours
de BACHIR Hakem**

Présenté par :

Mlle. HAMACHE Katia

Mlle. DJIDJELI Melissa

Encadrer par :

M^{me} ADRAR ZAHRA

2017/2018

REMERCIEMENTS

Nos remerciements les plus sincères, vont au bon Dieu qui a toujours été avec nous, qui nous a aidés et nous a donné la patience et le courage durant ces longues années d'études, la force et surtout la santé pour pouvoir réaliser ce travail et atteindre nos objectifs.

Nous tenons à exprimer toute notre reconnaissance à notre directrice de recherche Madame ADRAR d'avoir accepté de diriger ce travail de recherche. On la remercie également pour ses précieux conseils, ses orientations, sa disponibilité, mais aussi la patience dont elle a fait preuve.

Nous souhaitons adresser nos remerciements les plus chaleureux à l'auteur des articles qui ont constitué notre corpus. Il s'agit de Monsieur BACHIR HAKEM qui a été à notre écoute et qu'il s'est montré à l'écoute et très disponible tout au long de la réalisation de ce mémoire.

On exprime également notre gratitude aux membres du jury pour avoir accepté de lire et d'évaluer ce travail, mais aussi à tous nos enseignants du Département de français que nous admirons et que nous respectons.

*Par ailleurs, Nous tenons à exprimer nos plus vifs remerciements à nos familles
et nos amis.*

À tous ceux qui ont contribué, de près ou de loin, à l'aboutissement de notre travail, veuillez recevoir nos remerciements les plus sincères et notre plus haute considération.

DÉDICACES

Je dédie ce travail à :

Ma chère mère NOURA qui a su me donner tout l'amour dont j'ai toujours eu besoin, qui a su m'apporter tout le soutien qu'il me fallait et qui a consenti tant de sacrifices. Ma chère maman, je te remercie pour ton assistance quotidienne, pour tes précieux conseils pour ta présence qui m'a tant apporté et reçois à travers ce travail aussi modeste soit-il, l'expression de mes sentiments et de mon éternelle gratitude.

Mon cher père MADJID qui peut être fier et trouver ici le résultat de ces longues années de sacrifices et de privations pour m'aider à avancer dans la vie. Puisse Dieu faire en sorte que ce travail porte son fruit de tous ces sacrifices. Merci pour les valeurs nobles, l'éducation et le soutien permanent venu de toi cher père.

A mes adorables sœurs MYLENE, MANEL, NERMINE, qui n'ont pas cessé de m'aider par tous les moyens dans ma vie. A tous les membres de ma famille, petits et grands.

A l'homme de ma vie FAHEM, mon exemple éternel, mon soutien moral ma source de bonheur celui qui a su faire preuve de patience et de sagesse durant cette année de fin d'étude, en étant toujours à mes côtés et en m'aidant dans la gestion de mon stress.

A mes meilleures copines MERIEM, ANAIS, SARA, AHLAM, LYDIA, RANIA, KIKA, LYNDA, TOUTA

JE Dédie aussi ce travail à mon très cher binôme KATIA à qui je souhaite plein de succès et de réussite.

Veillez trouver dans ce modeste travail l'expression de mon Affection.

MELISSA

DÉDICACES

Je tiens à dédier ce modeste travail :

Aux personnes les plus chères à mes yeux : mes très chers parents LOUIZA et HAMOU, qui m'ont aidée et soutenue tout au long de mes études, et j'espère qu'ils seront toujours fière de leur fille. Que dieu les protège.

A mes adorables sœurs : Wahiba, son marie Abd-nour et ses enfants (Kako, Aya, Thanina), Kamilia et son marie Kako, et à ma chère sœur Lyna. Je dédier aussi ce travail à mon oncle Karim et sa femme Wassila et leur fille Elyana. Un remerciement spécial à une personne très chère pour moi YUCEF et sa mère Fatiha qui ont été toujours à mes cotés durant tout au long de l'année et à toute ma grande famille.

A toutes mes amies que je ne saurais toutes citer, Adouda, Sosso, Elina, Lynda, Touta, Kika, Sara qui m'ont soutenue, je dédie ce travail et j'exprime ma sincère gratitude.

KATIA

Sommaire

Introduction générale.....	7
Chapitre I : cadre théorique et concepts clés.....	14
I. Analyse du discours	14
II. La théorie de l'énonciation	17
III. L'analyse polyphonique	21
IV. Manifestation des voix dans le discours.....	25
V. Analyse argumentative.....	33
Chapitre II : description et analyse du corpus.....	44
I. Analyse polyphonique et argumentative dans le discours de Bachir Hakem.....	44
Conclusion générale	108
Références bibliographiques.....	112
Table des matières	115
Annexes.....	121

En Algérie la langue française occupe une place importante. Cette langue est présente dans plusieurs secteurs, elle s'est installée depuis l'ère coloniale (1830) elle a été imposée et enseignée durant la colonisation puis adoptée et considérée tantôt comme langue officielle tantôt comme langue seconde.

L'usage de la langue française ne se limite pas aux échanges verbaux de tous les jours, mais c'est un moyen de communication et d'échange utilisé dans tous les domaines de la vie quotidienne tels que l'enseignement, l'administration, les médias avec toutes leurs formes, mais aussi par la presse écrite. Elle a connu un développement très intéressant au sein de notre société, la preuve c'est le nombre de publication des journaux et des romans qui fait d'augmenter d'année en année.

Dans le cadre de notre recherche nous nous intéressons à l'analyse du phénomène de la polyphonie comme stratégie argumentative dans le discours de l'enseignant Bachir Hakem. Ce dernier est un retraité de l'enseignement secondaire. Il a eu l'occasion de fréquenter trois écoles différentes : marocaine française et algérienne. Actuellement en retraite, il a exercé en tant que professeur de mathématiques de l'enseignement secondaire au lycée Lotfi à Oran et il a été fondateur de deux syndicats autonomes le CNAPEST et le CLA dont il était le porte-parole.

Notre thème de recherche s'intitule « La polyphonie argumentative dans le discours de Bachir Hakem ». Il s'inscrit dans le domaine de l'analyse du discours qui fait partie des sciences du langage et qui est née suite aux différentes recherches menées dans les domaines de l'anthropologie, la sociologie et la linguistique.

D'après Dominique Maingueneau, l'analyse du discours est un ensemble de procédures qui supposent accomplir des concepts et des méthodes sur les droits d'observation des activités discursives, elle occupe un espace dans les sciences humaines et sociales. Autrement dit, c'est « *la discipline qui étudie le discours* » (1991 : 15.)

Les deux discours journalistique et médiatique sont l'objet de notre recherche. Ces deux types de discours appartiennent à la presse, en tant qu'espace d'interaction entre l'enseignant Bachir Hakem qui communique et le lecteur. Alors l'enseignant dans la mise en œuvre de son discours mobilise tous les moyens que lui offre la langue pour sensibiliser le lecteur et l'inciter à adhérer aux causes qu'il défend. Les deux discours constituent un lieu de manifestation de multiples procédés discursifs dont certains sont considérés comme

polyphoniques (discours rapporté par toutes ces formes, la négation, le paradoxe, l'hypothèse.....etc). Ces mécanismes témoignent de l'existence d'une polyphonie, de l'existence d'autres voix dans le discours en dehors de celle du l'enseignant.

La notion de polyphonie introduite par M.BAKHTINE et O.DUCROT, est une notion qui concerne le sujet de l'énonciation et les voix qu'il fait entendre dans les énoncés. Le premier emploi de ce terme remonte à 1929 où Dostoïevski en fait usage dans son ouvrage intitulé « *le roman polyphonique de dostoïevski* » Pour lui :

« *Dans le parler courant de tout homme vivant en société, la moitié au moins des paroles qu'il prononce sont celle d'autrui* » En effet, ce phénomène, il l'a observé d'abord dans le discours littéraire, par la suite dans les conversations quotidiennes. Le second intègre la notion de polyphonie à sa théorie dans les mots du discours en 1980,

« *Si l'on appelle "s'exprimer" être responsable d'un acte de parole, alors ma thèse permet, lorsqu'on interprète un énoncé, d'y entendre s'exprimer une pluralité de voix, différentes de celles du locuteur, ou encore, comme disent certains grammairiens à propos des mots que le locuteur ne prend pas à son compte, mais met, explicitement ou non, entre guillemets, une "polyphonie"* » (1980: 43.)

Deux linguistes se sont beaucoup intéressés à la polyphonie. Michail Bakhtine a introduit le terme polyphonie en linguistique à la fin des années 70 pour désigner le fait que le discours, en particulier le discours romanesque, fait intervenir plusieurs voix. Selon lui, la moitié au moins des paroles qu'il prononce sont celle d'autrui. Le phénomène de la polyphonie se reconnaît alors comme procédé discursif qui consiste à faire entendre une multiplicité de voix à l'intérieur du discours et donc, tout discours est considéré comme polyphonique, confirmant leurs indissociabilités. Ducrot explique que « *l'objet propre polyphonique d'une conception polyphonique du sens (est) de montrer comment l'énoncé signale dans son énonciation la superposition de plusieurs voix* » (1984:83.). Le sujet parlant ne cesse de reproduire les discours d'autrui dans son énonciation intentionnellement ou pas, étant donné qu'il construit son propre discours à partir des discours déjà tenus sur différents sujets déjà traités.

Quant à la polyphonie dans l'argumentation, elle est caractérisée par la pluralité des voix. Elle est utilisée par le destinataire par le biais des témoignages, des dialogues, des discours rapportés ou l'emploi des pronoms « nous-nos-notre-on ».

L'argumentation est un acte de communication dans lequel un émetteur exprime son opinion. Son but est de soutenir sa thèse et d'invalidier la thèse rejetée et de faire adhérer son destinataire à son point de vue. Par conséquent, on s'interroge sur les fonctions langagières mises en œuvre par le discours.

L'argumentation est la manière par laquelle on veut convaincre ou persuader l'autre et le faire adhérer à son point de vue. Toute argumentation présente une thèse défendue ou réfutée appuyée par des arguments ou des contre-arguments.

En résumé, l'argumentation, l'analyse argumentative se nourrissent à travers des champs de recherches linguistiques différents. Cependant, pour notre recherche, nous nous consacrerons à l'analyse des procédés polyphoniques argumentatifs dans le discours de Bachir Hakem.

Problématique

La polyphonie, ou la présence de plusieurs points de vue dans un énoncé est marquée par différents éléments langagiers. Nous nous proposons donc à travers notre travail de rechercher et de déterminer ces procédés, de les relever et de les analyser pour tenter de comprendre pour quelle raison ils sont employés dans le discours de notre énonciateur à savoir Bachir Hakem.

Etant donné que la polyphonie est un phénomène fréquent dans tous types de discours, nous avons constaté que Bachir Hakem aussi fait appel à cette polyphonie et utilise des mots, des expressions, voire des passages entiers qui ne lui appartiennent pas. Ce sont des propos empruntés aux responsables de l'éducation nationale, aux syndicalistes généralement du même corps professionnel mais aussi à des spécialistes, aux parents d'élèves, aux élèves...etc

Le recours aux procédés polyphoniques par l'enseignant-énonciateur peut être de façon consciente ou inconsciente accompagné d'une intention ou non. Pour cela nous allons voir comment l'énonciateur Bachir Hakem dans ses articles, fait appel à d'autres voix pour soutenir son propre discours ou au contraire, pour marquer son opposition par rapport aux autres discours, les discréditer et faire valoir son propre point de vue. Cela nous pousse à poser les questions suivantes :

- Comment la « polyphonie » se manifeste-t-elle dans le discours argumentatif de Bachir Hakem?

- Pourquoi Bachir Hakem introduit-il d'autres voix dans son propre discours? Utilise-t-il les propos d'autrui pour parvenir à convaincre les lecteurs ou au contraire pour marquer son désaccord par rapport au discours des autres, les discréditer et faire triompher son opinion?

Hypothèses

L'hypothèse est une supposition qui va être confirmée ou infirmée à la fin de notre travail de recherche et durant tout au long de cet exposé.

En réponse prématurée à ces questions, des hypothèses de travail s'instaurent :

- (1) Nous supposons que l'enseignant-énonciateur utilise les procédés polyphoniques tantôt implicites tantôt explicites.
- (2) Nous supposons que Bachir Hakem fait recours à la polyphonie pour exposer différents points de vue relatifs à la thématique qu'il développe, afin de les confronter, de les discuter et de faire valoir l'opinion qu'il lui paraît la plus adoptée, la plus « juste », la plus convaincante. Elle réaffirme ou enrichit son discours en évoquant d'autres réflexions au sujet. Nous pensons que l'enseignant-énonciateur fait appel à d'autres voix pour les contredire, les discréditer et faire valoir son propre point de vue.
- (3) Nous supposons que l'enseignant-énonciateur recourt aux autres voix afin de soutenir son propre point de vue et qu'il utilise la voix des autres comme argument d'autorité.

Motivations et objectifs

Notre étude s'intéresse à la façon dont s'articulent les différentes voix dans le discours argumentatif de « BACHIR HAKEM ». Il vise à déterminer les procédés linguistiques qui introduisent les autres voix dans le discours du journaliste, mais aussi à analyser les discours des autres pour essayer de comprendre ce qu'ils apportent au discours de notre sujet parlant.

Par ailleurs, nous nous intéressons à l'étude de la polyphonie argumentative pour sortir du cadre d'étude descriptif de ce phénomène où la plupart des travaux se focalisent sur l'étude des différents marqueurs polyphoniques qui se manifestent dans le discours.

L'élaboration d'une recherche suppose qu'on ait des objectifs à atteindre. L'objectif de notre démarche est d'étudier les rapports qui s'établissent entre les différentes voix dans le discours médiatique de Bachir Hakem.

Notre travail de recherche vise à atteindre un objectif bien précis qui est d'essayer de comprendre si l'énonciateur dans ses articles fait appel à la polyphonie dans divers cas comme stratégie pour argumenter ses propos et soutenir sa thèse.

Méthodologie et corpus

Notre corpus se constitue de plusieurs articles. Ils sont au nombre de cinq et chaque article est constitué de plusieurs pages. Mais avant de développer les caractéristiques de ce dernier, il est nécessaire de poser clairement la notion de corpus afin de saisir précisément la nature de la recherche. La notion du corpus tel que l'explique P. Charaudeau « *se ressent de cette vision empirique de l'objet d'étude. Il est généralement constitué de textes (productions langagière en situation) qui sont regroupés en fonction de leur appartenance à tel ou tel type de situation. Par exemple, textes publicitaires, textes journalistiques, textes de manuels scolaires* » (2009 : 37.) Notre recherche consistera à effectuer une analyse polyphonique pour savoir si elle répond à une stratégie argumentative dans l'ensemble de nos articles où le sujet parlant, à savoir Bachir Hakem traite d'un thème relatifs au secteur de l'éducation.

Notre corpus est constitué de plusieurs articles, ces derniers ont été publié par Bachir Hakem sur sa propre page facebook (Bachir Hakem) ce qui a facilité la tâche aux journalistes qui a leurs tours, les ont publiés dans différents journaux. Mais avant de commencer l'analyse, il serait préférable de les citer pour voir leurs titres et la date de publication.

Voici donc la liste des articles en questions :

- ❖ « Sabotage d'un des fleurons de l'Algérie : le lycée colonel Lotfi d'Oran » publié dans le journal *Matin d'Algérie* le 11/09/2012.
- ❖ « Ecole Algérienne : l'échec scolaire, la famille et la violence sont étroitement liés » publié dans le *Matin d'Algérie* le 04/02/2013.
- ❖ « La violence dans l'Education, un phénomène qui ne cesse de menacer la vie des enseignants et des élèves » publié dans le journal *Algérie patriotique* le 06/04/2013.
- ❖ « La déperdition scolaire par Bachir Hakem » publiée dans le réseau démocrate espace conçu pour les Démocrates de tous bords le 13/08/2013.
- ❖ « L'école privé s'est installée à l'intérieur de l'école publique » publié dans le journal *Matin d'Algérie* le 27/09/2013.
- ❖ « Contribution : le lycée colonel Lotfi d'Oran sujet de toutes les convoitises » publié dans le journal *ObservAlgérie* le 18/04/2017.

Pour éviter toute ambiguïté, nous avons décidé d'utiliser l'expression "enseignant-énonciateur" pour désigner la personne de Bachir Hakem en tant que locuteur, et pour le différencier ainsi des autres voix, des autres énonciateurs à qui il donne la parole dans son discours.

Plan du travail

Afin de pouvoir arriver aux objectifs que nous nous sommes tracés, nous avons arrêté un plan de travail constitué de deux parties différentes:

Le premier ; un chapitre théorique intitulé « cadre théorique de la recherche » sera consacré à la définition des notions fondamentales en rapport avec le sujet de notre recherche, voir avec l'analyse du discours, la théorie de l'énonciation, la polyphonie, l'argumentation, les marqueurs polyphoniques....etc.

Le deuxième ; un chapitre analytique intitulé « description et analyse du corpus » dans lequel nous adoptons les différentes théories discutées dans la partie théorique, en s'étalant sur l'analyse des marqueurs polyphoniques et des arguments utilisés dans le discours pour essayer d'expliquer si la polyphonie répond à une stratégie discursive et si elle est convenable.

Au final, des éléments de réponses seront portés à la problématique posée au départ dans une conclusion générale

Chapitre I :

Cadre théorique et concepts clés

Notre étude s'inscrit dans le champ de l'analyse du discours, elle porte sur la polyphonie dans le discours argumentatif d'un enseignant syndicaliste, porte parole au lycée Lotfi d'Oran. Dans ce travail nous nous consacrons à l'analyse de cet article de point de vue de la polyphonie pour voir comment la polyphonie se manifeste dans le discours écrit de Bachir Hakem, par quel procédé linguistique elle est introduite dans ce même discours et pour voir enfin si la polyphonie a un rôle argumentatif.

Avant d'aborder ce travail, il nous paraît important de définir dans le premier chapitre quelques concepts fondamentaux qui serviront à l'étude des aspects de la polyphonie et de l'argumentation dans le discours argumentatif

I. Analyse du discours

1. Aperçu historique

Pour comprendre le fonctionnement d'une science, il est utile de connaître son évolution, le lien qu'elle établit avec les autres disciplines et enfin saisir ses objets et ses objectifs ainsi que son mode de fonctionnement. Toutes ces interrogations nous aident à mieux appréhender le pourquoi de cette science et le domaine auquel elle s'applique nous permettent de cerner notre champ d'étude et nous mettent sur la bonne voie quant à l'analyse de notre objet d'étude.

L'analyse du discours est une recherche qui s'inscrit dans les sciences humaines par l'étude des textes et des discours. Elle est née à partir d'autres disciplines comme l'anthropologie, la sociologie, la linguistique.

Le terme « analyse du discours » est issu d'un article paru en 1952, Zellig Harris, linguiste américain qui étudiait la distribution des unités au-delà de la phrase isolée. Cette discipline a pris son envol à la fin des années 60. Cette discipline donne de l'importance à la notion de contexte qui joue un grand rôle dans l'interprétation des énoncés. L'analyste doit aussi prendre en considération la notion de « sujet », les marques de subjectivité et le degré de son implication dans son discours. Suite à l'apparition de nouveaux courants comme l'anthropologie de la communication, la pragmatique, où encore l'analyse conversationnelle. Donc il était logique de déterminer ses limites avec les autres disciplines telles la sémiotique, la pragmatique, la théorie de l'énonciation elle a pu construire ses démarches et méthode

2. Définition

L'analyse du discours s'inscrit dans le domaine des sciences du langage par l'étude des particularités textuelles et leurs relations avec leur contexte de production, à la situation de communication ou comme le souligne Chareaudau et Maingueneau « à la relation entre *texte et contexte* » (2002 : 47.) Elle s'intéresse à la parole qui est le côté social et individuel du langage, à ce qu'on fait en parlant loin de l'étude de la structure.

L'objectif de cette discipline réside dans le renouvellement qu'est le discours. C'est pourquoi Van Dijk définit l'analyse du discours comme « *l'étude de l'usage réel du langage, par des locuteurs réels dans des situations réelles* » (1985:2.) Qui touche à plusieurs domaines. Au départ elle a centré ses études sur l'analyse des textes institutionnels et idéologiques, plus tard à tous les lieux de la manifestation de la parole.

3. Essai de définition

Malgré l'ambiguïté du discours, il est important de l'expliquer. Pour les linguistes, la notion du discours est le fait de dire ou d'écrire, dans le but d'exprimer une idée, une réaction ou un sentiment.

Michel Arrivé explique « *Le discours peut-être conçu comme une extension de la linguistique, ou comme symptôme d'une difficulté interne de la linguistique (particulièrement dans le domaine du sens)* » (1986 :233.) On constate donc que l'apparition de la notion de discours est une réplique à un besoin que la linguistique ne pouvait pas satisfaire.

Cette notion est polysémique dans la langue courante. Le terme de discours renvoie à plusieurs acceptions selon les chercheurs, certains l'expliquent d'une manière bien développée, d'autres en font un synonyme de texte ou d'énoncé.

Dominique Maingueneau, définit le discours de plusieurs façons différentes. C'est ce qui montre que cette notion polysémique n'est pas facile à manipuler.

Discours 01 : équivalent de la « parole » toute occurrence de l'énoncé.

Discours 02 : unité de dimension supérieure à la phrase, énoncé entièrement saisi.

Discours 03 : dans un aspect énonciateur ou pragmatique, la notion « discours » indique dans sa structure interactive, son pouvoir d'action sur autrui.

Discours 04 : par une spécialisation de la valeur précédente, discours désigne, l'interaction orale, considéré comme le type fondamental de l'énonciation.

Discours 05 : par une opposition langue et discours permet de caractériser les évaluations qu'une unité linguistique possède virtuellement.

Discours 06 : on utilise constamment discours pour montrer un système affecté qui dirige la production d'un ensemble illimité d'énoncés à partir de certaines positions sociale ou idéologique.

De toutes ces définitions, on constate que le discours est l'équivalent de la parole, pour produire un discours il faut mobiliser des structures d'un autre ordre que celle de la phrase, et pour son étude on n'accorde pas une très grande importance à la syntaxe mais l'on se base sur les conditions de production des énoncés.

4. Le discours médiatique

Aujourd'hui, les médias ont de plus de plus de pouvoir. La communication est rendue possible par différentes méthodes complexes comme la presse, l'internet, la télévision, la radio...qui permettent de toucher un grand nombre de personnes au même temps.

Le concept média a été introduit dans les discours savants à la faveur d'un nouveau champ d'investigation intellectuelle pour devenir par la suite, celui des sciences de la communication.

Les médias sociaux ont pris une place prédominante dans la vie des internautes. Le terme « Médias sociaux » est défini par Andreas Kaplan et Michal Haenlein comme « *un groupe d'applications en ligne qui se fondent sur l'idéologie et la technique du web 2,0 et permettent la création et l'échange du contenu généré par les utilisateurs.* »(2010 : 59.) Nous pouvons répertorier plusieurs catégories des Médias sociaux : les réseaux sociaux comme Facebook et twitter.

5. Le discours journalistique

Le journal est né à partir du XIX^{ème} siècle. Le journalisme selon (Yves Agnès 2008 : 448) « *consiste à recueillir et traiter des informations à destination d'un public [.....]. Le métier de journaliste comporte donc deux pans indissociables : la réception et la recherche des informations d'une part ; leur mise en forme de journaux écrits, parlés, télévisés, d'autres part.* » (Jean-Blaise Held 2011 :1.)

Le discours journalistique renvoie à un discours produit à un moment donné par un locuteur précis traduisant des informations, des événements concrets destinés à un public, c'est-à-dire caractérisé par l'intégration de deux instances, une instance émettrice et l'autre réceptrice de la communication de l'information. Il cherche (souvent) à persuader et à manipuler les attitudes et les représentations de la masse publique.

II. La théorie de l'énonciation

1. La situation de communication

Le terme de situation est un ensemble de conditions ou de facteurs extralinguistiques (psychologique, sociaux et historique) qui déterminent l'émission d'un acte de langage. En linguistique, on parle plutôt de contexte ou de contexte situationnel (v. communication). Vu la diversité des emplois des termes de situation d'énonciation et de situation de discours, le dictionnaire d'analyse du discours distingue la situation de communication

« lorsqu'on se réfère à l'environnement extralinguistique dans lequel se trouvent les données qui correspondent aux différentes composantes[...], la situation d'énonciation lorsqu'on se réfère au processus même de mise en discours qui se caractérise par des marques langagières à valeur déictique, anaphorique ou illocutoire, et la situation de discours lorsqu'on se réfère aux données de savoir qui circulent interdiscursivement et qui surdéterminent les sujets de l'échange verbal » (2002 : 535.)

En effet, dans le cadre de notre recherche, on a pour but de mettre en œuvre la communication, qui s'identifie par l'acte que le locuteur enseignant est en relation avec ses interlocuteurs-lecteurs à l'aide de la langue (un code) afin de transmettre son discours.

Cette situation peut-être illustrée par le schéma de communication ci-dessous, tel qu'il a été élaboré par Roman Jakobson:

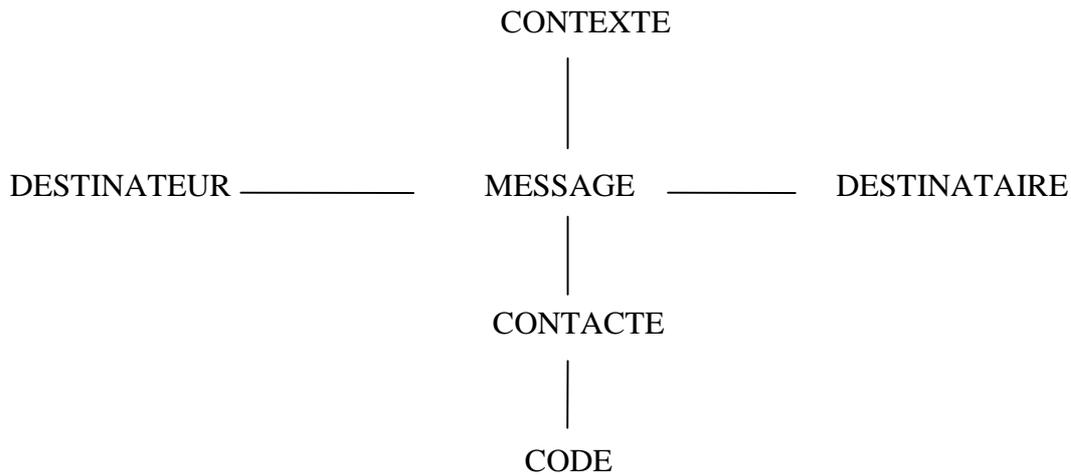


Schéma de la communication de R. JAKOBSSON

2. Critique de schéma

Ce schéma a été remis en cause par plusieurs chercheurs à l'instar de C K Orecchioni. On lui reproche notamment:

- L'absence de la situation d'énonciation ;
- Absence de modèle de production d'interprétation ;
- Il ne parle pas de la compréhension entre le destinataire et le destinataire.

3. La situation de l'énonciation

La situation d'énonciation correspond aux circonstances de 'temps' (moment de l'énonciation) et de lieu (lieu de l'énonciation) dans lesquelles est produit un énoncé (oral ou écrit). Elle est diversifiée selon l'identité de l'énonciateur et de l'énonciataire. En outre, elle est concrète et elle correspond à la situation réelle dans laquelle l'énoncé est produit. Elle contient donc plusieurs éléments comme :

- Les personnes qui se parlent, celui qui parle (émetteur), et celui qui reçoit (récepteur).
- Les objets présents au moment de l'énonciation.
- Finalement, le moment et le lieu où se déroule l'énonciation. Plus précisément la situation d'énonciation répond aux quatre questions clés :

Qui parle ? À qui ? Où ? Et quand ?

3.1. Énoncé / Énonciation

3.1.1. Énoncé

Le terme énoncé, désigne toute suite finie de mots d'une langue et produite par un ou plusieurs locuteurs. Il peut être formé d'une ou plusieurs phrases, l'énoncé dépend des conditions de l'énonciation, de même il est rattaché au contexte d'énonciation par les déictiques, les pronoms personnels et les adverbes. Selon Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau « *l'énoncé est opposé à l'énonciation comme le produit à l'acte de la production* » (2002) L'expression analyse d'énoncé a été employée comme synonyme d'analyse de discours, il correspond donc à la réplique « *tour de parole dans un dialogue* », il s'agit de deux grands types d'énoncé : énoncé ancré et énoncé coupé de la situation d'énonciation.

3.1.2. Énonciation

La notion de l'énonciation est un processus de production linguistique d'un énoncé par un individu donné dans une situation de communication déterminée, elle indique la mise en acte en acte de la langue par un sujet précis afin de produire un énoncé qu'il soit oral ou écrit.

Selon Jean Dubois « *l'énonciation est l'acte individuel de production, dans un contexte déterminé, ayant pour résultats la production d'un énoncé, les deux termes s'opposent comme la fabrication s'oppose à l'objet fabriqué* » (1991 : 180.) L'énonciation est l'acte individuel d'utilisation de la langue, alors que l'énoncé et le résultat de cet acte de l'énonciation.

La manière avec laquelle l'énonciateur se situe par rapport à son énoncé ; à son interlocuteur où l'énonciation implique la transformation d'informations par le locuteur avec une sorte de façon de présenter l'énoncé. En effet, un énonciateur peut s'occuper du contenu de son énoncé. Pour Cathrine Kerbrat Orecchioni

« *l'énonciation est la recherche des procédés linguistiques. (shifters, modalisateurs, termes évaluatifs etc.) Par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui « problème de distance énonciative* » (2006 : 36.)

L'énonciation est le centre de l'analyse du discours, car elle souligne la distinction entre le domaine des linguistiques discursives et la linguistique structurelle. Il s'agit, pour les

initiateurs de ce concept (R. Jakobson et E. Benveniste), de dégager les éléments qui dans les énoncés, peuvent être considérés comme les traces ou les emprunts des procès d'énonciation qui les ont produits, puis dégager leur fonctionnement, leur organisation, leur interaction. Bien qu'ils se sont intéressés à l'étude de fait de langue qui renvoient à la situation d'énonciation.

Quant à Maingueneau, l'énonciation ce n'est pas l'articulation entre la syntaxe et la sémantique, car ceci n'est guère suffisant pour construire la théorie de l'énonciation. De ce fait tous les phénomènes n'ayant pas trouvé leur place devront être rejetée dans la théorie de l'énonciation.

L'étude linguistique d'un énoncé peut aborder des caractéristiques concrètes pour sa réalisation, alors que l'étude de l'énonciation implique l'observation de rapports relatifs à la communication :

- Les acteurs de communication (locuteur) et (l'allocutaire) ;
- La portion du temps chronique où le lieu de l'énonciation où se situent les acteurs de la communication.

C'est à partir de ces différents facteurs que les linguistes s'intéressent à l'étude de nouvelles perspectives dans leurs recherches.

3.2. La situation de communication vs situation de l'énonciation

La situation de l'énonciation est la situation dans laquelle on se trouve au moment où l'on parle ou au moment où l'on écrit. Elle se définit en identifiant l'énonciateur, le destinataire, le lieu et le moment de l'énonciation (grâce notamment aux déictiques, les indices d'énonciation). Or un énoncé peut être en relation avec la situation de l'énonciation (énoncé ancré dans la situation de l'énonciation, ce qu'on appelle aussi le discours) ou sans rapport avec la situation d'énonciation (énoncé coupé de la situation d'énonciation, ce qu'on appelle encore le récit). Quand à la situation de communication ne fait pas cette distinction entre les énoncés ancrés et les énoncés coupés de la situation de l'énonciation, elle englobe les deux cas de figure car elle se définit pas par rapport au moment où l'on parle (ou écrit) mais en termes de message/canal ; émetteur/récepteur.

Autrement dit la situation de l'énonciation c'est le système du discours : marques de personne, d'opinion, de temps, de lieu en opposition au système d'énonciation, alors que la

situation de communication c'est l'analyse des outils pour communiquer : destinataire, message, canal, code, référent et contexte.

III. L'analyse polyphonique

Dans le travail qui suit, nous allons essayer d'apporter une définition à la notion de polyphonie et de dialogisme et distinguer le rapport entre ces deux notions sachant que les deux traitent la présence de voix dans le discours selon les différents auteurs qui l'ont étudié, voir Bakhtine, Ducrot, Nolk, ScaPoline, La Ausiombre.

1. Polyphonie et dialogisme

Les notions de "polyphonie" et de "dialogisme" émanent des écrits du cercle de Bakhtine dès les années 1930. Ces deux termes ont fait l'objet de plusieurs réflexions par rapport à leurs évitables significations et leurs domaines d'application vu que la traduction des travaux de Bakhtine en langue française manquait de cohérence et de rigueur à cette période, à cause de la difficulté de vocabulaire utilisé.

Ainsi dans ce qui suit nous tenterons de définir ces deux notions pour tracer leurs champs d'utilisation et tracer leurs différences, c'est pourquoi nous commencerons par le dialogisme pour passer à la polyphonie qu'est notre objet de recherche :

1.1. Qu'est ce que le dialogisme?

Le concept de dialogisme, est développé par Bakhtine dans son ouvrage Dostoïevski. C'est l'interaction qui se constitue entre le discours du narrateur principal et le discours interne d'un personnage. Il le définit comme « *dialogue interne entre deux voix* ». Le dialogisme est considéré comme un ensemble de dialogues entretenus au niveau du discours, avec la démultiplication de plusieurs voix dans un même énoncé.

Pour le dictionnaire de Charaudeau & Maingueneau, où Sophie Moirand définit le dialogisme comme un concept « *aux relations que tout énoncé entretient avec les énoncés produits antérieurement ainsi qu'avec les énoncés avenir que pourraient produire ses destinataires* » (2000 :571.)

En effet, Bakhtine a proposé d'utiliser le terme de dialogisme pour toutes les manifestations plus ou moins structurées de dialogue interne entre un énoncé et ceux qui le

précédent ou, le suivront. Le dialogisme correspond donc au fonctionnement le plus habituel du discours.

Cependant Jakobson propose deux dimensions de dialogisme à propos des fonctions du langage (1963) :

- Le dialogisme inter discursif : qui désigne le rapport aux discours d'autrui ou antérieur tenus auparavant sur le même objet.
- Le dialogisme interlocutif : le discours du locuteur est fondé sur la réponse anticipée de la part de l'allocataire. (idem : 208.)

1.2. Qu'est ce que la polyphonie ?

Le terme de polyphonie vient du grec "poly" qui signifie plusieurs et "phonie" qui correspond à la voix, assignant la multiplicité de voix qui se manifestent au niveau de l'énoncé car l'énonciateur exprime plusieurs points de vue qui peuvent être différents, voire, contradictoires qui se seront pris en charge par l'énonciateur encadrant, ou ce qu'on appelle le sujet parlant mais qui ne seront pas forcément assumés par le locuteur ou de sujet parlant. Cette notion vise à rendre compte de l'hétérogénéité discursive.

Pour le dictionnaire d'analyse du discours, la polyphonie est un « *terme emprunté à la musique qui réfère au fait que les textes véhiculent, dans la plupart des cas, beaucoup de point de vue différents : l'auteur peut faire parler plusieurs voix à travers son texte* » (2002 :444.)

Ce concept fut élaboré par O. DUCROT (1980) à l'intérieur d'une théorie énonciative de la langue. Conformément à l'idée de polyphonie, dans l'interprétation des énoncés, on entend s'exprimer une pluralité de voix, très souvent différentes de celles du locuteur.

L'existence de plusieurs degrés dans la « destinarité » permet de comprendre un énoncé. Cependant, pour lui, le locuteur est responsable de l'occurrence de ces voix dans l'énoncé ainsi que de la mise en scène de l'énonciateur auxquels il promet de prendre position à travers l'énonciation, non pas par les mots, mais moyennant des points de vue.

Dans le champ linguistique, beaucoup de travaux sont faits pour expliquer la notion de la polyphonie. Un certain nombre de linguistes se sont récemment intéressés à cette notion et ont adopté ce terme pour distinguer cette notion de la notion de dialogisme développée par Bakhtine et propre au discours romanesque qui fait lui aussi intervenir plusieurs voix. Dans

les années 80 le travail de Bakhtine sur le dialogisme a été repris par différents linguistes tel que Ducrot, il a exploité les travaux de Bakhtine et a proposé cette notion de polyphonie énonciative qui concerne le sujet de l'énonciation et les voix qu'il fait entendre dans les énoncés. Il indique qu'il ya une différence entre le "locuteur" et les "énonciateurs" c'est pourquoi il ya la pluralité des voix. Ces énonciateurs

« Sont censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans que, pour autant ou leur attribue des mots précis ; s'il « parlent ». C'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leur points de vue, leur position, leur attitude, mais non pas, au sens matériel du terme, leurs paroles. » (O. Ducrot, 1984 : 204.)

C'est ainsi que Ducrot à continué de développer sa théorie à partir des travaux de Bakhtine portant sur la description de processus polyphonique de « double énonciations », qui correspond à la capacité de l'énoncé à faire entendre non pas seulement la voix du locuteur, mais aussi celles des différents énonciateurs pour exprimer d'autres points de vue qui peuvent se compléter, se soutenir ou se contredire. Il souligne que tous ces « être discursifs » sont des êtres abstraits. De plus il a développé la critique de la théorie d'Emile Benveniste qui défend la thèse de l'unicité du sujet parlant. Il défini l'activité énonciative comme résultant de plusieurs voix ou plusieurs point de vu.

Pour comprendre la conception polyphonique du discours, il faut se représenter la production d'un discours comme une « mise en scène » qui englobe un auteur, des personnages qui jouent comme des comédiens, un décor, etc.

En outre pour développer la théorie ScaPoline de la polyphonie linguistique (Nolke, Flottum, & Norén 2004) un ensemble de linguistes scandinave s'est basé sur les notions de la polyphonie, travaillant dans le même cadre structuraliste et énonciatif que Ducrot. Les polyphonistes scandinaves cherchent à décrire les moyens proprement linguistiques dont dispose le locuteur pour créer des « voix » avec lesquelles il peut s'identifier, se mettre d'accord, ou encore se distancier ou carrément rejeter.

Dés lors, "le locuteur", comme Nolk le décrit, joue un rôle primordial dans la théorie ScaPoline. C'est pourquoi elle pose quatre éléments permettant de saisir la configuration polyphonique :

*« Le locuteur en tant que constructeur (abrégé en **LOC**) assume la responsabilité de l'énonciation.*

Les **points de vue** (abrégé en **pdv**) sont des entités sémantiques porteuses d'une source qui est dite avoir le pdv. Les sources des variables.

Les **êtres discursifs** (abrégé en **ê-d**) sont des entités sémantiques susceptibles de saturer les sources.

Les **liens énonciatifs** (abrégé en **lien**) relie les ê-d aux pdv. » (2004 : 30.)

Le LOC fonctionne en tant que constructeur de l'énonciation, ainsi il a le privilège de construire les êtres discursifs sous différentes images reliés à des acteurs du discours (acteurs individuel, collectifs, l'opinion publique...). Le locuteur comme le définit Nolk « *construit les ê-d avec leurs pdv leur liens, et il construit la scène où il fait jouer ces acteurs* » (idem : 115.) Ainsi, il est possible d'apercevoir ces traces dans le discours à travers des marques déictiques donnant une image de lui et celle de moi-ici-maintenant (hic et nunc) et des temps grammaticaux comme dans :

Pierre a dit qu'il viendrait.

Dans cet énoncé, le conditionnel fonctionne comme un futur du passé. On constate ici que le futur renvoie à Pierre, alors que passé renvoie au locuteur. Dès lors le discours rapporté s'est déroulé dans le passé en relation avec le déictique du locuteur.

1.3. Le lien entre les deux notions "dialogisme" et "polyphonie"

Tâchons de récapituler brièvement en quelques points ce que nous avons essayé de montrer dans cette dernière. En premier lieu, les deux concepts de dialogisme et de polyphonie peuvent être opposés, cette différence réside dans leur application à des champs différents, la première notion (polyphonie) se limite aux études littéraires alors que la seconde (dialogisme) englobe toutes les pratiques langagières. Or, en deuxième lieu, ils ont une forte parenté, puisqu'ils concernent la saisie des phénomènes énonciatifs qui mettent fin au mythe de l'unicité du sujet parlant, appréhendés d'un point de vue translinguistique (dialogisme) ou esthétique anthropologique (polyphonie). Les notions de "dialogisme" et de "polyphonie" nous semblent que c'est le même phénomène de multiplication des voix à l'intérieur d'un énoncé, et les deux traitent la pluralité des voix et les points de vue dans un énoncé unique. Donc ces deux notions sont complémentaires.

IV. Manifestation des voix dans le discours

La polyphonie peut se manifester dans les textes sous diverses figures, comme le discours direct, indirect, indirecte libre et le discours évoqué sont les échantillons des énoncés polyphonique. Mais elle peut être aussi introduite par des introducteurs de polyphonie tels que l'adverbe de négation, l'adverbe d'affirmation, les articulateurs logiques, comme elle peut exister dans les énoncés de manière implicite.

1. Discours rapporté

Le discours rapporté est un type de discours permettant à un énonciateur de citer les paroles de quelqu'un d'autre, dans un lieu ou dans un temps différents. Il existe plusieurs genres de discours rapporté le discours direct, indirect, ainsi que les formes hybrides comme le discours narrativisé (discours évoqué) et le discours indirect libre sont les type idéals de la polyphonie, puisque l'intégration de la voix d'autrui est mise en évidence par les marques de discours rapporté. Ce dernier est donc un truchement énonciatif destiné à présenter un argument, pour le réfuter ou le s'en opposer.

1.1. Discours direct

Dans le discours direct, le locuteur second est censé s'exprimer indirectement. En général il se présente lorsqu'un locuteur rapporte littéralement les dires de quelqu'un d'autre tel qu'ils sont émis. Cette forme de discours se représente aussi comme étant la forme la plus objective car le locuteur reproduit mot par mot de discours d'autrui. Ce discours est jugé comme polyphonique puisqu'il est le discours dans le discours. Cette forme de discours est facilement reconnaissable suite à l'emploi de certains signes typographiques spécifiques comme les deux points et les guillemets. Dominique Maingueneau explique que le discours direct contient « *deux actes d'énonciations qui se trouvent parfaitement disjoints* » (1999 :121.)

1.2. Discours indirect

Le Style indirect est employé pour rapporter des paroles. Ce rapport nécessite quelques transformations grammaticales. Le discours indirect consiste à reformuler entièrement le

contenu ou le sens du discours cité par multiples façon, puisqu'on ne reproduit par la forme cela veut dire « *le mot à mot* » ni même « *le mot pour mot* » des propos rapportés.

Dominique Maingueneau (1981), explique que « *le discours direct, dû à la tradition grammaticale (et aux exercices scolaires) qui présente souvent le discours indirect comme la transposition « mécanique » du discours direct* »

1.3. Discours indirect libre

Ce discours est régulièrement présenté comme une sorte hybride entre le discours directe et le discours indirect. Il fait parti du discours rapporté, et il est considéré au même titre que les autres formes comme polyphonique. Ce type de discours est parfois difficile à identifier dans un texte, car il s'intègre à la voix du locuteur ou du narrateur pour ce qui est du discours littéraire.

À travers ce discours la voix des personnages se fait entendre sous une sorte de voile ou dans un lointain phénomène d'écho. Il s'agit de discours direct qui n'est pas marqué explicitement : ni associé à un verbe introducteur, ni marqué typographiquement (italique, guillemets) c'est-à-dire « *il n'y a pas de marque linguistique permettant de dire d'un fragment d'énoncé considéré isolément s'il relève ou non du DIL* » (Maingueneau : 1999 : 135.)

1.4. Discours narrativisé (évoqué)

Le discours narrativisé ou évoqué est considéré comme le discours qui rapporte toutes les traces du discours d'autrui, même sans le locuteur précis. Il consiste à traiter le récit de paroles comme un événement. Le locuteur se charge de résumer ces paroles dans son discours. Certains chercheurs, préfèrent donc parler de discours narrativisé et non pas de discours rapporté. Genette est littéraire, spécialiste dans la théorie de la littérature dit qu'

«*On peut dire que le discours narrativisé est totalement intégré à la narration, puisqu'il transforme les paroles en "récit de parole" et les met que le même plan sur le récit d'événement* ». (1972) Dans ce cas le discours est intégré au récit.

Le discours narrativisé sous la forme d'un résumé ou d'un condensé des paroles tenues par quelqu'un dans une conversation spontanée ou par des personnes dans le cas d'un récit.

2. L'implicite

La notion d'implicite désigne un procédé qui sert à exprimer d'une manière non formelle une pensée indiscrete, une idée ou une vérité délicate, il renvoie à la terminologie linguistique.

Pour Kerbrat-Orecchioni : « *la majorité des énoncés possèdent en plus de leur contenu explicite, un ou plusieurs contenus implicites qui viennent se greffer sur le précédent.* » (1986 : 116.)

L'implicite est le non-dit dans un énoncé, que l'interlocuteur doit comprendre par lui-même. Dès lors, un locuteur introduit des informations sous silence et indirectement, c'est ce qu'on appelle le non dit. Par ailleurs, l'information est généralement implicite lorsqu'elle est sous-entendue, insinuée, c'est à l'énonciataire de déduire et d'interpréter afin de pouvoir dégager cette information implicite. Le contenu de ce dernier recouvre une catégorie principale : le sous-entendu.

2.1. Le sous-entendu

Est une forme d'expression implicite introduite par le locuteur, il ne s'exprime pas d'une façon nette est précise dans un énoncé. Marine BRACOPS explique dans son ouvrage « introduction à la pragmatique », que certains énoncés véhiculent également des contenus sous-entendus,

«Il arrive en effet que le locuteur estime peu délicat d'exprimer explicitement une opinion, et qu'il recoure en ce cas à un énoncé proche de l'énoncé explicite, mais qu'il juge plus acceptable : un énoncé non littéral Cette intention de locuteur doit évidemment être récupérée par l'interlocuteur : le sous-entendu résulte donc d'une réflexion menée par l'interlocuteur sur les circonstances de l'énonciation » (2005 : 152.)

A ce propos Ducrot avance que, le contenu sous-entendu de l'énoncé est un contenu informatif communiqué de manière implicite dans un énoncé non littéral. (1984 :173.) Notamment, le sous-entendu relève de l'interprétation de l'interlocuteur et est souvent explicite ou contenu posé de l'énoncé.

3. La prolepse argumentative

La prolepse consiste à prévenir les objections possibles à la thèse que l'on défend en se les faisant à soi-même et en y répondant éventuellement. Elle désigne parfois une épithète par laquelle on envisage un état antérieur au futur.

Selon Angenot dans son ouvrage intitulé « *la parole pamphlétaire* » :

« *La prolepse peut remplir des fonctions très diverses ; s'il arrive qu'elle formule effectivement une objection en quelque sorte inévitable, elle peut servir à ridiculiser l'adversaire en lui imputant des arguments dérisoires, en feignant de pousser à l'absurde la logique qui est la sienne, pour mieux le disqualifier.* » (1995 :288.)

4. L'affirmation

L'affirmation est une représentation discursive dans laquelle on observe l'assemblage d'une énonciation qui attribue une chose à une autre, ou une déclaration signifiant une certaine chose sur une autre, ou encore énonciation d'un jugement de valeur, d'authenticité ; le jugement énoncé qui en résulte.

E1 peut rejeter (négation), mettre en débat (interrogation), une assertion de e1 : il peut aussi la confirmer, particulièrement par des adverbes modaux comme bien, évidemment, décidément, effectivement, sûrement..... Pour l'expliquer Bres (1999) « *Entendre des voix : de quelques marqueurs dialogiques en français* » dans propose ces exemples :

- (1) *La coopération internationale est sûrement souhaitable, à condition qu'elle ne serve pas d'alibi pour excuser nos faiblesses.*
- (2) *la coopération internationale est sûrement souhaitable, à condition qu'elle ne serve pas d'alibi pour excuser nos faiblesses.*

Sans entrer dans le détail du fonctionnement spécifique de chaque adverbe, je dirai que, dans ces occurrences, E1 vient ratifier l'assertion correspondante d'e1, par ex pour (1) [les difficultés qu'il a rencontrées dans la mise en œuvre de son plan [...] ont suscité des interrogations sur sa crédibilité.]. Et ce, de différentes façons. Dans(2) par ex le mouvement de confirmation réalisé par *sûrement* se prolonge d'une réserve sous forme d'une condition posée [à condition qu'elle ne serve pas d'alibi pour excuser nos faiblesses]

5. La négation

La conception polyphonique de négation est une stratégie argumentative, fondée sur la contestation d'un énoncé antérieure, elle fait intervenir deux instances énonciatives, l'un est positif et l'autre est négatif. La structure binaire de la négation polémique c'est que la première partie de l'énoncé, de forme négative, refus de l'affirmation, est suivie par la correction.

5.1. La négation polémique

Ce procédé s'inspire très largement dans les travaux de Ascombre et Ducrot «*la négation polémique met en scène deux points de vue au niveau de la signification. Elle ne réfute pas directement le contenu de l'affirmation sous-jacente mais l'affirmation de ce contenu, et ne devient polyphonique que par rapport à une conception énonciative* » (1984 :216.) Le principe de la plupart des énoncés négatifs relèvent de la négation polémique, c'est-à-dire de ce qu'ils font apparaître leur énonciation comme le choc de deux points de vue antagonistes, l'un, positif, imputé à une première instance énonciative, l'autre, qui est refus du premier, imputer à une autre instance.

6. Le paradoxe polyphonique

Le paradoxe est une figure utilisée généralement dans un discours argumentatif, qui peut d'un point de vue polyphonique nous faire entendre deux différentes voix de deux énonciateurs ou deux points de vue. Selon Marina Tutescu «*le paradoxe est un énoncé polyphonique. En tant que tel, il fait entendre, au moins deux énonciateurs [...], l'un l'énonciateur (E1) qui correspond à la normalité sémantique des énonciateurs, au sens conventionnel de ces énonciations, à la référence du monde m (=monde de ce qu'est) ; l'autre, l'énonciateur (E2) qui s'oppose à lui, qui soutient une thèse contraire.* » (1995 : 80.) Elle explique que le monde du premier énonciateur est éventuel, car il suit la réalité du monde, par contre celui de deuxième énonciateur est relatif à ce qui s'en opposant au premier, alors le paradoxe existe quand on associé ces deux mondes paradoxaux.

7. Voix collectives

Elle consiste à l'emploi des différents pronoms collectifs, intégrant à la voix de son énonciateur d'autres voix. Elle peut faire appel à des pronoms personnels, à la doxa ainsi que le dicton.

7.1. Les pronoms personnels

A l'aide des pronoms personnels, l'énonciateur procède à une certaine mise en scène de l'information. Il détermine sa relation avec les différents participants de l'acte langagier et avec le propos lui-même. Les pronoms personnels présentent des fonctionnements référentiels théoriques qui doivent être complétés par des nouvelles propriétés nécessaires à leur analyse énonciative.

7.1.1. Le pronom indéterminé "on"

S'il est possible d'attribuer un fonctionnement référentielle à la majorité des pronoms personnels, le pronom "on" échappe à cette relative stabilité. Il présente pourtant quelques caractéristiques régulières : il n'assume que la fonction sujet, sert à désigner un individu ou un groupe d'individus et il est invariable. Ce pronom "on" est étudié dans plusieurs articles, tel que Rabat là étudier pour l'établissement du PDV dans les textes littéraires et surtout dans les comptes rendus de perception, et Mellet (2000) le considère comme un marqueurs de bi vocalité. En effet, l'emploi de ce pronom "on" comme marqueur polyphonique est favorisé par l'incertitude de la position (d'inclusion ou d'exclusion) du locuteur ou de son interlocuteur dans sa référence, autrement dit son manque de statut énonciatif. Son caractère de pronom pré-personnel dans la terminologie de la paraétiatique.

7.1.2. Le pronom personnel "vous"

Pour le pronom "vous" est susceptible de deux interprétations déictiques : soit elle désigne par le vouvoiement un Co-énonciateur singulier, soit elle désigne en tant que pluriel de tu. Le pronom "vous" comme l'explique Mainguenea qu'il peut intégrer (tu +tu) ou (tu+il). Les adjectifs possessifs peuvent manifester une pluralité de voix à l'exemple de "vos".

7.1.3. Le pronom personnel ‘nous’

Le pronom ‘nous’ dispose de quatre interprétations potentielles. Il peut désigner l'énonciateur et le Co-énonciateur ; ce dernier correspond à un ‘tu’ ou à un ‘vous’, il est alors exclusivement déictique. Dans cette même configuration, dès lors, que le pronom intègre dans son référent également un ‘il’, il devient alors à la fois déictique. Une autre interprétation peut désigner ‘je’ et ‘il’, à l'exclusion de ‘tu’. Une dernière interprétation est envisageable, il s'agit d'un ‘nous’, qui selon une procédure exclusivement déictique, désigne seulement l'énonciateur. A ce propos Barry précise que « *l'usage du nous confère au discours l'avantage d'être le moyen le plus sûr d'obtenir l'effet d'inclus.* » (2002:169.)

7.2. La doxa

Un mot emprunté au grec, il peut renvoyer à une opinion, une réputation ou à ce que l'on dit des choses ou des gens. La notion de doxa correspond à un ensemble de représentation socialement prédominante où à des valeurs partagées par les hommes. Cependant « *la doxa constitue une dimension intrinsèque du dialogisme inter discursif : la relation que tout énoncé entretient avec les énoncés antérieurs marque l'allégeance de parole à la doxa, c'est-à-dire aux représentations, opinions, croyances communes* » (Amossy, 1999 68.)

Plusieurs travaux sont faits sur la doxa telle la théorie de RUTH AMOSSY dans son ouvrage « *l'argumentation dans le discours* »

« *La suppose comme un ensemble homogène dont participeraient toutes les évidences partagées d'une époque, alors que l'opinion commune parait participer de courants divers et souvent contradictoires. Elle est par ailleurs faite de couches qui se réclament d'un statut différent selon qu'elles relèvent d'une doctrine articulée, d'une tradition ou d'un ensemble flou de position diffusées par la rumeur ou les médias. Cette question a une incidence directe sur le travail d'analyse.* » (2010:90.)

Cependant, la doxa est l'ensemble des préjugés populaires, opinions publiques ou singulier des présuppositions généralement admises et évaluées de manière positive ou négative, et sur lesquelles se fonde toutes forme de communication et certaines stratégies argumentatives.

7.2.1. Le dicton

Un dicton est une expression proverbiale figée, qui exprime un conseil de sagesse pratique et populaire. Le dicton comporte généralement une note drôle et est souvent régional.

Le mot " dicton " est défini dans le dictionnaire de la langue française comme étant une : « raillerie, mot plaisant et piquant contre quelqu'un. Sentence exprimant une vérité d'expérience sous une forme imagée, généralement d'origine populaire, et passée en proverbe dans une région donnée. » ([educalingo.com/ dictionnaire français en ligne](http://educalingo.com/dictionnaire/français-en-ligne))

7.2.2. Les valeurs sociales

Les valeurs rassemblent les idéaux auxquelles les membres d'une société adhèrent. Les valeurs d'une société représentent ce qui est estimable et désirable aux yeux de tous. Elles constituent donc bien un idéal, c'est à dire une vision abstraite qui s'impose à tous comme une évidence, et que l'on respecte profondément. Par exemple : le respect de la personne est une valeur fondamentale au sein des sociétés démocratiques.

Concrètement, les valeurs vont se repérer à travers les comportements qu'elles engendrent, en particulier les normes qui encadrent ces comportements.

8. Le renchérissement

La notion de renchérissement est la mise en rapport de deux rhèmes x et y. Son objectif est de déterminer que le premier est pertinent accordé à un énonciateur différent, uniquement s'il est complété par le second.

Pour Bres ce point de vue n'est pas suffisant et il doit être complété par d'autres éléments qui lui donnent sa pertinence

«Le renchérissement prend en considération la parole de l'autre pour lui faire une place ; mais alors que la comparaison évalue la pertinence de deux arguments sans le relier l'un à l'autre (l'argument de e1 apparait simplement dans sa moindre pertinence), le renchérissement pose que x tire toute sa pertinence d'être complété de y (l'argument de e1 apparait comme partiel). Façon d'intégrer la parole de l'autre pour mieux la dépasser, d'apparaître comme quelqu'un qui loin de supposer infantile ment à elle, la dote d'un prolongement qui lui donne toute sa valeur. E1 ne reste pas au niveau de la structure

argument-contre argument : il se met en une position haute en dépassant l'apparente contrariété des arguments pour les poser en une unité dialectique supérieure ». (1999 :75.)

Constatant donc que la parole compléter par autrui montre qu'elle n'est pas terminer et n'a de sens sans cette suite.

V. Analyse argumentative

1. Origine de l'argumentation

Selon Platon (1996 :15.) L'origine du terme argumentation remonte au V^e siècle avant J.C.

Les anciens travaux de Platon, Aristote et d'autres le considéraient comme « [...] *une théorie de la parole efficace doublée d'un apprentissage au cours duquel les hommes de la cité s'initiaient à l'art de persuader* » (R. Amossy 2006 :1.) Autrement dit, c'est un discours construit qui fonctionne comme l'argumentation d'une opinion dans le but de faire persuader et adhérer un auditoire.

Les anciens philosophes comme Aristote parlaient de rhétorique qui renvoie à l'art de bien parler afin de défendre des thèses au sein de la cité, c'est dire l'usage de stratégie pour atteindre des fins. La rhétorique ainsi se présente sous forme d'une parole mobilisée par un ensemble d'argument, qui semblent valides ou raisonnables, destinés à un auditoire dans le but de persuader.

2. Définition

Une argumentation est fondée sur la combinaison d'un ensemble d'éléments, ces éléments sont appelés des prémisses ou des arguments. En linguistique cette réunion d'éléments formant un tout est des rapports Conduit nécessairement à une conclusion.

Selon le dictionnaire Larousse l'argumentation est une « *raison qui appuie une affirmation, une thèse, une demande* » (1998 :88.)

Pour R. Amossy l'argumentation est l'ensemble des

« moyens verbaux qu'une instance de locution met en œuvre pour agir sur ses allocutaires en tenant de les faire adhérer à une thèse, de modifier ou de renforcer les

représentations et les opinions qu'elle leur prête, ou simplement d'orienter leurs façon de voir ou de susciter un questionnement sur un problème donné » (2012: 47.)

Dans l'argumentation il faut avoir les éléments principaux constituant la notion de l'argumentation qui sont : un thème, une thèse, un argument et un exemple.

Il existe trois grands groupes de l'argumentation :

Le premier s'appuie sur les faits, les preuves. Dans le deuxième groupe de l'argumentation l'émetteur introduit et provoque les sentiments des destinataires, ceci est appelé l'art de persuader, l'auteur s'éloigne et évite d'utiliser les fait et le troisième il s'agit de démonstration scientifique

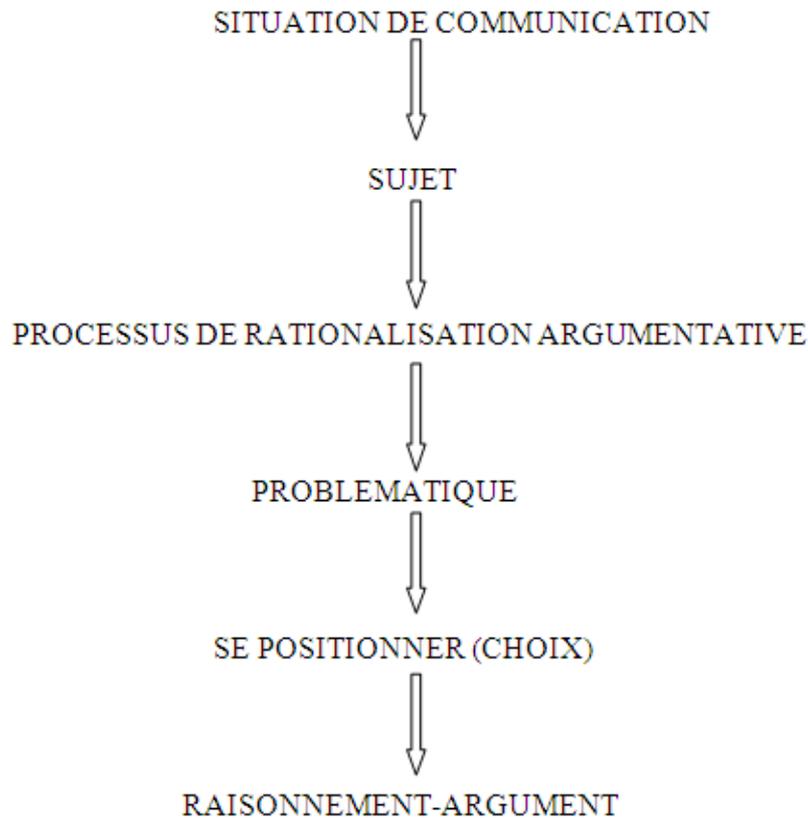
De ce fait, l'argumentation est un champ d'étude qui appartient à la linguistique discursive qui s'intéresse à la mise en forme des arguments, leur agencement et à la conclusion qui en découle.

3. La visée et l'analyse argumentative

L'argumentation ne poursuit pas le même objectif, c'est selon l'intention du locuteur (démontrer, convaincre, ou persuader) soutenir un raisonnement, justifier une opinion ou convaincre quelqu'un de son point de vue.

L'objectif de l'argumentation est de prouver un fait, une assertion à une valeur de vérité.

« Pour que l'argumentation soit mise en place, il faut mettre en place la présence de ces éléments indiqués dans ce schéma de P. Charaudeau [...]. Tous ces éléments constituent les conditions sans lesquelles l'argumentation ne peut-être possible ». De ce fait il faut avoir une situation de communication et convaincu du thème choisi à aborder pour pouvoir argumenter.



4. Qu'est ce qu'un argument ?

Selon le Grand Robert (2005) version électronique, le terme "argument" est issu du latin « Argument » qui signifie « arguer » de « Arguer ». Ce dernier signifie « prouver, chercher à prouver ».

Le dictionnaire propose deux définitions pour le terme :

1. Raisonnement destiné à prouver ou à réfuter une proposition.
2. Exposé sommaire du sujet que l'on va développer.

Un argument c'est un moyen utilisé pour permettre à une personne de produire un effet, il sert à influencer un individu, pousser une personne à produire un effet, il exerce une influence sur un individu, en montrant que les faits entraînés par un fait, qui en est la cause, ont un effet positif.

D'après le dictionnaire d'analyse du discours on définit l'argument comme suit : « *en rhétorique argumentative, il se définit comme un énoncé légitimant une conclusion* » (2002 :64.) C'est en enchaînant un ensemble d'argument qu'on sortira avec une conclusion déterminante.

L'argumentatif permet de présenter des faits, des exemples et des preuves pour soutenir l'avis émis sur un sujet pour illustrer des propos à les soutenir et les faire admettre aux autres. Ils seront ainsi validés par l'auditoire.

Les arguments sont le plus souvent illustrés par des exemples qui rendent les propos plus concrets et plus efficaces. Ces exemples peuvent être tirés de l'expérience personnelle, d'un événement historique, ils doivent être structurés d'une manière cohérente.

5. Qu'est ce qu'une conclusion ?

La conclusion est une proposition tirée des données de l'observation ou d'un raisonnement.

Merbau-Ponty dans son ouvrage (phénoménologie de la perception) écrit : « *j'ai conscience de démontrer parce que j'aperçois un lien nécessaire entre l'ensemble des données qui constituent l'hypothèse et la conclusion que j'en tire* » (1945 :440.) Pour arriver à une conclusion, l'auteur fait appel à des arguments pour justifier sa thèse et convaincre le lecteur. Et chaque argument principal peut s'accompagner d'argument secondaire qui précise l'explication et renforce la conclusion.

6. Les connecteurs argumentatifs

Le connecteur argumentatif est une unité lexicale ou une locution qui organise deux énoncés ou plus intervenant dans une stratégie argumentative unique. Le connecteur argumentatif permet de relier des actes de langage. Autrement dit, l'ensemble d'énoncés destinés à la réalisation des actes d'argumentation.

Les connecteurs sont de nature grammaticale variée : conjonction de coordination, conjonction de subordination, adverbe, locution adverbiale, ect. Selon Amossy « *les connecteurs touchent directement à l'analyse argumentative en ce qu'ils ajoutent à leur fonction de liaison une fonction de mise en relation argumentative.* » (200

Les connecteurs argumentatifs font ressortir un raisonnement logique en reliant ou en opposant des idées. Ils peuvent être des conjonctions de coordination telle que : mais (exprime l'opposition ; concession), ou exprime (le choix), et (l'addition), donc (la séquence), or (l'opposition), car (la cause), ni (l'addition dans une négation). Comme ils peuvent être aussi des adverbess, des locutions et des conjonctions de subordination tels que : en revanche, cependant, alors que... (L'opposition), en effet, par exemple... (Explication), parce que, puisque... (Cause). Parfois la ponctuation joue le rôle de connecteur argumentatif comme les deux points (:) sont employés à la place de "donc " ou "car".

6.1. Les connecteurs logiques

Ils établissent l'accent sur l'argumentation qui sous-tend un discours. Ils sont utiles dans un discours argumentatif et expriment différents liens logico-sémantiques tels que la cause, la concession, la conséquence.....

6.1.1. La cause

C'est la raison d'une autre action, l'explication d'une circonstance, d'un aspect ou d'un comportement, elle peut aussi justifier les actes, importer des arguments.

6.1.2. La conséquence

Mettre en évidence le résultat, les suites, les effets d'une action, d'un fait. C'est les montrer dans leur réalisation, dans la réalité. Ainsi il indique un état qui est la conséquence de la proposition, une conséquence engendrée par une ou plusieurs causes.

6.1.3. La concession

Le terme de concession désigne le repérage de deux manifestations grammaticales de la contestation dans le but de les déterminer pour exprimer une opinion contraire à une autre, notamment s'opposer à une thèse en la réfutant et objecter aux arguments de l'adversaire des arguments qui vont l'invalider. Autrement dit, l'argumentateur améliore sa position tout en accordant des points controversés à l'adversaire et cela par ordre. Elle ne fait que mettre en scène un autre point de vue que celui de l'énonciateur et non pas le discours d'un autre énonciateur.

Selon Bres « soit la structure prototypique [*w*, bien sûr *x* mais *y*]. *El* affirme *w*, s'accorde temporairement avec l'affirmation de *x* imputée à *el* qui pourrait venir en contradiction argumentative de *w*, pour neutraliser par avance la conclusion qui pourrait

être tirée de x en lui opposant y. » (1990 :79.) En gros, l'énonciateur présente deux arguments en se positionnant au départ avec le premier dans le but de le contrer avec un second qui servira un point de vue ou une conclusion.

6.1.4. L'opposition

C'est une procédure extrêmement utile pour la comparaison ou les rapports entre deux choses, deux personnes différentes qui s'opposent. Elle met en parallèle deux faits indépendants l'un de l'autre pour les opposer.

Ducrot, dans son ouvrage (les mots du discours), introduit un ensemble de connecteurs dit argumentatifs comme mais, cependant, d'ailleurs. Ainsi, il analyse ses connecteurs argumentatifs selon la conception polyphonique où « *par l'énonciateur de « A » le locuteur met en scène un énonciateur E_0 argumentant de « A » vers « C » ; par l'énonciation de « mais B », il met en scène un énonciateur E_1 , argumentant de « B » vers « non C » ; enfin, il s'identifie à E_1 , argumentant donc vers « non C ».* (2002 : 130.)

6.1.5 La comparaison

Action qui consiste à comparer deux ou plusieurs éléments, en vue d'en saisir les différences et les équivalences. Cette construction comparative met en relation un point commun et crée ainsi une image. La comparaison est l'une des plus réputées des figures de style et est très utilisée.

6.1.6. L'hypothèse

L'hypothèse est considérée comme procédé polyphonique en s'appuyant sur la nature dialogique de la subordination où de son élément "si" qui se présente en position initial sous la forme donné par Bres [si x, y]. Ce dernier, ajoute que l'usage de ce procédé est dans l'intérêt que « *El, en disant [si x], suspend l'assertion de proposition x imputée à el (recule de la thèse à l'hypothèse) à la modalisation de y, le plus souvent pour en rejeter le bien fondant.* » (1999 : 83.)

7. Les adverbes temporels

Les « connecteurs temporels » sont en particulier ambigus, leur rôle référentiel (détermination relationnelle de la référence temporelle) et un rôle au niveau des relations de

discours. Ainsi que Gosselin (parle de connecteur temporel à partir du moment où un adverbe a la propriété d'impliquer une relation temporelle stable. Pour l'expliquer Maingueneau propose les exemples suivants :

(1) *Le lendemain de la fête Paul s'est promené avec Sophie.*

(2) *Hier, il s'est promené avec Sophie.*

Dans (1), *le lendemain* est relatif au contexte. Sa situation dans le temps ne se fait pas par rapport au moment d'énonciation mais par rapport au repère que constitue le syntagme *la fête*.

En revanche, dans (2) l'adverbe *hier* se rapporte directement au moment d'énonciation. Il s'agit donc bien d'un déictique temporel.

Cette localisation peut s'effectuer essentiellement grâce aux formes temporelles de la conjugaison verbale et aux adverbes et locutions adverbiales.

8. Les verbes d'opinions

Ils sont classés comme étant des indices d'énonciation appartenant au "système d'énonciation" « *Ce sont les mots et les procédés grammaticaux qui traduisent l'attitude d'un locuteur par rapport à son énoncé, c'est-à-dire le doute, la certitude, la critique...* » (Fontaine, 1996 : 02.)

Les caractéristiques de l'opinion sont une substance nécessaire des principaux indices d'énonciation. Ce sont des distinctifs de l'opinion du locuteur. Ils accompagnent ou complètent "l'information brute" qui est "l'énoncé". Les verbes d'opinion permettent ainsi au locuteur d'indiquer le degré d'assurance ou de contestation.

9. Qu'est ce qu'une stratégie ?

Le mot stratégie vient du grec « stratos » qui signifie armée, et de « agein » qui signifie conduire. Ce mot désigne ainsi conduire une armée. C'est un art de diriger et de

coordonner des actions pour atteindre un objectif. Autrement dit, art de planifier et d'arranger l'action des forces militaires d'un pays pour attaquer ou pour défendre. Elle concerne divers domaines tels l'armée, la politique, l'économie, la philosophie, l'écologie. Aujourd'hui ce terme est utilisé, souvent, suivie d'un adjectif désignant le domaine dans lequel il est exploité, son champ est étendu pour entrer dans le champ des sciences du langage.

Ainsi en analyse du discours on parle de stratégies discursives définies de façon particulière par rapport au domaine à la discipline à laquelle est associé. C'est pourquoi, Charaudeau et Maingueneau lui donnent plusieurs acceptions parmi lesquelles « *les stratégies sont le fait d'un sujet (individuel ou collectif) qu'est conduit à choisir (de façon consciente ou non) un certain nombre d'opérations langagières* » (2002 :549.) C'est un terme réfère aux différents choix possibles que le locuteur pourrait faire en situation de communication.

10. Les stratégies argumentatives

Argumenter, c'est exposer des idées pour défendre ou s'opposer à une opinion. L'argumentation peut être directe lorsque l'auteur argumente personnellement et que son message est explicite, mais elle peut aussi être implicite lorsqu'elle passe par la fiction. Un auteur peut exprimer son opinion dans le cadre d'un récit fictif ou la laisser deviner au lecteur. À partir de là, Breton postule que « *Argumenter n'est pas convaincre à tout prix [...] argumenter, c'est raisonner, proposer une opinion à d'autres en leur donnant de bonnes raisons d'y adhérer.* » (2003 :16-17.)

La stratégie argumentative, se détermine en fonction de l'enjeu et du thème de l'argumentation. Il s'agit de choisir entre délibérer, convaincre ou persuader pour remporter l'adhésion de son interlocuteur. Ce que, l'auteur tente par tous les moyens de faire :

Convaincre consiste à obtenir l'adhésion du destinataire par la voie de la raison. Une démarche intellectuelle, des connaissances partagées sont nécessaires entre celui qui parle et celui qu'il cherche à convaincre. Convaincre nécessite l'usage de la raison de la part de locuteur dans sa tentative d'argumenter et de réfuter une thèse. L'énonciateur pour sa part, se doit objectif et de faire appel à son esprit.

Persuader consiste à obtenir l'adhésion du destinataire par la voie des sentiments. La stratégie d'argumentation choisie cherche à produire des émotions chez le destinataire de manière à obtenir qu'il partage la même pensée que le locuteur.

Persuader implique souvent un mode d'argumentation indirect : charmer ou faire peur. Pour persuader il faut employer les procédés suivant : Interpellation du destinataire, figures d'insistance, présence forte du locuteur.

11. La polyphonie et l'argumentation

Les deux notions de polyphonie et de l'argumentation sont des notions indépendantes l'une de l'autre, avec leurs composants et leurs fonctions dans la langue. La polyphonie est réservé à la multiplicité des voix qui se font entendre dans un même texte par différents marqueurs que le sujet parlant constitue de façon consciente ou non. L'argumentation a pour vocation d'explorer les voix et d'analyser sous toutes ses faces le fonctionnement de la communication humaine, où le locuteur essaye de convaincre ou de persuader son allocataire pour le faire adhérer à son point de vue.

La polyphonie permet au discours argumentatif de déployer des stratégies en mettant en scène au sein d'un seul discours, un ensemble de points de vue, ou un débat, cela se fait par un repérage à l'aide de marqueurs linguistiques, des points de vue et des voix. L'analyse de la polyphonie permet par contre de saisir comment le locuteur les met en scène et les ordonne en marquant sa propre position.

Le but de réunir les deux notions, la polyphonie et l'argumentation, c'est pour arriver à une nouvelle conception qui servira plus le domaine d'analyse du discours, c'est-à-dire, faciliter l'interprétation du discours. Ainsi, la notion de polyphonie serait assimilée à celle de l'argumentation. Amossy décrit que la rhétorique « s'accommode de la polyphonie [...] elle se fonde en effet sur une notion de sujet parlant intentionnel, susceptible de stratégies visant à entraîner l'adhésion. »(2004 :64.) La notion de polyphonie comme le souligne ce dernier est inhérente à la langue du moment qu'elle offre différents outils pour argumenter et assurer la persuasion, où le sujet parlant hiérarchise les voix et les points de vue permettant de construire son argumentation par divers méthodes que lui offre la polyphonie.

Dans ce chapitre, notre travail s'est concentré sur le phénomène de la polyphonie, dialogisme et l'argumentation dans le discours argumentatifs. Nous avons essayé de les définir selon les différentes études déjà faite dans le cadre de l'analyse du discours.

À travers ce chapitre nous avons défini les concepts essentiels auxquels nous ferons appel lors de l'analyse de notre corpus, des concepts qui ont une relation avec notre sujet de recherche.

Dans le chapitre suivant, notre tâche sera de relever les passages polyphoniques pour voir s'ils sont utilisés pour servir et soutenir l'argumentation ou non.

Chapitre II :
Description et analyse du
corpus

Notre tâche dans le second chapitre consiste, à analyser notre corpus et à retirer les différentes voix dans le discours écrit. Autrement dit, nous allons dégager les marqueurs polyphoniques qui se manifestent dans le discours de l'enseignant et analyser ce que peuvent apporter ces voix par rapport au discours de l'enseignant énonciateur.

Nous allons, bien entendu, nous appuyer sur les notions acquises (polyphonie, dialogisme situation d'énonciation, procédé polyphonique, argumentation) et les énoncés extraits des différents articles pour accomplir cette analyse.

Nous allons donc repérer dans un premier temps différents énoncés qui contiennent un discours polyphonique, puis nous allons les analyser en identifiant les marqueurs dialogiques et en expliquant la raison pour laquelle l'enseignant-énonciateur recourt aux voix d'autrui dans son discours.

I. Analyse polyphonique et argumentative dans les articles de Bachir Hakem

En repérant les procédés polyphoniques, nous allons aborder concrètement le phénomène de la polyphonie qui peut se manifester par l'emploi du prolepse argumentative, discours rapporté qu'il soit direct, indirect, indirect libre ou évoqué (narrativisé), mais aussi par l'emploi des sous-entendus, des affirmations ou des négations polyphoniques, ou encore par l'emploi des articulateurs logiques, qui très souvent introduisent discrètement la voix d'autres énonciateurs dans un même discours.

Nous commençons donc notre étude par l'analyse du discours rapporté avec ses différents types.

1. Le discours rapporté

Durant notre analyse nous avons distingué un emploi fréquent du discours rapporté avec ses différents types.

1.1. Le discours direct

En général il se présente lorsqu'un locuteur rapporte littéralement les dires de quelqu'un d'autre tel qu'ils sont émis. Cette forme de discours se présente comme objective en

reproduisant mot par mot de discours d'autrui jugé comme polyphonique du moment qu'il est le discours dans le discours.

Nous avons noté la présence de ce discours dans certains énoncés extraits de l'article intitulé « *Contribution : le lycée colonel Lotfi d'Oran sujet de toutes les convoitises* »

Énoncé : « *l'ensemble des enseignants de ce lycée ainsi que tous ceux de la wilaya savent que vu la structure de cet établissement l'une des plus belles à l'échelle africaine ou mondial peut permettre des résultats dépassent les 90% de réussite. **Moi** en tant que professeur dans ce lycée, **je confirme** cela mais à certaines conditions pédagogique et moyens logistiques comme cela étaient par le passé.* »

L'occurrence de la polyphonie par le discours direct dans cet extrait, ce discours est introduit par l'usage de deux voix distinctes, celle du l'enseignant-énonciateur « *Moi en tant que professeur dans ce lycée, je confirme cela mais à certaines conditions pédagogique et moyens logistiques comme cela étaient par le passé* » et celle du discours cité appartenant à l'ensemble des enseignants « *l'ensemble des enseignants de ce lycée ainsi que tous ceux de la wilaya savent que vu la structure de cet établissement l'unes des plus belle à l'échelle africaine ou mondial peut permettre des résultats dépassent les 90% de réussite* ».

L'enseignant-énonciateur à travers ce passage polyphonique cherche à confirmer le point de vue de ses collègues. Il introduit ce discours pour exprimer son accord avec les propos d'autrui, en disant que la structure de cet établissement « l'une des plus belles à l'échelle africaine ou mondial » dont les résultats peuvent dépasser les 90% il révèle explicitement au profil de ce qu'il dit. Il utilise son point de vue donc comme argument d'autorité puisqu'il est spécialiste en la matière. Dans ce cas, en réutilisant par l'emploi des déictiques " moi " et " je ". Il y a une mise en emphase qui sert à insister sur le statut de l'enseignant qu'il est pour montrer au lecteur que ses propos s'appuient sur la connaissance et l'expérience et qu'il ne peut pas se tromper sur ce genre d'informations et parvenir ainsi à convaincre les lecteurs du fait que le lycée en question a beaucoup de potentiels, mais faut-il encore réunir les conditions pédagogiques afin d'atteindre les résultats escomptés. En disant « moi en tant que professeur dans ce lycée », « je confirme cela ».

Énoncé : « *je parle de dégradation du lycée, il suffit de voir l'imperfection des travaux encore inachevés et qui ont coûté plus de 35 milliards et malgré toutes les dénonciations*

aucune commission dépêchée sur les lieux n'a reconnu cela ou n'a rejeté la réception des travaux ; nous avons même été menacé pour ces dénonciation''.

L'enseignant-énonciateur emploie ces propos comme étant les propos des enseignants pour servir son argumentation. Dans ce discours l'enseignant-énonciateur s'adresse aux responsables du lycée pour les pousser à réagir de nouveau et à assumer leur responsabilité.

Du coup, ce discours direct est utilisé pour appliquer ses arguments quand il explique que l'état à versé un budget énorme de 35milliard pour la rénovation de ce lycée (lycée Lotfi colonel d'Oran) *«il suffit de voir l'imperfection des travaux encore inachevés et qui ont coûté plus de 35 milliards »* Il montre comment ils ont dilapidé ce budget par le remplacement des matériaux anciens et solides par tout ce qui relève de la mauvaise qualité *« malgré toutes les dénonciations aucune commission dépêchée sur les lieux n'a reconnu cela ou n'a rejeté la réception des travaux ; nous avons même été menacés pour ces dénonciation»*

Encore une fois, nous avons relevé la manifestation de ce procédé dans l'énoncé ci-dessous extrait de l'article intitulé *« Sabotage d'un des fleurons de l'Algérie : le lycée Colonel Lotfi d'Oran »*

Énoncé : *“Le CLA a toujours posé la question suivante : « Qui a donné ces marchés et pourquoi aucune enquête n'a été faite malgré tous les écrits » ?”*

Dans ce passage, l'enseignant-énonciateur recourt à l'usage du discours direct en tant que procédé polyphonique manifeste par des marques typographiques (les guillemets) « ... », les deux points et le point d'interrogation qui montre que la question est posée de façon directe.

En rapportant les propos du CLA, deux voix se font entendre celle du l'enseignant-énonciateur et celle de l'organisation syndicale.

A travers de ce passage, l'enseignant énonciateur pour argumenter son point de vue, il enchaîne par une question qu'il rapporte au CLA qui s'interroge la même question *« Qui a donné ces marchés et pourquoi aucune enquête n'a été faite malgré tous les écrits ?»* L'enseignant-énonciateur quand il a posé cette question, il ne s'attendait pas à une réponse, car la réponse est évidente, mais cette question directe est utilisée comme argument pour défendre les preuves apportées par le CLA.

1.2. Discours indirect

Le discours indirect consiste à la transformation des dires d'autrui dans un autre contexte, donnant lieu à la superposition de plusieurs voix ; pour Maingueneau il relève « [...] *de la version qu'en donne le rapporteur* » (1990 :123).

Dans nos articles, nous avons distingué un emploi fréquent du discours indirect : Les quatre énoncés ci-dessus sont extraits de l'article intitulé « *Contribution : le lycée colonel Lotfi d'Oran sujet de toutes les convoitises* »

Énoncé : *'Aujourd'hui lorsque vous posez la question, pourquoi l'inscription de cet élève ou pourquoi prive-t-on le lycée et les élèves de surveillant général ou pourquoi donne-t-on tel local réservé à l'enseignement des élèves à des inspecteurs ou pourquoi ce vat et vient des inspecteurs en dehors de leur mission, au milieu des élèves, ou pourquoi l'infirmerie des élèves est affectée à un inspecteur, les responsables du lycée vous **diront que** c'est le directeur de l'académie qui a décidé. Mais aucun de ces responsables n'a osé **dire** non à ces dépassement et même certains responsables au niveau du ministère de l'éducation à Alger sont complices du moins par le refus de leur intervention'*

Dans ce passage, on détecte une polyphonie par l'usage de discours indirect, introduit par le verbe de parole "dire" et la conjonction de subordination "que". Alors, deux voix se manifestent, celle du discours cité appartenant au responsable «*les responsables du lycée vous diront que c'est le directeur de l'académie qui a décidé* », et celle du l'énonciateur rapporteur du discours citant « *'Aujourd'hui lorsque vous posez la question, pourquoi l'inscription de cet élève ou pourquoi prive-t-on le lycée et les élèves de surveillant général ou pourquoi donne-t-on tel local réservé à l'enseignement des élèves à des inspecteurs ou pourquoi ce vat et vient des inspecteurs en dehors de leur mission, au milieu des élèves, ou pourquoi l'infirmerie des élèves est affectée à un inspecteur* »

L'enseignant-énonciateur, à travers ce passage, rapporte les propos des responsables par un discours indirect. Par ce discours il lancera des arguments pour expliquer comment on

détruit l'école publique. Alors il dit « *les responsables du lycée vous diront que c'est le directeur de l'académie qui a décidé. Mais aucun de ses responsables n'a osé dire non à ces dépassement* ». Bachir Hakem, utilise leurs propres discours pour prouver l'absurdité de leurs propos et de leurs arguments. L'enseignant-énonciateur prouve par ces propos à quel point ces responsables sont irresponsables et révèle par la même absurdité de la situation.

Énoncé : *“L'ensemble des enseignants de ce lycée ainsi **que** tous ceux de la wilaya **savent** que vu la structure de cet établissement l'une des plus belles à l'échelle africaine et mondial peut permettre des résultats dépassant les 90% de réussite”*

Ce passage contient un discours indirect à travers l'usage de la conjonction de subordination « que » et le verbe de parole « savent ». Ces derniers sont considérés comme marqueurs polyphoniques où l'enseignant-énonciateur rapporte les propos d'autrui. C'est grâce à ce procédé que nous avons détecté deux voix qui se manifestent à l'intérieur de l'énoncé. Celle de l'enseignant-énonciateur se définit comme rapporteur de discours cité et celle du discours citant de l'ensemble des enseignants de ce lycée et ceux de la wilaya. D'où la polyphonie.

L'enseignant-énonciateur rapporte les arguments des enseignants de ce lycée et ceux de la wilaya dans son propre discours, que les résultats peuvent être meilleurs mais c'est la tutelle qui ne veut pas que l'école publique réussisse. Et là, c'est très clair que certains visent la destruction de l'école publique. Car ce lycée est une infrastructure qui permettrait de grands succès s'ils leur donne tous les moyens d'atteindre et de dépasser les 90% de réussite.

Donc, l'enseignant-énonciateur s'appuie sur les arguments d'autrui dans son discours pour bien confirmé ses propos.

Énoncé : *“ Nous avons maintes fois demandé une vraie enquête et **que** les résultats de celle-ci soit rendus publiques, les responsables doivent payer car l'état déboursent des milliards pour la réhabilitation des anciens structures historiques mais celle-ci ressemble beaucoup plus à une dégradation.”*

Ce passage est dit polyphonique puisqu'il appartient au discours indirect, introduit par le verbe de parole “demander” et la conjonction de subordination “que”.

Dans cet énoncé se font entendre deux voix, la première est celle du discours cité appartenant à tous les enseignants contestataires y compris Bachir Hakem «*une vraie enquête et que les résultats de celle-ci soit rendus publiques, les responsables doivent payer car l'état déboursent des milliards pour la réhabilitation des anciens structures historiques mais celle-ci ressemble beaucoup plus à une dégradation*», et celle du discours citant, du syndicaliste et tous les enseignants du lycée Lotfi «*Nous avons maintes fois demandé*». Par ce discours indirect ; l'enseignant-énonciateur renforce son point de vue par celui de ses collègues et montre qu'il y a eu vraiment des dépassements gravissimes et les enseignants du lycée sont d'accord par rapport à cette situation et ils réclament tous une enquête. Il utilise donc la voix de ses collègues pour montrer qu'il a raison, que cet établissement subit une vraie destruction et qu'il est temps de réagir. Il ne manque pas de souligner vers la fin de la citation le paradoxe de la situation. En effet, si l'état débourse des milliards, c'est pour la réhabilitation du lycée ; mais ce qui est constaté ; c'est plutôt sa dégradation. Cet argument est utilisé pour assurer l'adhésion du lecteur ; car ; en tant que bon citoyen, le lecteur ne peut en aucun cas accepter cette situation.

Enoncé : «*Toutes ces décisions ont été prises sans l'avis d'anciens professeurs du lycée qui pouvaient conseiller et éviter ces erreurs. la direction de l'Education a fait une main mise sur le lycée qui ne s'est pas contentée de ces dépassements et comme on dit l'appétit vient en mangeant, vient d'ouvrir un restaurant à l'intérieur du lycée ou chaque jour à partir de 13h ou 13h30 le réfectoire de l'établissement est ouvert à ces responsables qui profitent de la reprise des cours des élèves pour venir déjeuner.*»

La polyphonie se manifeste dans cet extrait par l'usage de discours indirect, c'est-à-dire par la manifestation de deux voix. L'enseignant-énonciateur se définit comme le rapporteur du discours cité appartenant aux anciens professeurs du lycée.

Bachir Hakem, une autre fois appuie son argumentation sur l'objection des propos des responsables, qui n'ont pas consulté les avis d'anciens professeurs qui pouvaient conseiller et cesser ces erreurs «*Toutes ces décisions ont été prises sans l'avis d'anciens professeurs du lycée qui pouvaient conseiller et éviter ces erreurs*». Alors, l'enseignant-énonciateur pour rétorquer l'opinion de ses responsables, donne des arguments, il explique que la direction de l'Education a pris en charge cette situation, le réfectoire du lycée pour les élèves qui restent ouvert après 13heures pour que des personnes d'ailleurs viennent déjeuner sur le budget des

élèves, alors que ce n'est pas réglementaire *«la direction de l'Education a fait une main mise sur le lycée qui ne s'est pas contentée de ces dépassements et comme on dit l'appétit vient en mangeant, vient d'ouvrir un restaurant à l'intérieur du lycée ou chaque jour à partir de 13h ou 13h30 le réfectoire de l'établissement est ouvert à ces responsables qui profitent de la reprise des cours des élèves pour venir déjeuner »* . Mais l'enseignant-énonciateur en donnant les arguments de son adversaire vise à argumenter pour les réfuter directement. Et ce refus apparaîtra par la suite, vu qu'il a enchaîné cet énoncé sous forme d'une polyphonie de négation.

Ce procédé se manifeste encore dans l'article intitulé *« L'école privée s'est installée à l'intérieur de l'école publique »* se présente dans les deux énoncés suivants :

Énoncé : *“ Les proviseurs ne cherchent plus la stabilité de leur établissement seul leur intérêt personnel prévaut et lorsque certains syndicats intègres montent au créneau ces proviseurs haussent le ton et disent que seuls eux sont maîtres dans l'établissement qu'ils considèrent un bien personnel “*

Cet énoncé du cinquième article, manifeste une polyphonie par l'emploi du discours indirect il est marqué par l'usage de la conjonction de subordination “que” le verbe introducteur “disent”. On entend deux points de vue de deux énonciateurs, le premier est celle du discours cité appartenant à l'enseignant énonciateur *« Les proviseurs ne cherchent plus la stabilité de leur établissement seul leur intérêt personnel prévaut »* le deuxième et celle du discours citant renvoie au certains syndicats *« et disent que seuls eux sont maîtres dans l'établissement qu'ils considèrent un bien personnel »*. L'objectif de l'enseignant énonciateur par ce passage est de dénoncer cette situation car dans cet établissement personne n'est patron de l'autre tout le monde travaillent pour donner une bonne stabilité à cet établissement. Ainsi grâce à ce discours d'autorité, le lecteur ne peut qu'adhérer à l'opinion de l'enseignant énonciateur et être convaincu.

Énoncé : *“ Certains proviseurs sont réputés et leurs nombre continue à augmenter, d'autres en font cette année l'expérience car ces derniers ont compris **que** la tutelle ne leur fera rien”*

Il s'agit dans cet énoncé de discours indirect à travers l'usage de la conjonction de subordination “que” *«que la tutelle ne leur fera rien »* l'enseignant-énonciateur ici rapporte les propos de certains proviseurs. Alors, deux voix se manifestent, d'où la présence de la polyphonie.

L'enseignant-énonciateur dans cet extrait rapporte les propos de certains proviseurs dans le but d'exposer leurs états leurs façons de voir les choses.

Alors pour ce faire, il donne un argument en défaveur de leurs opinions « *ces derniers ont compris que la tutelle ne leur fera rien* » vise à mettre en scène une prolepse argumentative pour les réfuter directement. Et ce refus apparaîtra par la suite, vu qu'il a enchaîné cet énoncé à un autre sous forme d'une polyphonie de négation.

Nous avons détecté encore une fois la manifestation de ce procédé dans l'article intitulé « *La déperdition scolaire par Bachir Hakem* » qui se présente dans deux énoncés ci-dessous :

Énoncé : « *Le phénomène de déperdition scolaire en Algérie explose et d'après les spécialistes, ce sont plus de 500 000 élèves qui sont exclus annuellement de l'école algérienne* »

Dans cet énoncé, une polyphonie se manifeste par le recours au discours rapporté. L'enseignant-énonciateur rapporte les statistiques des spécialistes dans son discours pour assurer une argumentation incontestable car d'un côté, il utilise un argument d'autorité puisqu'il fait appel au discours des spécialistes et que d'un autre, il utilise le langage irréfutable des chiffres : « *et d'après les spécialistes, ce sont plus de 500 000 élèves qui sont exclus* ». Bachir Hakem par ce discours veut montrer que le phénomène de l'échec scolaire en Algérie devient vraiment sérieux. Grâce à ce discours d'autorité, le lecteur ne peut qu'adhérer à l'opinion de l'enseignant-énonciateur et être convaincu.

Énoncé : « *pour certains parents enquêtés, l'école présente la principale clé de développement et de promotion sociale de l'individu et, à travers lui, celle de sa famille et de la nation entière.* »

La polyphonie dans ce passage est présente par l'usage du discours rapporté. L'enseignant-énonciateur rapporte l'avis des parents d'élèves dans son propre discours pour apporter des témoignages vivants et montrer ainsi aux lecteurs qu'il est en quelque sorte le porte parole de ces parents d'élèves et qu'il n'invente rien « *pour certains parents enquêtés* ». Bachir Hakem traite dans ce passage les causes de la déperdition dans le domaine éducatif en l'Algérie. D'après les parents d'élèves l'école est l'une des véritables sources de réussite des enfants et de leur famille. Son objectif est donc de convaincre les lecteurs du rôle que peut

jouer l'école dans l'épanouissement personnel de la jeunesse algérienne et dans la vie sociale. Il montre ainsi que la déperdition scolaire est un phénomène qui menace la société algérienne et sensibilise les lecteurs pour qu'ils luttent tous contre ce phénomène. Pour persuader les lecteurs, l'enseignant-énonciateur rapporte les paroles de parents d'élèves qui émanent d'une vraie enquête. Ces informations ne sont donc pas inventées mais authentiques et l'enseignant met en avant certaines valeurs sociales tels que la réussite scolaire, le développement et la promotion sociale de l'individu car il sait bien que toutes ces valeurs représentent la quête de tout citoyen. Par ce discours et ces témoignages, l'enseignant-énonciateur peut être persuadé qu'il ne peut aboutir qu'à l'adhésion de ses lecteurs.

1.3. Le discours indirect libre

Dans le discours indirect libre, les deux voix s'interprètent, de sorte qu'on ne sait jamais si c'est le personnage ou le narrateur qui parle.

Nous avons relevés ce discours dans l'article intitulé « *Contribution : le lycée colonel Lotfi d'Oran sujet de toutes les convoitises* ». Et se présentent dans les énoncés suivants :

Énoncé : « *le directeur de l'éducation était tenu pour responsable et devrait rendre compte à la tutelle* ».

Il s'agit dans cet énoncé de discours indirect pris comme procédé polyphonique. On entend deux points de vue de deux énonciateurs, le premier est celui du discours cité renvoyant à l'enseignant-énonciateur « *le directeur de l'éducation était tenu pour responsable* ». Et le deuxième se présente comme point de vue de l'ensemble des enseignants « *devrait rendre compte à la tutelle* »

D'abord, il introduit le premier argument par l'usage de verbe de modalité « devrait », elle permet de comprendre la stratégie argumentative qui exprime une obligation morale.

Hakem Bachir énonciateur rapporte l'ensemble des propos de la direction de la wilaya d'Oran, dont il explique qu'avant le lycée Lotfi gérait 3000 élèves dans les bonnes conditions alors qu'aujourd'hui il ne peut même pas gérer la moitié, ensuite il lance un deuxième argument, dont lequel il prend la responsabilité au directeur de l'éducation pour révolter contre la loi de la tutelle. Son objectif est de montrer que le lycée Lotfi représente la wilaya d'Oran et il était prioritaire et le DE était responsable de tout ce qui ne marche dans ce lycée.

Et aujourd'hui ils veulent le rendre comme n'importe quel lycée et le dégrader sur tous les points.

Énoncé : « *Donc le fleuron est convoité par des inspecteurs avec la complicité du directeur de l'éducation qui après avoir autorisé les inspecteurs d'occuper les locaux des élèves ainsi que leur infirmerie et leurs allées et venues quotidiennes au milieu des élèves ainsi que celles de personnes étrangères à l'établissement convoquées par ces derniers, dérangeant tout le staff pédagogique ainsi que la vie scolaire dans l'établissement alors que leur secrétariat aménagé pour leur bureau ainsi que leur porte d'entrée se trouve de l'autre côté de la porte d'entrée des enseignants et des travailleurs* ».

L'extrait ci-dessus présente une polyphonie par l'emploi de deux discours indirect libre et du discours indirect. Ces discours renvoient à deux points de vue différents. Le premier discours indirect libre « *Donc le fleuron est convoité par des inspecteurs avec la complicité du directeur de l'éducation* » appartient aux enseignants. Et le deuxième, est celui de l'enseignant-énonciateur « *qui après avoir autorisé les inspecteurs d'occuper les locaux des élèves ainsi que leur infirmerie et leurs allées et venues quotidiennes au milieu des élèves ainsi que celles de personnes étrangères à l'établissement convoquées par ces derniers, dérangeant tout le staff pédagogique ainsi que la vie scolaire dans l'établissement alors que leur secrétariat aménagé pour leur bureau ainsi que leur porte d'entrée se trouve de l'autre côté de la porte d'entrée des enseignants et des travailleurs* ». Donc, nous avons deux voix qui se font entendre, d'où la polyphonie.

Dans le passage de ces deux discours, l'enseignant-énonciateur énonce la position des inspecteurs et il explique que le fleuron est dévoré par les responsables avec la participation du directeur de l'Éducation. Ainsi, il ajoute son argument de façon assurée qui est le suivant : « *Donc le fleuron est convoité par les inspecteurs avec la complicité du directeur de l'éducation* ». L'intention de l'enseignant-énonciateur dans son passage c'est de dénoncer pour que toute la société soit au courant de cette ruine.

1.4. Le discours narrativisé (évoqué)

Nous avons relevés ce discours dans l'article intitulé « *Contribution : le lycée colonel Lotfi d'Oran sujet de toutes les convoitises* ». Et se présentent dans les énoncés suivants :

Énoncé : *“La partie terrain de sport tartan de mauvaise qualité déjà contesté par les enseignants de sport”*

Nous observons dans cet énoncé la présence de la polyphonie par l’usage de discours évoqué, utilisé par l’enseignant-énonciateur comme argument d’autorité. Dans ce cas et dans le cas précédent, l’enseignant utilise les points de vue des autres pour renforcer sa thèse et la défendre. Il essaye de confirmer ses dires pour convaincre le lecteur en rapportant les arguments des autorités que personne ne peut contester puisqu’il s’agit du point de vue des spécialistes qui sont les enseignants de sport et qui jugent que le terrain est de mauvaise qualité « *contesté par les enseignants du sport* ». Donc, ils sont mieux placés pour pouvoir en juger. L’enseignant explique par le discours évoqué que l’espace concernant le sport est dans un état catastrophique « *partie terrain de sport tartan de mauvaise qualité* ». L’objectif principal de l’enseignant est de faire appel à l’Etat pour la rénovation de ce mauvais terrain pour le confort des élèves.

Ainsi, grâce à ce discours d’autorité, le lecteur ne peut qu’adhérer à l’opinion de l’enseignant-énonciateur et être convaincu.

Énoncé : *“La stratégie observée par la direction de l’Éducation a été d’endormir les parents d’élèves, les enseignants et les élèves pendant ces dernières années en réduisant les trois postes budgétaires à deux pour libérer pendant plus de quatre le logement du troisième surveillant et limiter au maximum le nombre de logements occupés dans ce bloc pour en faire profiter certains inspecteurs au dépens des élèves, des enseignants et des surveillants”*

Dans ce passage, l’enseignant-énonciateur traite le problème de la stratégie réalisée par la direction de l’Éducation et exprime le point de vue des responsables par le recours au discours évoqué. Le verbe “endormir” ici est utilisé pour montrer que l’administration, par le biais de ses responsables, trahit les élèves, leurs parents ainsi que le staff pédagogique. C’est ainsi que l’enseignant-énonciateur les critique et les disqualifie. Ils sont présentés comme des opposants par rapport aux élèves, à leurs parents et au staff pédagogique; des opposants qui ne cherchent que leurs propres intérêts et qui ne se soucient nullement du bien-être des élèves et des enseignants. Le lecteur dans ce cas ne peut que rejeter leur façon de voir les choses et leur façon d’agir et il ne peut qu’être complice avec l’enseignant-énonciateur qui,

contrairement à ses détracteurs, défend les intérêts des élèves et, par conséquent, les valeurs sociales.

Énoncé : *“ je parle de dégradation du lycée, il suffit de voir l'imperfection des travaux encore inachevés et qui ont coûté plus de 35 milliards et malgré toutes les dénonciations aucune commission dépêchée sur les lieux n'a reconnu cela ou n'a rejeté la réception des travaux ; nous avons même été menacé pour ces dénonciation”.*

L'énoncé ci-dessus appartient au discours évoqué utilisé par l'enseignant-énonciateur comme arguments d'autorités, il emploie ces propos comme étant les propos des enseignants pour servir son argumentation « *malgré toutes les dénonciations*», « *nous avons même été menacé pour ces dénonciation* ».

Dans ce discours l'enseignant-énonciateur s'adresse aux responsables du lycée pour les pousser à réagir de nouveau et à assumer leur responsabilité. Il utilise les points de vue des autres pour soutenir sa thèse et la défendre en rapportant ces arguments d'autorités que personne ne peut désavouer puisqu'il s'agit du point de vue des spécialistes qui sont les enseignants qui jugent cette dégradation de plus en plus.

Énoncé : *“ même les anciens enseignants, proviseurs ou administrateurs aujourd'hui en retraite de ce lycée et qui connurent les heures de gloire de ce fleuron ne veulent plus y remettre les pieds pour ne pas faire le comparatif “*

Dans cet énoncé Bachir Hakem fait recours au discours évoqué comme procédé polyphonique car il signale qu'il y avait un échange de conversation entre lui et les anciens enseignants, proviseurs ou administrateurs disant que *“ ne veulent plus y remettre les pieds pour ne pas faire le comparatif”*. Il évoque les arguments des anciens enseignants dans son discours pour les présenter comme des preuves et développer son argumentation ainsi que de rassurer ses propos afin de convaincre les lecteurs. Ici nous observons donc qu'il y a une possibilité que l'information rapporté par l'enseignant-énonciateur n'est pas rapportée de façon intégrale, mais l'enseignant rapporte l'essentiel. Il ne fait un résumé.

Énoncé : *« faire appel à une commission d'enquête complice ne sert à rien car toutes ces délégation viennent dans l'établissement et son prises en charge par les responsables qu'ils doivent incriminer donc le résultat de leur rapport est clair c'est R.A.S »*

L'enseignant-énonciateur dans cet extrait, fait appel à une polyphonie par l'usage de discours évoqué. L'enseignant syndicaliste ne cite pas le contenu de ces rapports mais il se contente d'évoquer le point qui l'intéresse le plus dans ces rapports à savoir le résultat: R.A.S

Le résultat de ce rapport est évident à partir du moment où ces commissions d'enquête sont prises en charge par les responsables que l'enseignant-énonciateur accuse les commissions d'enquête sont alors complices et ne peuvent émettre un avis qui incrimine ces mêmes personnes, à savoir les responsables du lycée et de la direction de l'éducation.

Ce procédé se manifeste encore dans un autre article de l'enseignant-énonciateur intitulé « *la violence dans l'éducation, un phénomène qui ne cesse de menacer la vie des enseignants et des élèves* »

Énoncé : « *la violence bat son plein en période des examens pour une bonne partie des élèves, la fraude est devenue le chemin le plus court vers la réussite. Avec un programme chargé et passe à des modes d'examen qui favorisent plutôt la mémorisation et le « parcoeurisme », et surtout dans une société qui ne récompense pas le mérite et les méritant, les élèves recourent à la triche .les enseignants et les surveillants sont souvent victimes de leurs « prises ». A la fin des épreuves se font agresser à la sortie des établissements par les élèves qu'ils ont dénoncés. »*

L'enseignant-énonciateur fait recours au procédé polyphonique par l'usage du discours évoqué. Il indique qu'il y avait un échange de conversation entre lui et les enseignants et les surveillants. Il ne cite pas tous le contenu de leurs conversation, mais il préfère évoquer l'idée qui intéresse à savoir "victimes de leurs « prises ». Donc, cela nous permet évidemment de constater que l'enseignant-énonciateur rapporte les dires des autres enseignants et surveillants pour dénoncer ce phénomène de la violence des élèves envers leurs enseignants.

Énoncé : « *Plus de 3 000 cas de violence scolaire enregistrés entre le 15 septembre 2002 et le 20 mars 2003. Ces données rapportent que malgré le manque de statistiques exhaustives et générales découlant d'une constatation factuelle des cas enregistrés et couvrant la totalité du pays* »

Le passage ci-dessus, est manifesté par la présence du discours évoqué argumentation par autorité et statistiques, l'enseignant-énonciateur a rapporté dans son discours des données relatives aux cas de violence dans l'école Algérienne, pour marquer son désaccord avec ces données. L'enseignant-énonciateur montre que le tau des statistiques enregistrées par les spécialistes sont injustes, car il ya plusieurs cas de violence qu'ils ne se sont pas traitées par ces derniers. Donc il les a discrédités pour faire vaincre son opinion.

Il montre que la situation est grave même si les données ne sont pas exhaustives. Dans cet extrait, nous ne retrouvons ni les marques du discours direct ni celles du discours indirect. Mais nous pouvons déduire qu'elles émanent de sources sûres et qu'elles ne sont pas inventées. Elles sont communiquées par des instances scolaires qui s'occupent de l'enregistrement de ces faits dans les établissements scolaires. Nous pouvons donc parler de discours évoqué et le discours évoqué dans ce cas là précis, emploie le discours des chiffres pour être plus convaincant. C'est à travers ce type de polyphonie que l'auteur de ces articles compte convaincre ses lecteurs pour qu'ils adhèrent à ses points de vue.

Il est de mémé présenté dans l'article « *la déperdition scolaire par Bachir Hakem* »

Enoncé: « *par contre, pour les autres parents avec qui nous avons eu des entretiens, notamment certains commerçons, l'école n'est pas rentable et ne permet pas à l'élève de s'épanouir économiquement, une fois finies les études* »

C'est le même type de discours que les extraits précédents. On se contentera de dire que c'est du discours évoqué même si Charaudeau parle de discours second ou de modalisation en discours second.

L'enseignant-énonciateur fait recours au discours évoqué comme procédé polyphonique. Il montre qu'il y avait une interview entre lui et les parents d'élèves, ainsi que certains commerçants. Il ne mentionne pas tous le contenu de leur conversation, mais il préfère évoquer l'idée qui l'intéresse « *l'école n'est pas rentable et ne permet pas à l'élève de s'épanouir économiquement, une fois finies les études* ».

En effet, la cause de déperdition des élèves d'après Bachir Hakem, c'est donc à partir du moment où la majorité des parents pensent que l'école ne sert dans la vie sociale.

Nous constatons, que l'enseignant-énonciateur par son entretien avec certains parents d'élèves, essaye de montrer aux lecteurs la véritable pensée de ces derniers sur l'école.

Dans le même article, nous avons trouvé un autre énoncé du ce discours:

Énoncé : *« les parents trouvent moins d'intérêt à soutenir les études de leurs filles, les exposant ainsi à un rapide abandon scolaire. »*

Dans cet énoncé, une polyphonie par l'usage du discours évoqué se manifeste. L'enseignant-énonciateur montre qu'il y avait un échange de discussion entre lui et les parents d'élèves. Il évoque l'idée principale de leur discussion, que dans notre société, les parents ne s'intéressent pas beaucoup à l'instruction de leurs filles. Dès lors, Bachir Hakem par son discours tente de convaincre le lecteur en rapportant les points de vue des parents d'élèves. Dès lors, Bachir Hakem rapporte le point de vue des parents d'élèves dans son discours pour dénoncer et s'opposer à ces points de vue en disant *« tout cela contribue à alourdir le poids de la déperdition scolaire en Algérie et engendre des conséquences incalculables sur le développement du pays »*.

Nous avons aussi détecté ce procédé dans l'énoncé ci-dessous extrait de l'article intitulé *« Ecole algérienne : l'échec scolaire, la famille et la violence sont étroitement liés »*

Énoncé : *« Les familles qui vivent un bouleversement et n'arrivent pas à faire face : deuil, séparation, maladie grave d'un membre de famille, toxicomanie d'un jeune [...] Donc la première prévention de l'échec scolaire et de la violence est l'harmonie familiale. »*

La polyphonie se manifeste dans cet extrait par l'usage de discours évoqué. L'énoncé est une intervention qui est proposée par la cellule d'écoute dans l'établissement au sein du milieu familial, dès lors les problèmes entre parents ou entre parents et enfants sont exposés au grand jour.

L'enseignant-énonciateur évoque l'idée sur laquelle il se base, à savoir l'instabilité familiale qui est l'un des premiers facteurs responsable aussi bien de l'échec scolaire que de la violence dans les établissements. Finalement, nous remarquons qu'il rapporte les arguments des autres dans son propre discours pour étayer son argumentation et parvenir ainsi à convaincre le lecteur afin qu'il soit convaincu.

D'après notre analyse du discours rapporté, on constate que son utilisation est très fréquente dans notre corpus, l'enseignant rapporte les propos, les paroles et les points de vue d'autrui tel que (les anciens enseignants du lycée Lotfi, l'ensemble des responsables, inspecteurs, travailleurs, ainsi que celles du CLA, la tutelle les parents d'élèves, les élèves....) dans son propre discours afin de convaincre ses lecteurs.

L'enseignant-énonciateur à travers le discours direct, essaye de donner une véritable image de ce qui se passe dans ce lycée Lotfi. Il montre dans ses articles qu'il n'a guère d'autre solution, que de raconter les événements en utilisant les paroles d'autrui.

Concernant le discours indirect et le discours indirect libre, ont un rôle assez important dans nos articles, ce qui permet à l'enseignant-énonciateur de pouvoir résumer les dires d'autrui, les motifs qu'il puisse économiser l'espace et faciliter la lecture. Tandis que le discours évoqué permet de signaler à l'interlocuteur qu'un échange conversationnel a eu lieu entre les anciens enseignants et l'enseignant-énonciateur, comme l'indique le premier énoncé du discours évoqué, sans qu'il soit possible de connaître le contenu exact de ces propos.

2. L'implicite

Il fait appel à des compétences qui touchent à la situation de communication, dont elles sont partagées entre l'énonciateur et ses énonciataires, précisément dans notre situation, c'est l'enseignant énonciateur qui s'adresse aux locuteurs, on adoptant des différentes voix. Tenons compte comme principal catégorie, le sous-entendu

2.1. Le sous-entendu

Notre analyse du sous-entendu s'inscrit très largement dans la théorie définie par Ducrot, Ce procédé a été rencontré dans l'article intitulé «*Contribution : le lycée colonel Lotfi d'Oran sujet de toutes les convoitises* »

Enoncés	Sous-entendus
Enoncé : « <i>les responsables vous dirons que c'est le directeur de l'académie qui à décidé, mais aucun de ces responsables n'a osé de dire non à ces dépassements</i> »	L'usage de verbe « <i>décédé</i> » laisse entendre que le directeur de l'académie connaît l'état pénible de cet établissement, mais se désintéresse carrément à ces

	<p>dépassements et même les responsables sont aussi complices. A la suite de cette détérioration au niveau du lycée Lotfi, les enseignants de ce lycée se sentent moins valorisés et ils ont constaté que les consignes de ces délégations ne sont pas tant respectées.</p>
<p>Énoncé : « <i>je parle de dégradation du lycée, il suffit de voir l'imperfection des travaux encore inachevés et qui ont coûté plus de 35milliards et malgré toutes les dénonciations des enseignants aucune commission dépêchée sur les lieux n'a reconnu cela ou n'a rejeté la réception des travaux»</i></p>	<p>Les commissions d'enquête ne réalisent rien devant telle dégradation néfaste.</p>
<p>Énoncé : « <i>faire appel à une commission d'enquête ne sert à rien car toutes ces délégations viennent dans l'établissement et son prises en charge par les responsables qu'ils doivent incriminer donc le résultat de leur rapport est clair c'est R.A.S »</i></p>	<p>L'enseignant énonciateur sous-entend que le résultat de ce rapport (le rapport des responsables) sont connus à l'avance.</p>

<p>Énoncé : « <i>La direction de l'éducation fait une main mise sur le lycée qui ne s'est pas contenté de ces dépassements</i> »</p>	<p>L'enseignant énonciateur dans cet énoncé se retranche derrière le sens littérale de ces paroles et laisse ses interlocuteurs pour l'interpréter. La direction de l'éducation ne faite rien pour exécuter ces dépassements inacceptables dans cet établissement, mais au contraire elle les soutiens car elle fait partie.</p>
---	--

Un énoncé qui porte le sous-entendu peut absolument représenter le point de vu qui correspond au sens littéral comme intégré à la réalité du locuteur. Donc le lecteur se trouve dans une situation d'interpréter le sens impliqué en se référant à l'environnement discursif et au savoir partagé.

Nous constatons que les énoncés que nous avons analysé ce sont des informations auxquels on n'avait pas pensé auparavant, ils visent en général à transformer les énoncés produits, et appelle une connaissance de la situation de l'énonciation.

3. La prolepse argumentative

L'enseignant énonciateur dans son article intitulé « fait appel à un discours antérieur comme procédé polyphonique et l'on se retrouve dans un "carrefour de voix" ».

Cet énoncé renvoie-il à ce procédé d'où l'enseignant traite les problèmes du lycée Lotfi d'Oron dans l'article « *Contribution : le lycée colonel Lotfi d'Oran sujet de toutes les convoitises* »

Énoncé : " *pour tous les ministres, responsables, chercheurs, professeurs, docteurs, ingénieurs ou madame la ministre actuelle qui connaissent très bien le lycée pour y avoir étudié ou avoir leurs enfants suivre leur cursus secondaire dans cet établissement, seront surpris et en colère de voir de tel dégât.*"

Dans ce passage, l'énonciateur manifeste une polyphonie par le recours à une prolepse puisque l'énonciateur anticipe un événement et prévoit une conséquence négative qu'il

emploie à son compte, comme argument afin de mettre la pression sur les responsables, qui devraient de ce fait agir et remédier à la situation. En disant « *seront surpris et en colère de voir de tel dégât* ».

L'enseignant-énonciateur par cette prolepse, fait une mise en scène pour rapporter le point de vue des ministres, responsables, chercheurs, professeurs, docteurs, ingénieurs ou madame la ministre et rapporter leur réaction, s'ils avaient à visiter le lycée et à voir l'état des lieux.

À travers cette polyphonie, il prévoit que pour eux, qui connaissent parfaitement le lycée Lotfi d'Oran par l'utilisation de l'adverbe " très bien" qui se charge d'apporter la certitude, ces personnages, qu'il met en scène, et qui seront surpris, voire choqués de constater la situation dans laquelle se trouve le lycée sont utilisés comme argument pour obliger les responsables de la direction de l'éducation à changer leur position et à œuvrer pour apporter des solutions à une situation désastreuse, d'autant plus que les personnages cités ne sont pas des moindres puisqu'il s'agit de la ministre elle même et de tout un staff de cadres supérieurs. C'est donc une façon sert à mettre de la pression sur les autorités locales pour qu'elles agissent en conséquence.

Dés lors, l'enseignant-énonciateur met en scène un autre argument dont ils étaient surpris de voir un tel désastre ; dans le but de les faire réfuter par la suite

4. Affirmation

Nous prenons deux énoncés où se manifeste ce phénomène d'affirmation. Le premier énoncé ci-dessous extrait de l'article « *Contribution : le lycée colonel Lotfi d'Oran sujet de toutes les convoitises* »

Énoncé : «*L'ensemble des enseignants de ce lycée ainsi que tous ceux de la wilaya savent que vu la structure de cet établissement l'une des plus belle à l'échelle africaine ou mondial peut permettre des résultats dépassant les 90% de réussite. Moi en tant que professeur dans ce lycée, je confirme cela mais à certaines conditions pédagogiques et moyens logistiques comme cela étaient par le passé* »

Dans cet énoncé, l'enseignant-énonciateur assume la responsabilité de cet énoncé, car c'est lui le responsable de ces propos en utilisant le déictique " moi" et il marque sa présence

par l'utilisation du pronom personnel 'je'. Nous comprenons par cet énoncé que le professeur avait supposé qu'il a apporté le point de vue des enseignants de ce lycée et aussi ceux la wilaya dans son propre discours, Le lycée permet d'obtenir un taux de réussite exceptionnel qui peut atteindre les 90 pour cent. L'enseignant-énonciateur confirme cela en rajoutant son propre point de vue, qui est celui du pédagogue spécialiste et de l'enseignant expérimenté. Son point de vue est mis en valeur grâce à la mise en emphase de la dernière phrase de l'énoncé. " Moi...je..." Il apporte donc un argument d'autorité.

Le deuxième énoncé extrait de l'article « *La déperdition scolaire par Bachir Hakem* » est le suivant :

Énoncé : « *C'est aussi celle qui est dominante en milieu scolaire et qui explique le malaise actuel **bien** plus que les violences brutales.* »

Le phénomène de l'affirmation se manifeste dans cet énoncé comme procédé polyphonique d'où l'adverbe 'bien' et interpréter comme une affirmation, ainsi il présente le point de vue de l'enseignant-énonciateur. Et comme la modalisation, l'affirmation exprime l'attitude de l'enseignant-énonciateur à l'égard, respectivement de son point de vue dans l'énoncé « *C'est aussi celle qui est dominante en milieu scolaire et qui explique le malaise actuel plus que les violences brutales* ». Pour imposer son argument et pour faire entrer forcément son opinion dans l'esprit du lecteur, l'enseignant-énonciateur utilise cette forme de polyphonie 'l'affirmation'.

5. La négation polémique

Dans notre article, nous avons repéré un certains nombre d'occurrence de la négation polémique. Ces négations sont destinées à contrer une opinion adverse. Nous pouvons illustrer ceci avec les extraits ci-dessous.

Énoncé : « *Faire appel à une commission d'enquête complice **ne sert à rien** car toutes ces délégations viennent dans l'établissement et sont prisent en charge par les responsables qu'ils doivent incriminer donc le résultat de leurs rapport est clair c'est R.A.S* »

Cet énoncé, donne lieu à une polyphonie de négation. Cette dernière se situe dans le passage suivant : « *Faire appel à une commission d'enquête complice **ne sert à rien*** ». Donc elle fait entendre deux points de vue. Le premier point de vue est nié, celui de l'enseignant

énonciateur en rapport avec un autre qui serait positif, et qui pourrait être exprimé de la manière suivante: « *faire appel à une commission d'enquête sert à quelque chose* »

Nous constatons dans cet énoncé que les points de vue de l'enseignant-énonciateur et de la commission d'enquête, et de ceux qui sont responsable de cette situation, sont complètement opposés, d'où l'emploi de la négation polémique. Bachir Hakem, dans cet énoncé tente d'argumenter son point de vue sur le fait qu'il n'est ya aucun résultat de faire appel à la commission d'enquête, car l'ensemble de ces délégations (qualifiées de complices par l'enseignant-énonciateur) que l'établissement reçoit, sont prises en charge par des responsables criminels, ce qui définit clairement que le rapport de la commission est certainement négatif, c'est rien à signaler.

Énoncé : « *l'organisation CLA dont la forte représentativité dans ce lycée dérange tous les responsables locaux à cause de ses dénonciations via la presse et de ses mobilisations, mais qui n'ont vu aucune suite jusqu'à ce jours da la part de la tutelle pour des raisons inconnues ou par complicité, prendra ses responsabilités l'année prochaine pour défendre l'école publique* »

Dans ce passage, nous retrouvons une polyphonie de la négation introduite par "n'ont vu aucune". L'enseignant-énonciateur fait appel à un autre énonciateur dans ce passage puisqu'il cite les propos d'autres locuteurs en ayant recours au discours évoqué qui appartient à l'ensemble des enseignants du CLA

Le premier énoncé serait donc positif et appartiendrait aux responsables qu'ils soient de l'académie ou du ministère et qui soutiendraient qu'il y aurait des suites par rapport aux dénonciations

Le deuxième point de vue, qui est complètement opposé est celui des enseignants du CLA qui assurent n'avoir vu aucune solution suite aux dénonciations « *mais qui n'ont vu aucune suite jusqu'à ce jours da la part da la tutelle pour des raisons inconnues* ».

L'enseignant-énonciateur, en rapportant le discours du CLA veut démontrer que cette dernière a fait tout son possible pour mettre fin à la dégradation, et pour que la tutelle prenne la responsabilité et réponde à leur dénonciations afin de notifier les exigences que vivent les enseignants et mettre fin au cauchemar qu'ils vivent au sein de leur établissement. Pour convaincre ses lecteurs, l'enseignant-énonciateur fait en sorte de contredire son adversaire et

pour argumenter, il montre que la tutelle affiche du mépris pour ces enseignants puisqu'elle ne répond pas à leurs inquiétudes et à leurs doléances.

Énoncé : « *cette année, malgré les obstacles vécus par les enseignants du point de vue pédagogique que ce soit au niveau des mauvais emploi du temps(que la tutelle peut vérifier), la répartition injuste des classes(professeurs de première catégorie et ceux de deuxième catégorie), celle des élèves(suivant les fonctions des parents et de leur moyens budgétaires) tout cela sous le regard complice de certains inspecteurs qui couvrent cet état de **ne pas** dénoncer les condition que vivent les enseignants*»

A l'intérieur de cet extrait, l'enseignant-syndicaliste s'exprime par l'usage d'une polyphonie de la négation polémique introduit par l'adverbe "ne pas". Et à travers elle, deux points de vue se font entendre, l'un est négatif conférer à l'enseignant-énonciateur en rapport avec un autre dit positive attribué à un autre énonciateur selon lequel les inspecteurs doivent « *dénoncer les conditions que vivent les enseignants*». Mais, en réalité, les inspecteurs se complaisent dans cette situation et ne dénoncent absolument rien y compris les injustices subies par certains enseignants et les élèves de "deuxième catégorie" « *Tout cela sous le regard complice de certains inspecteurs qui couvrent cet état* ».

Ici, l'enseignant-énonciateur introduit un segment négatif permet de réfuter le point de vue de ses adversaires qui sont les inspecteurs. Il faut dire que les professeurs ont connu beaucoup de problèmes au niveau pédagogique, que ce soit sur le plan de la confection des emplois du temps ou que ce soit la division injuste des classes, ainsi que celle des élèves suivant la situation financière de leurs parents. En assimilant au point de vue de refus, s'oppose non pas à un autre locuteur, mais à un autre point de vue, d'où les inspecteurs et la tutelle sont au courant de ces problèmes mais qu'ils ne les dénoncent malheureusement pas.

Énoncé : « *La direction de l'éducation a fait une main mise sur le lycée qui **ne s'est pas** contentée de ces dépassements et comme on dit l'appétit vient en mangeant, viens d'ouvrir un restaurant à l'intérieur du lycée, au chaque jour à partir de 13h ou 13h30 le réfectoire de l'établissement est ouvert à ces responsables qui profitent de la reprise des cours des élèves pour venir déjeuner*»

L'extrait tiré ci-dessus, comme les autres extraits précédant, montre la présence d'une négation polémique. Cette dernière est introduite par l'adverbe "ne pas". C'est pourquoi, on est en présence de deux points de vue appartenant à deux énonciateurs distincts.

Le premier segment, nié celui de l'enseignant-énonciateur « *La direction de l'éducation a fait une main mise sur le lycée qui ne s'est pas contenté de ces dépassements le lycée qui* ». Tandis que le deuxième serait positif et qui pourrait appartenir au lecteur.

L'enseignant-énonciateur par ce passage négatif défend son point de vue au départ dans lequel la direction de l'éducation a commis beaucoup de dépassements disant que « *La direction de l'éducation a fait une main mise sur le lycée* ». Il donne à travers la négation son positionnement qui marque son opposition avec quiconque qui penserait que la direction de l'éducation s'est contentée de commettre ces dépassements. Il argumente en disant que c'est les responsables de ce lycée qui sont derrière ces dépassements, car ils profitent du budget des élèves en venant manger dans le réfectoire du lycée en dehors des heures consacrées au déjeuner de ces élèves. Autrement dit, ils ne respectent pas le règlement.

Dés lors, l'enseignant dans cet extrait intime un ordre pour que la direction de l'éducation ainsi que les responsables soient jugés pour les actes irresponsables. Voir, les inciter à changer de comportement pour agir à l'exemple de leurs aînés faisant anciennement et qui pouvaient les empêcher par leurs conseils et supervision de ne plus commettre ces erreurs.

Énoncé : « *le fleuron d'Oron n'appartient pas uniquement aux enseignants de ce lycée Lotfi actuels ou à ceux de la wilaya, mais à toute la population d'Algérie, à tous les élèves de cet établissement d'aujourd'hui et d'hier* »

Nous observons dans cet énoncé, une négation dite polémique, montrant deux différents points de vue, dont le premier est nié appartenant à l'enseignant énonciateur « *le fleuron d'Oron n'appartient pas uniquement aux enseignants de ce lycée Lotfi actuels ou à ceux de la wilaya* », et un autre point de vue qui peut être celui du lecteur. Par cette stratégie argumentative, l'auteur veut impliquer le lecteur dans cette affaire. Il lui montre que c'est une affaire qui le concerne puisque le lycée appartient à tous les Algériens. Les lecteurs qui sont ces Algériens doivent donc agir et soutenir les enseignants pour mettre fin à ce cauchemar.

La négation en présence ici s'apparente à une structure en « ne...pas A, mais aussi B », dans ce cas, un autre point de vue est exprimé qui dit « *à toute la population d'Algérie, à tous les élèves de cet établissement d'aujourd'hui et d'hier* ». Nous avons constaté que le l'enseignant-énonciateur s'oppose ainsi frontalement au point de vue évoqué plus haut, à savoir « *malgré tous les écrits sur ce fleuron des établissements d'Algérie..., et malgré toutes*

les interpolations syndicales faite particulièrement par le CLA, la tutelle fait la sourde oreille » toute en effectuant une rectification marquée par « mais » en relais de la négation qui précède, sur le point de vu A.

Dans l'article « *la déperdition scolaire par Bachir Hakem* » une autre forme de négation polémique se manifeste dans les deux énoncés suivants :

Énoncé : « *Or dans la plupart des cas, la situation économique de la majeure partie des parents d'élèves **ne leur permet pas d'honorer** chaque année ces dépenses* »

L'enseignant-énonciateur met en scène un énonciateur e1 « **ne leur permet pas d'honorer chaque année ces dépenses** » à qui il attribue l'assertion de l'énoncé positive [*leur permet d'honorer chaque année ces dépenses*], énoncé auquel il s'oppose par la négation. Le contexte de l'énoncé indique que e1 correspond à l'énonciateur "les parents d'élèves". L'enseignant-énonciateur vient de décrire autrement (que ne le fait le discours) la banlieue : il explique par l'usage de cette polyphonie de négation, la situation financière des parents d'élèves est l'une des causes principale de l'échec scolaire des enfants. L'enseignant-énonciateur dans cet énoncé fait recours au propos des parents d'élèves pour argumenter son point de vue et pour faire adhérer les lecteurs.

Énoncé : « *Nul ne peut naître violent mais on acquiert ce caractère donc combattre ce phénomène **ne peut se faire par des séminaires ou des études*** ».

Ici la rectification marquée par *mais* s'effectue, en relais avec la négation qui précède, sur l'énoncé de l'enseignant-énonciateur « *Nul ne peut naître violent* », à qui il attribue l'assertion de l'énoncé positive « *peut naître violent* »

La négation pose la relation de l'enseignant-énonciateur avec son énoncé comme agonale. L'enseignant-énonciateur rejette comme fausse l'assertion positive de cet énoncé. Elle est l'outil parfait pour polémiquer avec l'autre. La description de ces deux tours de négation réalisés dans cet énoncé, se définit sur la portée de la négation qui ne s'effectue plus que sur le complément, la structure [...V+non x mais y].

Bachir Hakem par cette négation, marque son désaccord avec les points de vue de la société et plus particulièrement ceux des parents d'élèves, en les rejetant, les discréditant pour faire triompher son opinion.

6. Le paradoxe :

La manifestation de ce procédé est très fréquente dans notre corpus, il est présent dans deux reprises dans l'article intitulé « *Contribution : le lycée colonel Lotfi d'Oran sujet de toutes les convoitises* »

Énoncé : « *Faire appel à une commission d'enquête complice ne sert à rien car toutes ces délégations viennent dans l'établissement et sont prises en charge par les responsables qu'ils doivent incriminer donc le résultat de leur rapport est clair c'est un R.A.S'* ».

Ce passage est polyphonique par l'usage du paradoxe, à travers ce paradoxe, deux points de vue appartenant à deux énonciateurs distincts. Le premier est présenté sous forme d'un discours indirect accordé à l'enseignant-énonciateur d'un discours cité « *Faire appel à une commission d'enquête complice ne sert à rien* » et le deuxième segment est sous-entendu par l'emploi de l'adjectif qualificatif complice et qui serait: « *une commission d'enquête ne doit pas être complice.* » Ce point de vue appartiendrait à la voix de la sagesse populaire, à la raison. Il y a donc paradoxe entre ce qui se fait et ce qui doit se faire. Le résultat de cet acte est utilisé comme argument par l'enseignant-énonciateur : le rapport d'une commission d'enquête complice est un R.A.S.

L'enseignant-énonciateur se focalise sur ce paradoxe, qui se base sur une stratégie en lui permettant d'argumenter son propos. C'est que, en rapportant les propos de la commission d'enquête où ces délégations viennent dans l'établissement et sont prises en charge par les responsables qu'ils doivent incriminer. Bachir Hakem Pour appuyer son point de vue qui n'est pas exprimé mais sous-entendu et qui est le même que celui de la voix de la sagesse populaire, l'enseignant-énonciateur introduit un argument qui est le résultat de cette commission d'enquête introduit par la conjonction de coordination « *donc le résultat...* » qui est une sorte de conséquence logique des faits énoncés dans les dires de son adversaires c'est pourquoi, il veut montrer le paradoxe qui traverse les propos de la commission d'enquête, et accuse le caractère illogique des responsables. Du coup en mettant l'accent sur l'utilisation du verbe de modalité "doivent", elle permet de comprendre la stratégie argumentative, qui exprime le plus souvent une obligation morale. Le syndicaliste Bachir Hakem, annonce que le résultat de leur rapport est clair c'est un R.A.S (rien à signaler), Le lecteur ne peut que croire Bachir Hakem et adhérer à son raisonnement et se distancier de l'opinion des autres.

Énoncé : « *je parle de dégradation du lycée, il suffit de voir l'imperfection des travaux encore inachevés et qui ont coûté plus de 35 milliards* »

L'extrait ci-dessus représente un paradoxe exprimé par l'usage du discours direct. L'enseignant-énonciateur emploie ces propos comme étant les propos des enseignants pour servir son argumentation « *je parle de dégradation du lycée, il suffit de voir l'imperfection des travaux encore inachevés et qui ont coûté plus de 35 milliards* ». Il explique, que l'état a versé un budget énorme de 35 milliards pour la rénovation du lycée, qu'avec un budget pareil, le résultat devrait être bluffant, mais le résultat c'est l'inverse, d'où le paradoxe. Le lecteur ne peut que croire Bachir Hakem et adhérer à son raisonnement et se distancier de l'opinion des autres.

Un autre paradoxe est détecté dans l'article « *L'école privée s'est installée à l'intérieur de l'école publique* »

Énoncé : “ *Les proviseurs ne cherchent plus la stabilité de leur établissement seul leur intérêt personnel prévaut et lorsque certains syndicats intègres montent au créneau ces proviseurs haussent le ton et disent que seuls eux sont maîtres dans l'établissement qu'ils considèrent un bien personnel.*”

Dans cet énoncé, une polyphonie par le recours au paradoxe est mise en place par l'enseignant énonciateur. Alors deux points de vue qui se manifestent par une conjonction de subordination “lorsque”, le premier est dans le segment « *Les proviseurs ne cherchent plus la stabilité de leur établissement seul leur intérêt personnel prévaut* » qui appartient aux proviseurs qui s'opposent au deuxième point de vue de l'autre segment qui appartient à l'enseignant énonciateur « *lorsque certains syndicats intègres montent au créneau ces proviseurs haussent le ton et disent que seuls eux sont maîtres dans l'établissement qu'ils considèrent un bien personnel* »

L'enseignant-énonciateur, par le recours à ce paradoxe décrit le comportement des proviseurs sans valeur, sans principes qui n'ont été placés dans une situation normale devraient se soucier des intérêts des élèves. Le paradoxe vient du fait que les proviseurs font passer les intérêts personnels avant les intérêts collectifs, avant même les intérêts de cet établissement.

L'enseignant-énonciateur par ce paradoxe cherche à décréditer ses adversaires et à montrer leur égoïsme et leur malhonnêteté, loin de toute considération pour les postes qu'ils occupent.

Il en est de même dans un autre article, intitulé « *Sabotage d'un des fleurons de l'Algérie : le lycée Colonel Lotfi d'Oran* »

Énoncé : *‘‘A chaque fois qu'un élève est frappé par un enseignant, on remue ciel et terre, mais lorsqu'un enseignant est tabassé, voire assassiné par un élève, on n'en parle pas’’*

Dans cet énoncé, une polyphonie par le recours au paradoxe est mise en place par l'enseignant-énonciateur. Alors deux points de vue qui se manifestent. Le premier point de vue appartient à un premier énonciateur indéterminé, il peut appartenir aux élèves, aux parents d'élèves. « *A chaque fois qu'un élève est frappé par un enseignant, on remue ciel et terre* ». Et le deuxième point de vue, celui de l'enseignant-énonciateur, il peut aussi appartenir à l'ensemble du staff pédagogique introduit par la conjonction de coordination ‘‘mais’’.

L'enseignant-énonciateur met en évidence ce paradoxe, en rapportant le point de vue des élèves, ce qui lui permet d'argumenter son propos « *on remue ciel et terre* », l'enseignant énonciateur répond au propos de ces derniers, il utilise un autre segment introduit par ‘‘mais’’ dans « *mais lorsqu'un enseignant est tabassé, voire assassiné par un élève, on n'en parle pas* » pour marquer ce paradoxe, il met la lumière sur une situation dont souffrent les enseignants à travers des comportements inacceptables, déraisonnable et absurdes. Dès lors, l'enseignant énonciateur cherche à dénoncer ces comportements

7. Voix collectives

La mise en scène des voix collectives est fréquemment utilisée dans nos articles, Nous avons dégagés certains énoncés à travers lesquels elles se manifestent.

7.1. Les pronoms personnels

Nous avons détecté dans nos articles la manifestation de ce procédé dans ses différents types

7.1.1 Le pronom indéterminé ‘‘on’’

Nous prenons quelques énoncés où se manifeste ce pronom indéterminé, l'énoncé ci-dessous est extrait de l'article intitulé : « *Contribution : le lycée colonel Lotfi d'Oran sujet de toutes les convoitises* »

Énoncé : *‘‘Toutes ces décisions ont été prises sans l'avis d'anciens professeurs du lycée qui pouvaient conseiller et éviter ces erreurs. La direction de l'Éducation a fait une main mise*

*sur le lycée qui ne s'est pas contentée de ces dépassements et comme **on** dit l'appétit vient en mangeant, vient d'ouvrir un restaurant à l'intérieur du lycée ou chaque jour à partir de 13h ou 13h30 le réfectoire de l'établissement est ouvert à ces responsables qui profitent de la reprise des cours des élèves pour venir déjeuner.''*

Cet énoncé est considéré comme polyphonique où l'enseignant-énonciateur recourt à l'usage de la polyphonie par l'emploi de voix collectives. Il assimile sa voix à celle de la société, à travers le pronom collectif "on" disant «*comme on dit l'appétit vient en mangeant* »

L'enseignant-énonciateur se livre à ce genre de polyphonie, il introduit un argument qui est dans ce cas le dicton par le pronom "on" qui a une valeur collective et pour montrer que tout le monde partage avec lui son point de vue et son argument qui souligne l'avarice insatiable des responsables de l'académie.

L'intention du l'enseignant-énonciateur dans ce passage est d'assimiler sa voix et celle des lecteurs dans le but de créer une complicité avec eux. De ce fait, pour avoir leur consentement, il tente de leur dévoiler la véritable image de ce comportement illégal des responsables du lycée. Il décrit leurs attitudes en utilisant le mot « profite » pour mieux sensibiliser les lecteurs qui seront déterminés et partageront la même position que l'enseignant-énonciateur.

Il en est de même dans un autre article, intitulé « *La violence dans l'Education, un phénomène qui ne cesse de menacer la vie des enseignants et des élève* » se présentent dans les deux énoncés suivants :

Enoncé : *"A chaque fois qu'un élève est frappé par un enseignant, **on** remue ciel et terre, mais lorsqu'un enseignant est tabassé, voire assassiné par un élève, **on** n'en parle pas"*

Dans cet extrait comme nous pouvons le voir une polyphonie se manifeste par le pronom collectif "on" qui réfère à une prise en charge énonciative donnant naissance à une multiplicité de voix. Le "on" dans le premier cas renvoie aux élèves et aux parents d'élèves « *On remue ciel et terre* » et dans « *on n'en parle pas* » donc, nous pouvons interpréter le "on" comme renvoyant aux élèves, aux parents d'élèves mais on peut rajouter le staff administratif qui très souvent ne défend pas ses enseignants dans ce genre de situation.

De ce fait, L'enseignant énonciateur tente de dévoiler ce qui se passe en réalité dans une classe et montre quel est la valeur des enseignants auprès de leurs élèves, en utilisant les deux mots « tabassé » et « assassiné » pour plus les toucher dans leur sentiment en sous-entendant qu'ils sont opprimés. Dès lors, les lecteurs seront persuadés et partageront la même position que l'enseignant-énonciateur.

Énoncé : *“ On a tendance à donner une image monstrueuse des enseignants”*

Cet extrait est dit polyphonique par l'ensemble de voix qui se manifeste par l'emploi de pronoms collectif “on”, nous pouvons interpréter ce *on*, en se basant sur l'information présentée dans le discours qu'il renvoie aux parents d'élèves et à l'opinion publique « *On a tendance à donner une image monstrueuse des enseignants* ».

De ce fait, nous pouvons déduire que l'emploi du *on*, assure une prise en charge énonciative, par le recours à ce pronom c'est la voix des autres et Bachir Hakem est contre cette situation et il voudrait soigner l'image qu'on donne des enseignants.

L'enseignant énonciateur marque son engagement et s'appuie sur un nombre de voix, servants de témoins s'ajoutant d'autres voix pour donner une force argumentative.

7.1.2. Le pronom personnel “vous”

Énoncé : *“Aujourd'hui lorsque vous posez la question, pourquoi l'inscription de cet élève ou pourquoi prive-t-on le lycée et les élèves de surveillant général ou pourquoi donne-t-on tel local réservé à l'enseignement des élèves à des inspecteurs ou pourquoi ce va et vient des inspecteurs en dehors de leur mission, au milieu des élèves, ou pourquoi l'infirmerie des élèves est affectée à un inspecteur, les responsables du lycée vous dirons que c'est le directeur de l'académie qui a décidé”*

L'enseignant-énonciateur met en scène la voix de l'énonciataire. En effet par l'emploi du pronom personnel “vous”, il s'adresse directement au lecteur et l'implique aussi dans son discours. Les questions qui sont posées dans cet énoncé sont celles de l'énonciataire.

Par cette mise en scène, l'enseignant-énonciateur veut montrer à son lecteur que toutes ces questions sont légitimes et que toute personne normale peut les poser.

A travers ce passage, l'enseignant-énonciateur cherche à justifier sa position et à montrer que ce n'est pas lui qui accuse le directeur de l'académie mais ce sont les responsables

du lycée. De plus, il implique le lecteur pour gagner sa confiance et sa complicité mais aussi pour lui montrer qu'il est concerné par cette situation.

7.1.3. Le pronom personnel ‘nous’

Énoncé : *“Si la tutelle est au courant de cela et ferme les yeux sur ces dépassements, dégradations, dilapidations des biens de ce lycée, **nous nous** continuerons à dénoncer, protester pour défendre l'école publique de qualité. Le fleuron d'Oran n'appartient pas uniquement aux enseignants du lycée Lotfi actuels ou à ceux de la wilaya mais à toute la population d'Algérie, à tous les élèves de cet établissement d'aujourd'hui et d'hier. Disons ensemble non à ce désastre, rendons à cet établissement toute sa splendeur d'hier. Que la tutelle fasse un geste et fasse appel aux anciens actuels et ceux d'hier pour la conseiller sinon **nous** aurons tous perdu l'un des plus beaux fleurons d'Algérie car **nous** avons reçu la visite de délégation étrangère qui ont été ébahis par cette structure qui peut atteindre les bas fonds de l'enseignement si on n'intervient pas sérieusement.”*

Dans ce passage, on relève la présence d'une polyphonie par l'emploi de pronoms collectifs ‘nous’ donnant naissance à une diversité de voix. Dès lors, le premier ‘nous’ renvoie à l'enseignant-énonciateur Mais aussi à tous les enseignants du lycée qui luttent à ses côtés «*nous nous continuerons à dénoncer* ». Le ‘nous’ dans l'impérative «*disons ensemble* », «*nous aurons tous perdu...* », Et «*nous avons reçu la visite* » renvoie à tous les travailleurs de l'établissement et aux élèves puisque ce sont eux qui ont reçu la visite de délégation étrangères, mais dans les occurrences précédentes, il renvoie effectivement à tous les Algériens et vous pouvez dire qu'il représente un coup de force discursif puisqu'il implique tous les Algériens et leur demande de façon directe et explicite d'intervenir pour dénoncer cette spoliation et mettre terme à cette situation. Revoir l'énoncé et c'est là le coup de force discursif.

Nous comprenons que l'enseignant-énonciateur dans cet énoncé met en avant l'entêtement et l'indifférence de la tutelle. L'emploi du pronom ‘on’ renvoie à la tutelle, c'est elle qui doit intervenir, il marque sa distanciation vu cette ruine. Du coup, les lecteurs se retrouvent concernés par la cause que défend l'enseignant-énonciateur et seront dans l'obligation de partager.

Cette polyphonie est une stratégie utilisée par l'enseignant-énonciateur pour inciter les lecteurs non pas seulement à partager son point de vue mais pour les pousser à parler, voire, à entreprendre des actions pour changer cette situation.

Énoncé : *“Nous avons maintes fois demandé une vraie enquête et que les résultats de celle-ci soit rendus publiques, les responsables doivent payer car l'état déboursent des milliards pour la réhabilitation des anciennes structures historiques mais celle-ci ressemble beaucoup plus à une dégradation”*.

Dans cet extrait, nous constatons l'existence d'une polyphonie par l'emploi du pronom collectif. Ce type de polyphonie se manifeste par l'usage du pronom collectif “nous” qui renvoie à plusieurs voix qui se font entendre. L'enseignant-énonciateur réunit sa voix avec celle des autres enseignants du Lycée Colonel Lotfi d'Oran.

Le “nous” dans cet extrait sert à faire entendre la voix de l'enseignant-énonciateur et celle de ses collègues pour faire plus de poids et donc faire adhérer le lecteur, ils voudraient rendre leur enquête publique et prouver à la société que ce sont les responsables qui sont derrière cette ruine. En effet il introduit par l'usage de conjonction de coordination “car” une justification à ses propos en disant « *car l'état déboursent des milliards pour la réhabilitation des anciennes structures historiques mais celle-ci ressemble beaucoup plus à une dégradation* »

Énoncé : *“je parle de dégradation du lycée, il suffit de voir l'imperfection des travaux encore inachevés et qui ont coûté plus de 35 milliards et malgré toutes les dénonciations aucune commission dépêchée sur les lieux n'a reconnu cela ou n'a rejeté la réception des travaux ; nous avons même été menacés pour ces dénonciations”*.

Dans l'énoncé présent, l'enseignant-énonciateur recourt à l'usage de la polyphonie par l'emploi de voix collectives. Il assimile sa voix à celle des enseignants du Lycée Colonel Lotfi d'Oran, à travers le pronom personnel “nous”. C'est Bachir Hakem qui écrit et qui fait l'état des lieux. Il assume par le “je” tout ce qu'il fait mais il montre en même temps, qu'il a à ces côtés ses collègues qui le soutiennent d'où cette alternative entre le “je” et le “nous”.

En assimilant la voix de ces collègues à sa propre voix, il montre et il démontre qu'il défend une cause juste et veut convaincre ses lecteurs pour qu'ils adhèrent à sa cause et pour sauver cet établissement en ruine.

Encore un autre énoncé extrait dans l'article intitulé «

Énoncé : « *Nous ne pouvons nous taire sur ce phénomène et nous invitons la tutelle à corriger cette ségrégation à l'intérieur de l'école publique* »

A travers ce passage, nous constatons l'existence d'une polyphonie par l'emploi de pronoms collectifs. Ce type de polyphonie se caractérise par l'usage du pronom collectif « nous » à travers deux voix qui se font entendre. Dès lors, l'enseignant-énonciateur assimile sa voix à celle de l'ensemble des enseignants qui font parti aussi de lycée Lotfi d'Oran « *Nous ne pouvons nous taire sur ce phénomène et nous invitons* ».

Dans cet énoncé, l'enseignant-énonciateur met en avant une négation de la situation dans laquelle se retrouvent tous les enseignants, cette situation dont ils sont tous concernés en disant « *Nous ne pouvons nous taire sur ce phénomène* ». En effet par cette négation l'enseignant rajoute à sa propre voix, les voix de ses collègues pour montrer leur union et la force qui découle de cette union et pour montrer que la situation concerne tous les enseignants « *nous invitons la tutelle à corriger cette ségrégation à l'intérieur de l'école publique* ».

L'enseignant-énonciateur fait comme s'il ne pouvait pas avoir un autre point de vue. Donc, il établit une complicité de voix entre lui et les enseignants afin de convaincre les lecteurs. Ces derniers ne peuvent plus contester sa thèse. Du coup, les lecteurs se retrouveront concernés par cette situation et seront dans l'obligation de la partager ; cette polyphonie est une stratégie utilisée par l'enseignant énonciateur pour assurer l'approbation de ses lecteurs, voire à changer cette situation qui pourraient réagir pour apporter des changements ou du moins comprendre la situation et partager le point de vue de l'enseignant-énonciateur.

7.2. La doxa

Nous avons constaté la présence de ce procédé dans notre article qui traite de « *Contribution : le lycée colonel Lotfi d'Oran sujet de toutes les convoitises* »

Énoncé : « *Toutes ces décisions ont été prises sans l'avis d'anciens professeurs du lycée qui pouvaient conseiller et éviter ces erreurs. La direction de l'Education a fait une main mise sur le lycée qui ne s'est pas contentée de ces dépassements et comme on dit l'appétit vient en mangeant, vient d'ouvrir un restaurant à l'intérieur du lycée ou chaque jour à partir de 13h*

ou 13h30 le réfectoire de l'établissement est ouvert à ces responsables qui profitent de la reprise des cours des élèves pour venir déjeuner.''

Dans ce passage, nous sommes en présence d'un marqueur polyphonique qui est la doxa, elle est impliquée dans cet énoncé par un discours indirect introduit par le verbe de parole "dire" qui circule sans annoncer d'autre origine que celle de l'évidence même. L'enseignant-énonciateur explique que la direction de l'Education a pris en charge cette situation, le réfectoire du lycée pour les élèves qui restent ouvert après 13heures, pour que des personnes d'ailleurs viennent déjeuner sur le budget des élèves, pour cela il prétend livrer une vérité d'opinion commune on disant « *l'appétit vient en mangeant* », cela fait référence au fait qu'il suffit de commencer à manger pour ne plus avoir envie de s'arrêter, même si l'on n'avait pas forcément faim. En mangeant, on a de plus en plus d'appétit. Ce dernier est en effet stimulé par le plaisir que l'on prend quand on commence à déguster la nourriture.

La doxa est utilisée à travers l'emploi des proverbes et des dictons qui font appel à la sagesse populaire, mais elle est aussi présente quand on fait appel aux valeurs sociales et ancestrales. C'est ce qu'on remarque à travers tout le passage parce que l'enseignant-énonciateur dénonce le fait que les responsables n'aient accordé aucune valeurs aux anciens professeurs, qui, vu leur expérience et leur sagesse auraient pu apporter leur aide et leur soutien ne serait-ce qu'en conseillant. Malheureusement, ces derniers ont été complètement ignorés par leur tutelle. Il explique que le désir de faire quelque chose nait de sa pratique et plus on pratique, plus on a envie de continuer.

Énoncé : *'Avant la direction de l'Education de la wilaya d'Oran devait obtempérer à tous les besoins de ce lieu qui par le passé réunissait près de 3000 élèves et plus de 150 enseignants, en retour le lycée se classait chaque année le premier au niveau de la région et parmi les premiers au niveau national et à toutes revendications des professeurs ou de l'administration, le directeur de l'Education était tenu pour responsable et devait rendre compte à la tutelle'*

Ce passage est polyphonique par l'usage de la doxa. Nous constatons deux point de vue, le premier sous-entendu: « *Le directeur de l'éducation ne rend aucun compte à la tutelle* », le deuxième « *le directeur de l'éducation devait rendre compte à la tutelle* » et qui appartient à l'enseignant-énonciateur introduit par le verbe de modalité "devait", en mettant

l'accent sur ce dernier, la doxa permet de comprendre la stratégie argumentative. Donc, par cette doxa le l'enseignant-énonciateur cherche à exprimer une obligation morale.

Énoncé : *“ Nous avons maintes fois demandé une vraie enquête et que les résultats de celle-ci soit rendus publiques, les responsables doivent payer car l'état déboursent des milliards pour la réhabilitation des anciens structures historiques mais celle-ci ressemble beaucoup plus à une dégradation.”*

L'extrait ci-dessous représente une doxa exprimée par le verbe de modalité “doivent” et un verbe introducteur “demander”. Dans cet énoncé se font entendre deux voix, la première appartient à l'enseignant-énonciateur «*les responsables doivent payer car l'état déboursent des milliards pour la réhabilitation des anciens structures historiques mais celle-ci ressemble beaucoup plus à une dégradation* » renvoie au point de vue des responsables et qui serait «*les responsables ne payent pas pour leurs actes*»

Par cette doxa l'enseignant-énonciateur utilise un verbe de modalité pour exprimer une obligation morale et montrer que tout responsable se doit de rendre compte de ses actes et de ses décisions.

7.2.1. Le dicton

Le dicton est dit polyphonique parce qu'il est assimilé à une voix collective, en général il donne une argumentation, qui ne peut que être acceptée par l'auditoire car il exprime des valeurs acceptées et partagées par les membres d'une même communauté, il résulte de la sagesse populaire et des expériences accumulées.

Dans l'ensemble de notre corpus, on a relevé un seul dicton dans l'article intitulé « *Contribution : le lycée colonel Lotfi d'Oran sujet de toutes les convoitises* »

Énoncé : *la direction de l'Education a fait une main mise sur le lycée qui ne s'est pas contentée de ces dépassements et comme on dit l'appétit vient en mangeant, vient d'ouvrir un restaurant à l'intérieur du lycée ou chaque jour à partir de 13h ou 13h30 le réfectoire de l'établissement est ouvert à ces responsables qui profitent de la reprise des cours des élèves pour venir déjeuner.”*

Dans cet énoncé, l'enseignant-énonciateur recourt à l'usage d'un dicton en tant que procédé polyphonique qui manifeste une multiplicité de voix. Parallèlement, plus à la voix de l'enseignant-énonciateur, nous retrouvons une autre voix mais reste indéfini, appartenant à

une voix collective qui relève de la sagesse des nations. Et en tant que procédé argumentatif, qui profère une force à l'argumentation et une crédibilité qui relève de l'autorité.

Cet énoncé est pris comme une réponse à un autre énoncé avec lequel il est enchaîné. C'est que, dans ce passage Bachir Hakem donne une sorte de réponse au propos accusateurs de la direction de l'Education envers les responsables du lycée. A travers ce dicton, deux interlocuteurs sont mis en scène, la direction de l'Education d'un côté et les responsables du lycée d'un autre côté. Alors l'enseignant-énonciateurs, par ce dicton met en avant une mise en scène, dans laquelle il donne aux responsables du lycée le rôle du coupable et la direction de l'Education du désordre. Et les élèves comme des victimes.

C'est pourquoi, pour souligner l'injustice, l'enseignant-énonciateur mobilise un dicton assez familier pour le lecteur algérien, utilisé souvent comme un argument doxique, partagé par toute la communauté. Donc, l'intention de l'enseignant-énonciateur est de décrire mieux le comportement des responsables du lycée et leurs abus de pouvoir et d'autorité.

Ce procédé relève non seulement de la polyphonie par la multiplicité de voix qu'il couvre, mais aussi comme un moyen très efficace pour l'enseignant-énonciateur d'argumenter son propos.

Ce procédé est employé une seule fois dans nos articles que nous avons analysés. Bachir Hakem s'appuie sur ce procédé pour faire passer un message, et qu'est facilement interprétable du lecteur, vu qu'il relève du stocke doxique de toute la communauté francophone..

Dans notre corpus, l'enseignant-énonciateur s'appuie sur le dicton pour exprimer cet amour immodéré et grandissant des responsables pour l'argent et la richesse, peu importe sa source. Il est un bon moyen pour argumenter, parce qu'il manifeste non seulement sa voix mais celle de la communauté à laquelle il appartient lui et ses lecteurs. Il lui profère une autorité à l'égard de laquelle le lecteur ne peut qu'adhérer.

7.2.2. Les valeurs sociales

Les valeurs sociales se manifestent concrètement dans les manières de penser et d'agir des individus. Nous avons noté la présence de ce procédé dans les énoncés ci-dessus.

Les deux premiers énoncés sont extraits de l'article intitulé « *Contribution : le lycée colonel Lotfi d'Oran sujet de toutes les convoitises* »

Énoncé : « *faire appel à une commission d'enquête complice ne sert à rien car toutes ces délégations viennent dans l'établissement et sont prises en charge par les responsables qu'ils doivent incriminer donc le résultat de leur rapport est clair c'est un R.A.S* ».

L'enseignant-énonciateur dans cet extrait, fait appel aux valeurs sociales. L'enseignant syndicaliste cite le résultat de ce rapport est évident à partir du moment où ces commissions d'enquête sont prises en charge par les responsables que l'enseignant-énonciateur accuse les commissions d'enquête sont alors complices et ne peuvent émettre un avis qui incrimine ces mêmes personnes, à savoir les responsables du lycée et de la direction de l'éducation. Du coup en mettant l'accent sur l'utilisation du verbe de modalité "doivent", elle permet de comprendre la stratégie argumentative, qui exprime le plus souvent une obligation morale.

Énoncé : « *Toutes ces décisions ont été prises sans l'avis d'anciens professeurs du lycée qui pouvaient conseiller et éviter ces erreurs. La direction de l'Education a fait une main mise sur le lycée qui ne s'est pas contentée de ces dépassements et comme on dit l'appétit vient en mangeant, vient d'ouvrir un restaurant à l'intérieur du lycée ou chaque jour à partir de 13h ou 13h30 le réfectoire de l'établissement est ouvert à ces responsables qui profitent de la reprise des cours des élèves pour venir déjeuner.* »

L'enseignant-énonciateur explique que la direction de l'Education a pris en charge cette situation, le réfectoire du lycée pour les élèves qui restent ouvert après 13 heures, pour que des personnes d'ailleurs viennent déjeuner sur le budget des élèves. C'est ce qu'on remarque à travers tout le passage parce que l'enseignant-énonciateur dénonce le fait que les responsables n'aient accordé aucune valeur aux anciens professeurs, qui, vu leur expérience et leur sagesse auraient pu apporter leur aide et leur soutien ne serait-ce qu'en conseillant. Malheureusement, ces derniers ont été complètement ignorés par leur tutelle.

Nous avons relevé un autre énoncé dans l'article « *La violence dans l'Education, un phénomène qui ne cesse de menacer la vie des enseignants et des élèves* »

Énoncé : *“A chaque fois qu'un élève est frappé par un enseignant, on remue ciel et terre, mais lorsqu'un enseignant est tabassé, voire assassiné par un élève, on n'en parle pas”.*

Dans cet extrait, L'enseignant énonciateur tente de dévoiler ce qui se passe en réalité dans une classe et montre quel est la valeur des enseignants auprès de leurs élèves, en utilisant les deux mots « tabassé » et « assassiné » pour plus les toucher dans leur sentiment en sous-entendant qu'ils sont opprimés. Dès lors, les lecteurs seront persuadés et partageront la même position que l'enseignant-énonciateur.

8. Le renchérissement

Nous avons relevé deux énoncés de ce procédé dans l'extrait de discours argumentatif qui traite *« la contribution dans le lycée Colonel Lotfi d'Oran »*.

Énoncé : *« La direction de l'Education a fait une main mise sur le lycée qui ne s'est pas contentée de ces dépassements et comme on dit l'appétit vient en mangeant, vient d'ouvrir un restaurant à l'intérieur du lycée ou chaque jour à partir de 13h ou 13 :30 leurs réfectoire de l'établissement est ouvert à ces responsables qui profitent de la reprise des cours des élèves pour venir déjeuner»*

Cet énoncé est considéré comme polyphonique, à travers la manifestation de deux arguments attribués à deux énonciateurs distincts. Ces derniers sont concrets par le recours au renchérissement, où dans le premier rhème *« le lycée qui ne s'est pas contentée de ces dépassements »* renvoie à l'argument des enseignants du lycée et le deuxième rhème introduit comme un dicton appartenant à l'enseignant-énonciateur *« vient d'ouvrir un restaurant à l'intérieur du lycée ou chaque jour à partir de 13h ou 13 :30 leurs réfectoire de l'établissement est ouvert à ces responsables qui profitent de la reprise des cours des élèves pour venir déjeuner»* reprend l'argument des enseignants qu'il déclare comme non pertinent, mais pour le rendre pertinent, il doit être complété par un deuxième rhème.

L'enseignant-énonciateur par là veut persuader que la direction de l'éducation est complice et elle cautionne ces dépassements. En revanche, l'ensemble des enseignants de cet établissement sont contre ces dépassements, alors il tente de montrer que le deuxième argument sert à renforcer le premier pour qu'ils deviennent plus convaincants.

Énoncé: « *donc le fleuron est convoité par des inspecteurs avec la complicité du directeur de l'éducation qui après avoir autorisé les inspecteurs d'occuper les locaux des élèves ainsi que leur infirmerie et leur allées et venues quotidiennement convoquées par ces derniers, dérangeant tout le staff pédagogique ainsi que la vie scolaire dans l'établissement alors que leur secrétariat aménagé pour bureau ainsi que leur porte d'entrée se trouve de l'autre côté de la porte d'entrée des enseignants et des travailleurs* »

Dans ce passage nous sommes en présence d'une polyphonie par l'usage de renchérissement.

Les inspecteurs ne se contentent pas seulement d'occuper les locaux, mais ils dérangent la vie scolaire et pédagogique des élèves par leurs aller et venues d'autant plus qu'ils ont une porte qui leur est réservée mais qui n'est pas utilisée.

Par cet énoncé, l'enseignant-énonciateur remet en cause l'attitude de ces inspecteurs qui manquent de scrupule et qui ne respectent pas la vie scolaire au sein de cet établissement.

Il fait aussi appel à la doxa mais d'une manière implicite, car tout le monde sait que les enseignants et, à plus forte raison, les inspecteurs, ce doivent d'être des modèles, des exemples d'un comportement irréprochable.

Nous avons détecté un énoncé de procédé dans l'article « *La violence dans l'éducation, un phénomène qui ne cesse de menacer la vie des enseignants et des élèves* »

Énoncé : « *L'école publique cesse alors non seulement d'exercer ces effets éducatifs, cognitifs, psychopédagogiques et civique mais elle renonce aussi à son rôle redistributif, socialement primordial.* »

À rapprocher les deux tours précédent (comparaison et négation) pour leur façon de marquer l'altérité énonciative, le renchérissement est de types : [...non seulement x, mais aussi y].

L'enseignant-énonciateur sur le rhème « *L'école publique cesse alors* », met en relations deux rhèmes x et y pour déclarer que patience du premier « *seulement d'exercer ces effets éducatifs, cognitifs, psychopédagogiques et civique* » qu'il attribue à e1 doit se

compléter de la prise en compte du second « *elle renonce aussi à son rôle redistributif, socialement primordial.* » qu'il s'attribue.

En outre, la négation en 'non' réfute l'argument x « *d'exercer ces effets éducatifs, cognitifs, psychopédagogiques et civique* » ; la négation en *non seulement* nie non pas x mais l'assertion exécutive de x ; la réfutation porte uniquement sur *seulement*. De sorte que l'enseignant-énonciateur s'accorde avec e1 sur x, le désaccord portant sur le fait que le thème 'L'école' puisse avoir pour rhème le seul x, l'enseignant-énonciateur affirmant que x doit être complété par y qui serait également intéressant de comparer, notamment du point de vue des effets de sens, le renchérissement et la comparaison d'égalité.

Nous avons trouvé le même type de renchérissement dans l'article intitulé « *Ecole algérienne : l'échec scolaire, la famille et la violence sont étroitement liés* »

Énoncé : « *L'école n'est pas uniquement l'établissement mais c'est aussi toute la société* »

Cet énoncé donne lieu à une polyphonie de renchérissement. L'enseignant-énonciateur sur le rhème « *L'école* » met en relations deux rhèmes x et y pour déclarer que patience du premier « *est uniquement l'établissement* » qu'il attribue à e1 doit se compléter de la prise en compte du second « *aussi toute la société* » qu'il s'attribue.

Par la suite, la négation en 'n'est' réfute l'argument x « *L'école est l'établissement* » ; la négation en *n'est pas uniquement* nie non pas x mais l'assertion exécutive de x ; l'objection porte seulement sur *uniquement*. De manière que, l'enseignant-énonciateur s'accorde avec e1 sur x, l'opposition portant sur le fait que le thème 'L'école' puisse avoir pour rhème le seul x, l'enseignant-énonciateur assure que x doit être complété par y qui serait également intéressant de comparer, notamment du point de vue des effets de sens, le renchérissement et la comparaison d'égalité

9. Les connecteurs argumentatifs

9.2. Les connecteurs logiques

Ils établissent l'accent sur l'argumentation qui sous-tend un discours. Ils sont utiles dans un discours argumentatif et expriment différents liens logico-sémantiques tels que la cause, la conséquence, la concession

9.2.1. La cause

Exprimer une cause c'est donner la raison ou l'explication d'un événement, d'un fait ou d'une attitude pour convaincre son auditoire. Ce procédé est très utilisé dans le discours de Bachir Hakem puisque le but de ce dernier est de convaincre ses lecteurs.

Nous avons relevé certains énoncés à travers lesquels se manifeste ce procédé polyphonique dans l'article « *Contribution : le lycée colonel Lotfi d'Oran sujet de toutes les convoitises* »

Énoncé : « *Faire appel à une commission d'enquête complice ne sert à rien car toutes ces délégations viennent dans l'établissement et sont prises en charge par les responsables qu'ils doivent incriminer donc le résultat de leur rapport est clair c'est un R.A.S* »

L'enseignant-énonciateur utilise dans ce passage une polyphonie par l'emploi du connecteur "car" qui permet de mettre en scène un deuxième énoncé. Selon Ducrot l'usage de "car" permet au locuteur de « *prétendre dire E₂ sur la simple foi de l'allocutaire, qu'il le dise parce que l'allocutaire l'a dit. En revanche, il peut très bien dire E₂ s'il le prend sous sa responsabilité, s'il le reprend à son propre compte – en signalant seulement qu'il parle en conformité avec l'allocutaire* » (1980 : 48). L'énonciateur donc met en scène un deuxième énonciataire (désigné par E₂) introduit par "car" qui permet de justifier l'énoncé d'un premier énonciateur (désigné par E₁).

Bachir Hakem a pour but de montrer les propos de la commission d'enquête, et accuse le caractère illogique de cette commission. Du coup, il avance au départ un passage dans lequel il explique « *faire appel à une commission d'enquête complice ne se sert à rien* » comme étant des propos appartenant à un premier énonciateur. Et pour soutenir ses propos, il énonce un argument introduit par "car" permettant de mettre en scène un autre énoncé qui soutiendra et justifiera les propos du premier. Alors, il explique que ces commissions dépendent de l'établissement et sont prises en charges par les responsables qu'ils doivent accusés. Du coup ses commissions ne peuvent pas assurer la tâche qui leur incombe puisqu'elles ne peuvent de ce fait emmètre un rapport objectif. Une commission d'enquête se doit d'être neutre et non complice

Dès lors, l'introduction d'un autre énonciateur qui soutient les propos du premier permet à l'enseignant-énonciateur de faire croire aux lecteurs en la vertu de son opinion, et ainsi de les persuader pour qu'ils puissent à leur tour le soutenir.

Ce procédé polyphonique "car" se présente dans trois autres énoncés.

Énoncé : *"Nous avons maintes fois demandé une vraie enquête et que les résultats de celle-ci soit rendus publiques, les responsables doivent payer car l'état déboursent des milliards pour la réhabilitation des anciens structures historiques mais celle-ci ressemble beaucoup plus à une dégradation."*

L'enseignant-énonciateur emploie à travers ce passage une polyphonie par l'usage du connecteur "car" qui permet d'établir en scène un deuxième énoncé afin d'expliquer l'énoncé d'un premier énonciateur.

L'intention du l'enseignant-énonciateur dans ce passage est d'annoncé que faire une enquête dans ce lycée n'est pas encore fondée. Dès lors, il énonce un passage dans lequel il démontre que dans ce lycée « *Nous avons mainte fois demandé une vraie enquête et que les résultats de celle-ci soit rendus publiques, les responsables doivent payer* » ; ces propos concernent à un premier énonciateur, et pour argumenter ces propos, il apporte un argument introduit par "car", accordant d'affecter en scène un autre énoncé appartenant à un autre énonciateur qui expliquera les propos du premier. Alors il déclare que l'état dépense des milliards pour la rénovation de l'ancien établissement, mais en dépit de toutes ces dépenses, les résultats sont choquants.

Donc, l'introduction d'un autre énonciateur qui affirme les propos du premier permet à l'enseignant-énonciateur de convaincre les lecteurs en l'aptitude de sa pensée.

Énoncé : *"la partie dortoir et internat délaissée et aujourd'hui en ruine, même les inspecteurs l'ont fui car leurs bureaux se trouvaient parmi les box de certains dortoirs, en trouvèrent la raison pour s'accaparer les locaux des élèves sur ordre du directeur de l'académie."*

Dans l'énoncé présent, l'enseignant-énonciateur recours au connecteur "car" comme marqueur polyphonique qui établit une liaison entre deux énoncés. De ce fait, il met en scène un argument qui appartient au premier énonciateur « *la partie dortoir et internat délaissée et aujourd'hui en ruine, même les inspecteurs l'ont fui* », dans lequel il explique que le dortoir

déserté est aujourd'hui en destruction et les inspecteurs l'ont abandonnée, puis il utilise "car" pour expliquer le rapport entre ces inspecteurs et le dortoir qui est une partie logiquement réservée exclusivement aux élèves. Par l'emploi de l'articulateur "car", l'enseignant-énonciateur apporte une nouvelle information qui est une explication du fait qui précède. Cette explication est donc utilisée comme argument à fin de convaincre les lecteurs.

Énoncé : " *Que la tutelle fasse un geste et fasse appel aux anciens actuels et ceux d'hier pour la conseiller sinon nous aurons tous perdu l'un des plus beaux fleurons d'Algérie car nous avons reçu la visite de délégation étrangère qui ont été ébahis par cette structure qui peut atteindre les bas fonds de l'enseignement si on n'intervient pas sérieusement.*"

L'enseignant-énonciateur fait recours à la polyphonie par l'emploi du connecteur "car" qui se caractérise par une double fonction, il permet d'introduire une autre voix. Dès lors, il met en scène un deuxième énonciateur pour soutenir ce qu'il avance où il explique que la tutelle doit prendre cette situation en charge et faire un appel aux anciens actuels pour s'engager afin de ne pas perdre l'un des meilleurs lycées d'Algérie « *Que la tutelle fasse un geste et fasse appel aux anciens actuels et ceux d'hier pour la conseiller sinon nous aurons tous perdu l'un des plus beaux fleurons d'Algérie* » et pour argumenter ses propos il énonce un argument par le connecteur "car" en mettant en scène un deuxième énonciateur pour expliquer le premier énoncé, il affirme que la délégation étrangère lors de sa dernière visite s'est étonnée d'observer les dégâts et il faut intervenir sérieusement pour éviter d'atteindre les bas fonds de l'enseignement.

L'enseignant-énonciateur par l'emploi de "car" apporte une explication qui n'est autre que le témoignage de cette délégation étrangère pour confirmer les dégâts provoqués par cette opération de restauration de l'établissement. Ce témoignage introduit par le connecteur "car" sert à confirmer le constat de l'enseignant-énonciateur pour ainsi convaincre les lecteurs et leur montrer à quel point il est objectif et crédible. Il se sert donc du point de vue des autres pour soutenir son propos, point de vue et persuader ses lecteurs.

Dès lors, un autre connecteur polyphonique est présent dans notre corpus qui est la locution "à cause de "

Énoncé : " *L'organisation CLA dont la forte représentativité dans ce lycée dérange tous les responsables locaux à cause de ses dénonciations via la presse et de ses mobilisations mais*

qui n'ont vu aucune suite jusqu'à ce jour de la part de la tutelle pour des raisons inconnues ou par complicité, prendra ses responsabilités l'année prochaine pour défendre l'école publique.”

L'enseignant-énonciateur introduit dans ce passage une polyphonie par l'utilisation du connecteur “à cause de” qui permet de mettre un deuxième argument pour soutenir l'énoncé d'un premier énonciateur.

L'enseignant-énonciateur met au départ un passage dans lequel il décrit le comportement du syndicat « *L'organisation CLA dont la forte représentativité dans ce lycée dérange tous les responsables locaux* » sont des paroles appropriées à un premier énonciateur et pour justifier ses propos, il emploie un argument introduit par “à cause de” pour soutenir les propos du premier énonciateur.

L'enseignant-énonciateur montre que le CLA dérange les responsables puis il apporte le pourquoi à travers l'emploi de “à cause de”. Il justifie donc ses propos par une explication qui sert d'argument.

Énoncé : “*la partie administrative prise en charge et dont les travaux ont été plusieurs fois refaits à cause de certaines fuites*”

Dans cet énoncé, nous sommes en présence d'une polyphonie par l'usage du connecteur “à cause de” qui introduit deux points de vue. Le premier est un constat et le deuxième est une explication qui sert à justifier ce qui précède.

L'enseignant-énonciateur ici affirme que ce qui concerne le côté administratif les travaux ont été refaits plusieurs fois « *la partie administrative prise en charge et dont les travaux ont été plusieurs fois refaits* ». Cet énoncé est la partie attribuée à un premier énonciateur et pour bien expliquer son opinion il présente une justification par le connecteur “à cause de” impliquant un autre énoncé qui justifie le premier énoncé. Donc, l'enseignant-énonciateur assure ses propos pour convaincre ses lecteurs.

Par ailleurs, le procédé de l'explication est présent dans un autre énoncé, mais cette fois avec un autre connecteur. Il s'agit de “puisque”, où l'enseignant parle de la libération des logements qui est destiné au staff des surveillants généraux.

Énoncé : « *Aujourd'hui la dilapidation de ce lieu continue **puisque** la convoitise de certains responsables et inspecteurs s'est retournée vers le bloc des logements d'astreintes indépendants, destinés au staff surveillants généraux, trois pour trois étages, en plus le rez-de-chaussée, et celui de l'intendance* ».

A travers ce passage, on est en présence d'une polyphonie par l'usage de la conjonction de subordination 'puisque'. En effet elle permet d'introduire une explication en mettant en scène un deuxième énonciateur, Maingueneau explique ceci dans son ouvrage « *l'énonciation de la linguistique française* »

« *Grâce à lui on peut s'appuyer de manière en quelque sorte offensive sur ce qui est déjà admis par celui qu'il s'agit de convaincre, on peut l'enfermer pour lui imposer une conclusion qui est censé découler de ce qu'il tient pour valide.* ». (1999 :146.) Martine Bracops affirme dans son ouvrage « *introduction à la pragmatique* »

« *Puisque est le vecteur privilégié de l'autorité **polyphonique**, c'est-à-dire de la manifestation dans le discours d'une autorité dont le locuteur se fait l'écho, dont il répercute les dires, mais à laquelle il ne s'assoie pas (le locuteur produit un dire₂, mais pas de dire₁. L'assertion antérieure ainsi répétée est prise en charge par un énonciateur dont le locuteur se distancie (L#E) ; en revanche, il est fréquent que l'allocutaire soit identifié à l'autorité de référence, et donc à l'énonciateur (A=E).* » (2006 :187.)

Donc le conflit entre les *p* et *q* peut devenir polémique lorsque les deux énoncés ne sont pas tout deux pris en charge par le locuteur.

L'enseignant-énonciateur rapporte les faits et expose par 'puisque' une explication connue et admise par ses adversaires et expose leur point de vue et leur arguments à l'aide de la conjonction 'puisque' qui marque une raison au une cause. Elle est utilisée dans le discours pour mettre en avant un autre énonciateur qui exprime l'argument qui ne peut qu'être accepté par l'adversaire. En fait l'énoncé « *Aujourd'hui la dilapidation de ce lieu continue* », est un point de vue appartenant à l'enseignant-énonciateur et pour le faire admettre aux autres, les lecteurs, l'enseignant-énonciateur s'appuie sur une preuve ou sur un argument qui appartient aux détracteurs ou que ses détracteurs ne se permettent rejeter. Tout le monde peut constater que « *la convoitise de certains responsables et inspecteurs s'est retournée vers le blocs des logements d'astreinte indépendants, destinés au staff des surveillants généraux* ». Cet énoncé, qui relève d'un fait constatable, observable, ne peut être réfuté par les détracteurs (e1) il conduit alors à la conclusion : « *Aujourd'hui la dilapidation de ce lieu continue* ». Cette conclusion s'impose aux détracteurs qui ne peuvent, de ce fait, soutenir le contraire.

Nous avons relevé un autre énoncé de ce mémé procédé dans l'article qui traite « *la violence dans l'éducation, un phénomène qui ne cesse de menacer la vie des enseignants et des élèves* »

Énoncé: « *Cela est particulièrement vrai pour les anciens élèves qui ont été expulsés et empêchés de terminer leurs études en raison de leur violence et comportement inappropriés à l'égard de leur enseignants ou des institutions qu'ils fréquentaient* »

Dans cet énoncé, une polyphonie se manifeste par l'emploi de la cause, cette dernière se situe au niveau de la locution prépositive « *en raison de* » qui permet de donner la raison officiel.

A partir du passage « *Cela est particulièrement vrai pour les anciens élèves qui ont été expulsés et empêchés de terminer leurs études* », l'enseignant-énonciateur explique, que les anciens élèves n'ont pas pu suivre ni terminer leurs études, parce qu'ils ont été renvoyés et expulsés ; comme étant les dires d'un autre énonciateur. Pour rassurer et prouver ces dires, l'enseignant-énonciateur se livre à un deuxième argument introduit par « *en raison de* ». Il confirme que la violence des élèves envers leurs enseignants ne leur permet malheureusement pas de terminer les études, alors ils se trouvent dehors.

Bachir Hakem, fait souvent recours aux arguments d'autrui, à savoir ceux des enseignants comme des arguments d'autorité, pour soutenir son propos.

Les connecteurs fournissent des instructions sur la manière d'interpréter les enchaînements discursifs. En d'autres termes, grâce à ces connecteurs le discours argumentatif acquiert une cohérence, possède un plan, une stratégie argumentative qui dégage une progression. Ils servent à mettre en rapport des actes de langage, dès lors ces derniers ont une valeur argumentative. Certains connecteurs s'analysent en terme de polyphonie comme nous l'avant constaté à partir de notre analyse à l'instar de « *car* », « *puisque* » « *à cause de* », et « *en raison de* ». Ils exigent la mise en scène de deux énonciateurs. L'un est responsable de l'énoncé négatif auquel l'enseignant-énonciateur s'identifie, l'autre responsable de l'énoncé positif auquel l'enseignant-énonciateur se dissocie.

Le cas de connecteur “car”, l’enseignant-énonciateur produit un dire pour assurer ce qu’il avance en mettant en scène un deuxième énonciateur. Pour ce qui concerne le connecteur “puisque”, l’enseignant-énonciateur relie deux actes d’assertions, dont il rapporte les dires des autres enseignants, responsables, et la tutelle, mais auxquels il ne s’associe pas. Par contre le connecteur “à cause de”, permet d’établir une connotation négative. Pour le dernier connecteur “en raison de” permet de établir des preuves et donner un raisonnement logique.

9.2.2. La conséquence

Exprimer la conséquence, c’est faire connaître clairement un résultat, d’ailleurs ce procédé est détecté dans deux énoncés dans certains énoncés dans nos articles

Les deux énoncés ci-dessous sont extraits de l’article « *Contribution : le lycée colonel Lotfi d’Oran sujet de toutes les convoitises* »

Énoncé: “ *faire appel à une commission d’enquête complice ne sert à rien car toutes ces délégations viennent dans l’établissement et sont prises en charge par les responsables qu’ils doivent incriminer **donc** le résultat de leur rapport est clair c’est un R.A.S*”

Dans cet énoncé la polyphonie se manifeste par l’emploi du connecteur “donc” qui permet de mettre en scène un deuxième énonciateur dont le rôle est d’introduire la conclusion. Plusieurs études (Ducrot 1980, Culioli 1990, Ferrari et Rossari 1994, Hybertie 1996) se sont intéressées à ce connecteur. Ces études ont ajouté au caractère des propriétés très différentes du connecteur en fonction de leur détermination. Dans Ducrot, il est étudié en tant qu’agent de la relation argumentative qui sous-tend chaque liaison discursive, dans Culioli il est considéré en tant qu’opérateur méta énonciatif qui, en dépit de la divergence de ses emplois, assurent dans chacun d’entre eux un axe fonctionnel. Dans Ferrari et Rossari ils représentent une marque arbitraire de raisonnement, pour Hybertie il est le marqueur de conséquence nécessaire.

L’enseignant-énonciateur a pour objectif de montrer que même si la commission d’enquête intervient cela ne change rien. Du coup, il avance au départ un passage dont il déclare que « *faire appel à une commission d’enquête complice ne sert à rien car toutes ces*

délégations viennent dans l'établissement et sont prises en charge par les responsables qu'ils doivent incriminer » comme étant les dires du premier énonciateur. Et pour résulter ses propos, il énonce un argument introduit par " donc " permettant de mettre en scène un autre énoncé qui conclut les propos du premier. Alors, il résume que le résultat de leur propos est clair c un R.A.S (rien à signaler).

Dès lors, l'exposition d'un autre énonciateur qui résulte les propos du premier permet à l'enseignant-énonciateur de faire croire aux lecteurs en la vertu de ses propos ainsi par les persuader.

Enoncé: « *Donc le fleuron est convoité par des inspecteurs avec la complicité du directeur de l'éducation qui après avoir autorisé les inspecteurs d'occuper les locaux des élèves ainsi que leur infirmerie* »

L'enseignant-énonciateur dans ce passage, fait recours à une polyphonie par l'utilisation de la conjonction " donc ", qu'il lui permet d'introduire une conclusion d'un autre énonciateur.

D'abord, Bachir Hakem traite brièvement dans les paragraphes précédents, les données et les propos d'autrui tels que la tutelle, le fleuron, et celles de la direction de l'éducation et Madame la ministre de l'éducation et celles de la commission pédagogique, il dénonce la dégradation faite par ces derniers. Il explique ainsi l'état de ce grand fleuron (lycée Lotfi) et les problèmes qu'on y rencontré disant « *malgré tous les obstacles vécus par les enseignants du points de vue pédagogique que ce soit au niveau des mauvais emplois du temps(que la tutelle peut vérifier), la répartition injustes des classes(professeurs de première catégorie et ceux de deuxième catégorie), celles des élèves(suivants les fonctions des parents et de leur moyens budgétaire)* »

Ensuite, il introduit ses arguments en donnant un raisonnement logique qui mène vers une conclusion logique disant « *donc le fleuron est convoité....* »

Enfin, nous constatons que l'enseignant-énonciateur ne se contente pas d'exprimer son propre point de vue et son témoignage. Il va au delà pour convaincre le lecteur, il va donc apporter les témoignages des autres, il s'appuie sur ces derniers pour être plus crédible.

Nous avons encore traité le même procédé dans l'article intitulé « *la déperdition scolaire par Bachir Hakem* »

Énoncé : « *Par conséquent, si le revenu économique, l'intérêt et le contexte culturel sont manifestement en défaveur dans une famille, le taux d'échec des enfants devrait être plus élevé que dans d'autres familles qui ne représentent pas les mêmes caractéristiques.* »

Dans cet énoncé, nous sommes en présence d'une polyphonie qui se manifeste par l'usage de la conséquence. L'enseignant-énonciateur se sert dans son énoncé d'une suite logique introduite par l'adverbe de liaison '*par conséquent*'. Ce dernier, permet d'introduire une conclusion d'un autre énonciateur.

Notons tout d'abord que l'enseignant-énonciateur, traite au fil des paragraphes précédents les opinions et les points de vue des individus dans la société. Ces points de vue reposent sur les causes du phénomène de la déperdition scolaire en Algérie. Et parmi ces fortes causes, le niveau d'étude des parents d'élèves « *le niveau d'étude des parents d'élèves devrait influencer négativement l'intérêt que l'on porte sur la scolarité de l'enfant* », leurs niveaux d'éducation « *le niveau d'éducation des parents d'élèves devrait influencer négativement l'intérêt que l'on porte sur la scolarité de l'enfant* », et leurs situations financières.

Ensuite, il introduit ses arguments en donnant un raisonnement logique qui mène vers une conclusion disant « *Par conséquent* ».

Enfin, on constate que l'enseignant-énonciateur ne se contente pas d'exprimer son propre point de vue et son témoignage, mais il apporte les témoignages des autres, il s'appuie sur ces derniers pour être plus crédible, et pour convaincre les lecteurs.

Ainsi dans l'article « *la violence dans l'éducation, un phénomène qui ne cesse de menacer la vie des enseignants et des élèves* »

Énoncé : « *L'école publique est donc dépréciée par les parents, contestée par les élèves, critiquée même par les enseignants, dénigrée par la société, mise sur la sellette par les medias* ».

Dans l'énoncé ci-dessus, une polyphonie se manifeste par l'emploi de connecteur '*donc*'. Il est utilisé comme une conjonction qui marque une conclusion d'un autre énonciateur.

L'enseignant-énonciateur, a pour but de prouver dans les lignes précédentes, qu'aujourd'hui l'école publique a acquis une mauvaise image au sein de la société, et cela à cause d'un système d'enseignement politique « *si aujourd'hui l'école publique véhicule une image plutôt négative, c'est que cela peut-être, a été voulu. Nous sommes face à un système absurde qui tourne dans le vide, une politique d'enseignement marquée par un cynisme tout aussi politique* » comme étant un argument des autres énonciateurs. De ce fait, l'enseignant-énonciateur intègre cet argument dans son discours pour exprimer un raisonnement, qui mène vers une conclusion, introduite par l'expression de la conséquence « *L'école publique est donc dépréciée.....* ».

Nous avons observé, que Bachir Hakem part loin dans discours pour ramener les arguments et les opinions d'autrui quelles que soient leurs divergences pour développer et enrichir son discours.

Nous avons relevé dans l'article intitulé « *Ecoles algérienne : l'échec scolaire, la famille et la violence sont étroitement liés* »

Énoncé: « *L'harmonie familiale est l'un des facteurs responsable aussi bien de l'échec scolaire que de la violence dans l'éducation. Donc la première prévention de l'échec scolaire et de la violence est l'harmonie familiale* »

Une polyphonie par l'usage d'une conséquence se présente dans l'énoncé ci-haut. L'emploi de la conjonction "donc" permet de marquer une conclusion d'un raisonnement d'un autre énonciateur.

L'enseignant-énonciateur, lance au départ un premier énoncé revenant aux autres énonciateurs, pour montrer d'abord que l'harmonie familiale influe négativement sur un élève, elle lui cause l'échec scolaire et la violence dans l'éducation « *L'harmonie familiale est l'un des facteurs responsable aussi bien de l'échec scolaire que de la violence dans l'éducation* ». Ensuite, pour aller vers une conclusion, il formule un argument introduit par "donc" permettant de mettre en scène un deuxième énoncé qui conclut les propos du premier. Donc, il récapitule que l'harmonie familiale est la principale cause l'échec scolaire et de la violence dans l'éducation.

En effet, mettre en évidence les propos d'un autre énonciateur, permet à l'enseignant-énonciateur d'aller vers des conclusions logiques dans le but les mettre en valeur dans le but de convaincre le lecteur et de lui faire partager ses propres point de vue.

9.2.3. La concession

Nous repérons l'emploi de ce procédé dans l'ensemble de l'article de Bachir Hakem intitulé « *Contribution : le lycée colonel Lotfi d'Oran sujet de toutes les convoitises* » le manifeste dans les quatre énoncés ci-dessous.

Énoncé : *''Malgré tous les écrits sur ce fleuron des établissements d'Algérie, sur lequel beaucoup d'encre a coulé et malgré toutes les interpellations syndicales faites particulièrement par la CLA, la tutelle fait la sourde oreille et observe avec désintérêt sa dégradation et sa dilapidation structurelle(convoitises d'habitude de surveillants généraux du lycée par des inspecteurs, détournement de classes des élèves exploitées par certains inspecteurs, infirmerie des élèves affectée à un inspecteur, interférences quotidiennes avec les inspecteurs à l'intérieur de la cour et des couloirs des élèves.)*

Dans ce passage le type de connecteur auquel nous avons affaire est le marqueur dialogique 'malgré', l'enseignant-énonciateur par l'usage de ce procédé polyphonique met en place une concession qui lui permet de qualifier deux faits différents, voire, contradictoires. Il souligne cette contradiction pour mieux interpeler le lecteur et lui montrer à quel point la tutelle est défaillante.

Énoncé : *'' Cette année malgré tous les obstacles vécus par les enseignants du point de vue pédagogique que ce soit au niveau des mauvais emplois du temps (que la tutelle peut vérifier),la répartition injustes des classes(professeurs de première catégorie et ceux de deuxième catégorie),celles des élèves(suivant les fonctions des parents et de leurs moyens budgétaires) tout cela sous le regard complice de certains inspecteurs qui couvrent cet état de fait pour ne pas dénoncer les conditions que vivent les enseignants, les résultats furent très acceptables (plus de 71% de réussite) mais insuffisants pour l'ensemble du staff enseignants''*

Cet énoncé relève de la polyphonie par l'usage du marqueur dialogique " malgré", l'enseignant-énonciateur par l'emploi de ce procédé polyphonique exprime une concession qui permet de mettre en scène un autre point de vue.

En effet, il déclare qu'au niveau national, les résultats sont très satisfaisants pour un lycée de 1600 élèves et 100 enseignants, mais seulement pour contredire cette insertion par un autre argument. Ainsi il dit que « *mais insuffisants pour l'ensemble du staff enseignants* ». Alors, il admet sans réserve qu'avec ces conditions où les résultats sont satisfaisants mais insuffisants. Il affirme que ces résultats sont insuffisants pour l'ensemble du staff enseignant. Ces derniers sont obligés de respecter leurs stratégies à eux. L'enseignant-énonciateur en contredisant les propos de ses adversaires tente de les discréditer et en même temps cherche à avoir la persuasion de ses lecteurs.

Énoncé : " *Je parle de dégradation du lycée, il suffit de voir l'imperfection des travaux encore inachevés et qui ont coûté plus de 35 milliards et **malgré** toutes les dénonciations des enseignants aucune commission dépêchée sur les lieux n'a reconnu cela ou n'a rejeté la réception des travaux; nous avons même été menacés pour ces dénonciations.* "

Cet extrait manifeste une polyphonie par le recours à la concession et ce en utilisant le marqueur dialogique " malgré" qui sous-entend la présence d'un deuxième énonciateur et qui sert à construire un raisonnement qui mène vers une conclusion implicite. De ce fait, l'enseignant-énonciateur explique que l'état a attribué un budget de 35 milliards pour la restauration de ce lycée il dit « *Je parle de dégradation du lycée, il suffit de voir l'imperfection des travaux encore inachevés et qui ont coûté plus de 35 milliards* » il énonce un argument introduit par " malgré " permettant d'ajouter un autre énoncé qui donne deux conclusions implicites, et souligne ainsi la contradiction flagrante entre l'énorme budget attribué et les résultats catastrophiques des travaux de rénovation et exprime son désarroi face l'indifférence et au silence des autorités en dépit des dénonciations des enseignants. Dans un premier temps, il exprime un constat puis il vient argumenter en introduisant un argument appartenant à un autre énonciateur (lui et ses collègues enseignants) par l'emploi de " malgré ".

Donc, il déclare que même avec toutes les dénonciations aucune commission n'a bougé. Ici le locuteur cherche à avoir la persuasion de ses lecteurs.

Énoncé : « *La sonnette d'Alarme est tirée, malgré toutes les menaces, nous sommes là pour accompagner tout projet d'établissement mais à conditions de responsabiliser tous les travailleurs élèves dans toutes les décisions.* »

L'enseignant-énonciateur utilise dans ce passage une polyphonie par l'emploi du connecteur "malgré" qui consiste à mettre en relation deux points de vue différents, l'un étant privilégié aux yeux du l'enseignant-énonciateur.

L'intention de l'énonciateur est de lancer un appel puisque ils ont dépassés les limites, alors se taire ne change rien et ne donne aucun résultat en disant « *la sonnette est tirée* ». Et pour mettre un deuxième argument il établit le connecteur "malgré". De ce fait, il annonce qu'avec toutes les provocations ils sont toujours présent pour arriver au but et accomplir tout ce qu'il faut concernant l'établissement.

Nous avons détecté un autre énoncé de même procédé extrait de l'article intitulé « *Ecoles algérienne : l'échec scolaire, la famille et la violence sont étroitement liés* »

Énoncé : « *Les parents et les enseignant se renvoient la balle. Entre les deux un system d'éducation qui n'a pas seulement besoin de restructuration mais d'autre profonde mutation* »

Nous caractérisons le fonctionnement discursive de "mais" en suivant la démarche entreprise par Ducrot et al qui entreprend une caractérisation de terme « *non par le contenu de ce qui l'entoure [...], mais par la nature des rapports ou enchaînement qu'il introduit* » (1980 : 94-96.)

L'enseignant-énonciateur, serve de deux conclusions ou deux points de vue différents. Le premier point de vue attribué à un autre énonciateur « *un system d'éducation qui n'a pas seulement besoin de restructuration* » Cet argument est porté dans le but de distinguer la différence entre le système d'éducation chez les parents et chez les enseignants, de plus, pour montrer que ce système manque de structure. Il accepte ce point de vue mais le trouve insuffisant. Puis il le complète par le deuxième point de vue. Il s'agit d'une concession « *mais d'autre profonde mutation* » se présente comme un argument pour une conclusion inverse

attribuée à l'enseignant, qui est la suivante : le système d'éducation par contre a besoin d'autre profonde mutation.

L'enseignant-énonciateur met en opposition son point de vu avec le point de vu rapporté celui des parents et des enseignants, qu'il désapprouve le leurs, et il défend le sien.

9.2.4. L'opposition

Les différentes voix peuvent également se rencontrer en rapport d'opposition. L'enseignant-énonciateur dans son discours évoque des points de vue appartenant à un autre sujet en les rejetant de façon plus en moins agressive. En guise d'exemple on peut citer les questions rhétoriques de la négation polémique, où il ya simple opposition de deux points de vue sans que cela confère un caractère conflictuel du discours.

Dans notre corpus la marque d'opposition se présente comme type polyphonique que l'enseignant-énonciateur a utilisé pour argumenter ses propos.

Premièrement, lors de notre travail d'analyse, nous avons observé un procédé mettant en scène l'opposition à deux reprises qui se présente sous la forme « A mais B », suivant la procédure de mais faite par Ducrot. Tandis que le principal d'analyse des passages selon nous, c'est de mettre en relation d'opposition les conclusions implicites A et B.

Nous avons relevé ce procédé dans l'article « *Contribution : le lycée colonel Lotfi d'Oran sujet de toutes les convoitises* »

Énoncé : « *Les résultats furent très acceptables, plus de 71% de réussite, **mais** insuffisantes pour l'ensemble du staff enseignant* »

Mais oppose non pas B (insuffisantes) à A (acceptables), mais les conclusions suggérées déductibles des arguments A et B, que nous adressons par les points de vue, plus (la compétence et l'expérience des enseignants) et (l'insuffisance des résultats).

En outre, nous constatons dans cet énoncé que l'enseignant-énonciateur assume tant le point de vue B que le point de vue A, il favorise le B comme approprié pour les visées discursives de l'enseignant-énonciateur.

L'enseignant-énonciateur, dans ces deux segments opposés met en place deux arguments servant deux conclusions ou deux points de vue. Le premier appartenant au staff d'enseignant en tant qu'argument de premier points de vue (Les résultats furent très

acceptables, plus de 71% réussite). Cet argument est porté dans le but d'assurer la réussite des élèves de ce lycée. En revanche, le deuxième segment se présente comme un argument pour une conclusion inverse attribuée à l'enseignant, donc il argumente dans le but de servir un point de vue opposé au premier, celui de dénoncer l'insuffisance des résultats pour l'ensemble du staff enseignant. Par conséquent, il dit que les résultats furent acceptable, mais insuffisants pour l'ensemble du staff enseignant.

Énoncé : « *Si la tutelle est au courant de cela et ferme les yeux sur ces dépassements, dégradations, dilapidations des biens de ce lycée, nous nous continuerons à dénoncer, protester pour défendre l'école publique des qualités .Le fleuron d'Oron n'appartient pas uniquement aux enseignants du lycée Lotfi actuels ou à ceux de la wilaya mais à toute la population d'Algérie, à tous les élèves de cet établissement d'aujourd'hui et d'hier. Disons ensemble, non à ce désastre, rendons à cet établissement sa splendeur d'hier »*

Cet énoncé est dit polyphonique par l'usage de l'opposition. L'enseignant-énonciateur par son discours met en scène deux arguments dans le but discréditer et de rejeter l'un des deux. Nous notons à l'intérieure de cette polyphonie l'emploi du pronom collectif "nous" renvoie à l'enseignant-énonciateur et aux autres enseignants, élèves ainsi que toute la population algérienne. De ce fait, il dénonce que la tutelle ne répond pas aux besoins des élèves du lycée, par contre les enseignants à leurs tour se réunissent pour continuer leurs protestation afin de défendre l'école publique et rendre les droits aux élèves.

Donc à partir de cela, il argumente son propos en disant que « *Le fleuron d'Oron n'appartient pas uniquement aux enseignants du lycée Lotfi actuel ou à ceux de la wilaya mais à toute la pulpation d'Algérie, et à tous les élèves de cet établissement d'aujourd'hui et d'hier* ». Il explique que la tutelle est au courant de la situation de cet établissement mais elle fait la sourde oreille, alors que cela est injuste. En général, l'enseignant syndicaliste s'oppose entièrement à l'argument de ses adversaires, car tous les enseignants réagissent contre ce désastre pour soutenir généralement l'école publique pour lui rendre sa magnificence.

Énoncé : « *Donc le fleuron est convoité par des inspecteurs avec la complicité du directeur de l'éducation qui après avoir autorisé les inspecteurs d'occuper les locaux des élèves ainsi que leur infirmerie et leurs allées et venues quotidiennes au milieu des élèves ainsi que celles de personnes étrangères à l'établissement convoquées par ces derniers, dérangeant tout le staff pédagogique ainsi que la vie scolaire dans l'établissement alors que leur secrétariat*

aménagé pour leur bureau ainsi que leur porte d'entrée se trouve de l'autre côté de la porte d'entrée des enseignants et des travailleurs.»

Dans cet énoncé la polyphonie se manifeste par l'emploi de la locution conjonctive "Alors que " qui permet d'établir deux explications qui engagent deux points de vue différents. Le premier point de vue est celui de directeur de l'éducation et des inspecteurs « *Donc le fleuron est convoité par des inspecteurs avec la complicité du directeur de l'éducation qui après avoir autorisé les inspecteurs d'occuper les locaux des élèves ainsi que leur infirmerie et leurs allées et venues quotidiennes au milieu des élèves ainsi que celles de personnes étrangères à l'établissement convoquées par ces derniers, dérangeant tout le staff pédagogique ainsi que la vie scolaire dans l'établissement* » et celui de l'enseignant-énonciateur établit par « *Alors que leur secrétariat aménagé pour leur bureau ainsi que leur porte d'entrée se trouve de l'autre côté de la porte d'entrée des enseignants et des travailleurs*»

L'enseignant-énonciateur dans ces deux énoncés opposés ajoute deux arguments et deux conclusions, le premier point de vue appartenant aux inspecteurs. L'objectif de cet argument est de montrer la vie scolaire dans les établissements. Par contre, le deuxième point de vue apparaît comme argument inverse attribué à l'enseignant-énonciateur.

Ce procédé se manifeste encore dans l'article « *La déperdition scolaire par Bachir Hakem* »

Énoncé « *En fait, les parents préfèrent beaucoup investir sur la scolarisation des garçons que celle des filles parce qu'ils voient chez les garçons un futur sauveur et l'héritier alors que la fille ira appuyer le budget d'une autre famille* »

Dans l'énoncé en haut, nous sommes en présence d'une polyphonie par l'opposition ;

Nous observons une opposition entre deux conclusions différentes. Le fonctionnement discursif de cette stratégie est avant tout une mise en scène d'une relation d'opposition entre deux points de vue (les conclusions déductibles respectivement de A et B, dont A s'oppose à B. L'opposition dans cet énoncé se manifeste par l'emploi de locution conjonctive "Alors que ", elle permet d'établir deux conclusions de type opposé. Le premier argument « *ils voient chez les garçons un futur sauveur et l'héritier* », le second opposé « *alors que la fille ira appuyer le budget d'une autre famille* ». L'enseignant-énonciateur explique à partir de cela,

qu'il ya une représentation sociale qui demeure dominante, et les parents s'intéressent beaucoup plus à soutenir les études de leurs garçons que celles de leurs filles.

A cela, nous rajoutons que Bachir Hakem fait appel aux points de vue des parents d'élèves, en les abordant dans son discours, puis en les confrontant entre eux et à son propre point de vue, pour enfin contredire les leurs et réaffirmer le sien ensuite le faire triompher.

9.2.5. La comparaison

Dans l'article, « *Contribution : le lycée colonel Lotfi d'Oran sujet de toutes les convoitises* ». L'enseignant-énonciateur utilise la comparaison comme procédé polyphonique pour présenter son point de vue et montrer dans ces arguments que l'un peut aller sans l'autre.

Énoncé : *“avant la direction de l'éducation de la wilaya d'Oran devait obtempérer à tous les besoins de ce lieu qui par le passé réunissait près de 3000 élèves et plus de 150 enseignants, en retour le lycée se classait chaque année le premier au niveau de la région et parmi les premiers au niveau national et toutes revendications des professeurs ou de l'administration, le directeur était tenu pour responsable et devait rendre compte à la tutelle.”.*

L'enseignant-énonciateur dans ce passage met en relation deux points de vue, dont l'un est présenté comme privilégié à ses yeux.

L'enjeu se place plus au niveau de la réussite des élèves du lycée Lotfi à une époque révolue qu'à l'époque actuelle. Cette stratégie discursive met en corrélation deux différents points de vue, avec la prédominance du premier sur le second. Le lycée Lotfi garantissait 3000 élèves dans de bonnes conditions, alors qu'aujourd'hui, il ne peut même pas gérer la moitié. Ici comme conséquence, l'enseignant-énonciateur utilise une critique implicite et il valorise le lycée Lotfi d'avant et il dévalorise celui de maintenant.

Rappelons que la construction comparative, met en relation deux points de vue A et B dont l'un est présenté comme privilégié aux yeux de l'enseignant-énonciateur.

Nous observons dans l'énoncé suivant, une polyphonie par comparaison *“ La partie concernant les classes d'enseignement remplacement de matériel de fermeture de fenêtres de*

grande qualité datant de l'époque colonial ne demandant que réparation par un matériel détruit dès la première utilisation est jetable. Aujourd'hui les fenêtres se ferment par clous''

L'enseignant-énonciateur, cherche à établir une comparaison entre l'état des fenêtres des classes d'enseignement du lycée Lotfi à l'époque coloniale et la situation actuelle. Cette stratégie discursive met en corrélation deux points de vue, le premier point de vue « *La partie concernant les classes d'enseignement remplacement de matériel de fermeture de fenêtres de grande qualité datant de l'époque coloniale* » est supérieure par rapport au second dont « *ne demandant que réparation par un matériel détruit dès la première utilisation est jetable. Aujourd'hui les fenêtres se ferment par clous* ». L'enseignant-énonciateur explique à travers cette comparaison que le matériel utilisé pour la fermeture des fenêtres à l'époque coloniale et de grande qualité et par conséquent, et les mis en valeurs par contre celui utilisé actuellement est inadmissible est dévalorisé. Par suite, l'enseignant-énonciateur introduit une conclusion d'où il critique implicitement les responsables de cette situation.

Une autre comparaison se manifeste dans l'article « *La déperdition scolaire par Bachir Hakem* »

Enoncé : « *pour certains parents enquêtés, l'école représente la principale clé de développement et de promotion sociale de l'individu [...]. Par contre pour d'autres parents avec qui nous avons des entretiens, notamment certains commerçants, l'école n'est pas rentable et ne permet pas à l'élève de s'épanouir économiquement* »

L'enseignant-énonciateur, dans ces deux segments opposés met en place deux arguments servant deux conclusions ou deux points de vue différents. Le premier appartenant à un groupe de parent d'élèves «*pour certains parents enquêtés, l'école représente la principale clé de développement et de promotion sociale de l'individu* », tandis que le second est celui des autres parents, et certains commerçants «*Par contre pour d'autres parents avec qui nous avons des entretiens, notamment certains commerçants, l'école n'est pas rentable et ne permet pas à l'élève de s'épanouir économiquement* ». L'enseignant compare entre les deux types de parents d'élèves, les premiers ont une image positive de l'école, et les autres négative.

Nous observons donc, que l'enseignant-énonciateur a rapporté les propos des parents d'élèves, et certains commerçants, il les a utilisés dans son discours afin de les examiner et de les confronter pour développer l'opinion la plus adaptée à la sienne. « *Le désintérêt des parents et des élèves qui ne voient pas en l'école la source de réussite économique, garantie*

d'une promotion sociale, constitue ainsi une cause des abandons, des exclusions des élèves avant la fin des études. » Cela donc, c'est pour enrichir et affirmer son discours. Son objectif et de convaincre les lecteurs.

9.2.6. L'hypothèse

Nous avons constaté la présence de ce procédé dans l'extrait de discours argumentatif qui traite « *Contribution : le lycée colonel Lotfi d'Oran sujet de toutes les convoitises* »

Énoncé : « *Si la tutelle est au courant de cela et ferme les yeux sur ces dépassements, dégradations, dilapidations des biens de ce lycée, nous nous continuerons à dénoncer, protester pour défendre l'école publique de qualité.* »

Dans ce passage, nous sommes en présence d'un marqueur polyphonique que Bres traite comme relevant du dialogisme qu'est l'hypothèse. Ce marqueur s'appuie sur un subordonnant qui lui permet d'introduire deux voix, vu que le subordonnant se présente en position initiale.

L'enseignant-énonciateur dans ce passage met en avant l'insuffisance de la tutelle sur ces dépassements, pour les rejeter, en prenant la thèse de la tutelle sur le fait de ne pas réagir sur cette ruine qui se passe au niveau du lycée, parce qu'elle a le droit de se comporter librement, et la réduire à une simple hypothèse. Cela est dû à l'usage de la conjonction de subordination "si". La thèse de l'enseignant-énonciateur est exprimée dans la proposition principale «*nous nous continuerons à dénoncer, protester pour défendre l'école publique de qualité.*» Ce dernier, pour rejeter l'argument explique qu'il n'est pas le seul à avoir le droit de défendre l'école publique mais aussi les autres enseignants.

Donc, il réfute le fondement de leur thèse car elle n'est pas cohérente, ainsi, l'énonciateur pour construire son argumentation et convaincre ses lecteurs réfute l'argument de son adversaire.

Énoncé : « *la sonnette d'Alarme est tirée, malgré toutes les menaces, nous sommes là pour accompagner tout projet d'établissement mais à **condition de** responsabiliser tous les travailleurs élèves et parents d'élèves dans toutes les décisions* »

L'enseignant-énonciateur dans cet extrait traite la colère des travailleurs, les enseignants de l'établissement envers les responsables, en prenant leur propos qui sont les menaces à une simple hypothèse, Cela est du à l'usage de la locution prépositives "à condition de" qui l'a introduite et par l'usage du connecteur "mais" qui introduit la thèse de l'enseignant-énonciateur. Ce dernier pour réfuter l'argument, il explique que l'ensemble des élèves et travailleurs accusent dans toutes les attitudes.

Énoncé : « *nous aurons tous perdu l'un des plus beaux fleurons d'Algérie car nous avons reçu la visite de dégradation étrangère qui ont été ébahi par cette structure qui peut atteindre les bas fonds de l'enseignement si on n'intervient pas sérieusement* »

Dans cet énoncé, la polyphonie se présente par l'usage d'une hypothèse, dont la manière d'une corrélation hypothétique, représente indirectement les paraphrases portant sur A et B dans le cadre de l'effet de potentiel jusqu'à la représentation d'une hypothèse irréalisable. La conjonction de subordination se met en deuxième position d'où la voix de l'enseignant-énonciateur, ces collègues et toute la population Algérienne en utilisant le pronom "on".

L'enseignant-énonciateur dans ce passage veut montrer que le Lycée Lotfi est l'un des plus grand lycée au niveau de la wilaya d'Oran et en Algérie. Il le considère comme l'un des plus beaux fleurons d'Algérie, cependant il fait appel généralement à la société, et aux enseignants en particulier afin de se réveiller et de se réunir pour combattre contre les spoliations des biens faisant partie de ce lycée. De ce fait, il fait intervenir un autre segment ou une autre voix par l'usage de la conjonction de subordination "si", dans laquelle il introduit une hypothèse pour rejeter l'argument, disant que cela ne pourra peut-être pas arriver s'ils ne réagissent pas. Du coup, il faut intervenir pour sauver cette structure et pour éviter la perte de ce fleuron.

En d'autre terme, concernant la représentation correspondant à A : cet énoncé n'admet ni la paraphrase « *on n'intervient pas sérieusement* », ni la paraphrase de sens contraire « *on intervient sérieusement* ». L'objet n'est donc pas représenté comme intégré à la réalité de l'enseignant-énonciateur.

Finalement, Ce procédé n'est pas très présent dans les articles que nous avons analysé, ce qui nous permet de dire que, l'enseignant-énonciateur fait appel dans la mesure où il est

dans le besoin de rétrograder l’assertion de son adversaire, Bachir Hakem fait appel à l’hypothèse comme procédé polyphonique. Il n’est pas toujours nécessaire de rejeter l’opinion de l’autre pour argumenter son opinion, le fait de la reproduire par les éléments subordonnants ‘‘si’’ et ‘‘à condition de’’ permettent à l’énonciateur de les réduire à une simple hypothèse. Et le fait de les reculer à une simple hypothèse favorise sa remise en cause en enchaînant par une proposition qui favorise la sienne.

Ainsi, le locuteur ne peut adhérer à une hypothèse, mais à une idée bien fondée.

10. Les adverbes temporels

Ils fournissent des informations temporels, de plus, ils apportent des données qui permettent de répondre à la question sur quand (à quel moment) s’est déroulée, ou se déroulera l’action. Précisant une durée ou une chronologie. Ils font parties des connecteurs qui structurent un discours argumentatif.

Nous avons constaté l’utilisation de ces adverbes dans certains énoncés de nos articles : « *Contribution : le lycée colonel Lotfi d’Oran sujet de toutes les convoitises* »

Énoncé : « *Mêmes les anciens enseignants, proviseurs ou administrateurs **aujourd’hui** en retraite de ce lycée et qui connurent les heures de gloire de ce fleuron ne veulent plus y remettre les pieds pour ne pas faire le comparatif* »

Dans cet extrait une polyphonie se manifeste par l’emploi d’un marqueur dialogique, un adverbe temporel ‘‘ aujourd’hui’’ qui permet de mettre en scène deux énonciateurs, l’enseignant comme premier énonciateur et le second dont l’énonciation est implicite.

A travers ce passage on peut dégager deux énoncés émanant de deux énonciateurs différents. Le premier serait l’extrait suivant:« *‘‘Mêmes les anciens enseignants, proviseurs ou administrateurs **aujourd’hui** en retraite de ce lycée et qui connurent les heures de gloire de ce fleuron ne veulent plus y remettre les pieds*». Le deuxième point de vue est sous-entendu et pourrait être le suivant : « *Autrefois, les anciens enseignants, proviseurs ou administrateurs en retraite de ce lycée et qui connurent les heures de gloire de ce fleuron venaient dans l’établissement* »

Énoncé : “ *Disons ensemble non à ce désastre, rendons à cet établissement toute sa splendeur d’hier.*”

Dans cet extrait on constate l’existence d’une polyphonie par l’emploi d’un adverbe temporel “ Hier”, il se livre à ce genre de polyphonie, et appuie son argumentation sur le verbe introducteur “dire”, deux points se font entendre. Le premier point de vue est exprimé dans l’énoncé, quant au second, il est sous- entendu et serait le suivant: « *Actuellement cet établissement a perdu sa splendeur.* »

L’enseignant-énonciateur par ce passage rapporte l’argument de l’ensemble des enseignants, des élèves et toutes la population d’Algérie, mais dans son point de vue, il utilise un adverbe de temps “Hier” pour bien préciser que le lycée Lotfi était beaucoup plus beau au passé.

Énoncé : “*La stratégie observée par la direction de l’Éducation a été d’endormir les parents d’élèves, les enseignants et les élèves pendant ces dernières années en réduisant les trois postes budgétaires à deux pour libérer pendant plus de quatre le logement du troisième surveillant et limiter au maximum le nombre de logement occupé dans ce bloc pour en faire profiter certains inspecteurs au dépend des élèves, des enseignant et des surveillants*”

Dans ce passage, on relève la présence d’une polyphonie par l’emploi d’un adverbe temporel “dernières années” donnant naissance à une diversité de voix. Dès lors, le premier cas « *la stratégie observée par la direction de l’Education a été d’endormir les parents d’élèves, les enseignants et les élèves* » renvoie à l’enseignant-énonciateur. Pour le deuxième cas, le deuxième n’est pas exprimé mais sous-entendu. « *Aujourd’hui, ces personnes ne sont plus endormies*»

L’enseignant-énonciateur ici explique que l’objectif de la direction de l’éducation est de tromper les parents d’élèves, les enseignants et les élèves en disant « *la stratégie observée par la direction de l’Education a été d’endormir les parents d’élèves, les enseignants et les élève* ». En effet, il affirme ses propos en utilisant un adverbe temporel “ dernières années” pour confirmer la durée exacte, il lance un argument en disant « *pendant ces dernières années en réduisant les trois postes budgétaires à deux pour libérer pendant plus de quatre le logement du troisième surveillant et limiter au maximum le nombre de logement occupé dans ce bloc pour en faire profiter certains inspecteurs au dépend des élèves, des enseignant et des* »

surveillants » par ce dernier, explique que par la suppression d'un poste budgétaire de surveillant est volontaire pour certaines raisons.

11. Les verbes d'opinions

Nous avons constaté la présence de ce procédé dans l'extrait de discours argumentatif qui traite « *L'école privé s'est installée à l'intérieur de l'école publique* »

Énoncé : « Nous *remarquerons* que pour certains lycées, la carte scolaire prévoit par exemple 900 élèves au début de l'année ce chiffres dans certains cas atteindre à la fin octobre 1300 élèves ce qui touche à la stabilité de l'établissement et à l'augmentation de la violence »

Dans l'énoncé présent, l'enseignant énonciateur recours au verbe de pensée comme procédé polyphonique 'remarquerons', il rapporte les propos des autres enseignants sous forme discours indirect 'que'.

L'enseignant énonciateur assimile sa voix avec celle des enseignants en utilisant le pronom collectif ' nous' donc deux voix se font entendre celle de l'enseignants énonciateur et celle des autres enseignants en disant « 'Nous *remarquerons* que pour certains lycée », il implique ce verbe d'opinion pour bien argumenter ses propos, et il va donc apporter les témoignages des autres enseignants, il s'appui sur ces derniers pour être plus crédible.

Énoncé : « Nous *observons* à chaque début d'année scolaire dans certains lycées avec la complicité de certains proviseurs et certains administrateurs à une ségrégation aussi bien entre enseignants qu'entre élèves. »

Dans ce passage, une polyphonie par verbe d'opinion est introduite par l'enseignant énonciateur sous forme du discours direct, donc deux voix se manifestent ici, il assimile sa voix avec celle des enseignants qui font parti de ce lycée il apporte leurs propos.

L'enseignant énonciateur implique ce verbe d'opinion ' remarquerons' pour produire son argumentation, le point de vue des autres dont il apporte leurs propos se définit comme moyen sur lequel se base pour bien défendre son discours en disant « 'Nous *observons* à chaque début d'année » donc ce verbe permet à l'enseignant énonciateur d'indiquer le degré d'assurance il cherche à avoir la persuasion de ses lecteurs.

Un autre énoncé se manifeste dans l'article « *Sabotage d'un des fleurons de l'Algérie : le lycée colonel Lotfi d'Oran* »

Énoncé : « *Le CLA dénonce encore une fois cet état de fait et prévient la tutelle sur cet événement* ».

Dans cet extrait tiré, nous sommes en présence d'une polyphonie à travers l'usage du verbe d'opinion, cette polyphonie se caractérise par la présence de deux points de vue appartenant à deux énonciateurs distincts. Le premier point de vue appartenant à l'enseignant énonciateur par le verbe « dénonce », pour le deuxième point de vue celui de CLA introduit par le verbe « prévient ».

L'enseignant énonciateur argumente son point de vue sur cet état qui continue. Alors, il recourt à la polyphonie à travers verbe d'opinion pour donner un autre argument, cependant, la CLA cette fois-ci l'est exigeante sur le sourdement de la tutelle en utilisant ce verbe « prévient » afin d'arriver à régler ce phénomène, l'enseignant énonciateur a pour but de montrer aux lecteurs le comportement irresponsable de la tutelle, et valoriser le point de vue de la CLA et la soutenir souvent pour bien disqualifier l'appareil de cet état. Il met en scène deux points de vue distincts pour et être plus crédible dans son argumentation.

Le deuxième chapitre était consacré au volet pratique. Nous avons traité les procédés polyphoniques les plus utilisés dans nos articles.

Dans cette partie, nous avons étudié et analysé d'une manière approfondie et bien détaillée nos articles c'est ce qui va nous permettre de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses.

Notre travail de recherche s'est consacré au phénomène de la polyphonie dans le discours argumentatif des articles partagés sur des différents journaux et sur les réseaux sociaux, Facebook et Twitter (de l'enseignant syndicaliste Bachir Hakem). Nous avons examiné l'utilisation de la polyphonie qui se manifeste particulièrement par la multiplicité de voix appartenant à de différents énonciateurs dans un discours appartenant à un locuteur unique.

La polyphonie joue un rôle très important dans le discours argumentatif. Elle se présente à travers des énoncés dans un texte déterminé. L'objectif de l'enseignant-énonciateur est de faire appel aux autres voix afin de les discuter, de les soutenir, de les compléter ou de les rejeter comme nous l'avons vu à travers cette étude et à travers les différentes voix convoquées par l'énonciateur Hakem Bachir dans ses articles.

Ce phénomène, où la manifestation de divers points de vue dans différents textes, voir un même énoncé, est é peut être rendu explicite grâce à l'emploi de différents éléments que nous appelons marqueurs polyphoniques comme le discours rapporté (discours direct, discours indirect et discours évoqué). Nous remarquons que ces dernies sont fréquemment utilisés dans nos articles, alors que le discours indirect libre n'apparaît que très rarement. Le but principal de l'emploi du discours rapporté étant d'aider l'enseignant-énonciateur de faire appel aux paroles des autres qu'elles soient reprises de façon directe ou indirecte et ce ou bien pour soutenir son propre point de vue ou bien pour discuter le point de vue des autres.

Dès lors, nous avons essayé de déterminer comment la polyphonie peut constituer une stratégie argumentative de l'enseignant Bachir Hakem. Nous constatons qu'il fait appel à plusieurs points de vue comme ceux des enseignants, des parents d'élèves, des responsables, de directeur du l'Education, de la tutelle, des citoyens, de voix anonymes et d'énonciateurs fictifs, à travers lesquels il discute son sujet pour débattre de sujet divers et ouvre des débats sur des thèmes relatifs à la vie scolaire dont il fait partie.

Par la suite, nous avons constaté que l'enseignant-énonciateur argumente son discours mais sans se baser uniquement sur les figures rhétoriques ou sur la séduction par le langage. Mais nous avons observés que l'argumentation est très reliée à la polyphonie dans ses articles. L'enseignant-énonciateur expose souvent son point de vue sur un sujet particulier et tente de le partager avec son lecteur. Et pour ce faire, il fait appel à ses arguments ou aux arguments

de l'autre mais aussi aux arguments des autres qui tantôt sont acceptés ; « adoptés » ; et même mis en valeur ; tantôt sont critiqués ; rejetés, voire disqualifiés.

Nous avons ainsi souligné que, l'enseignant-énonciateur créer une complicité entre les procédés polyphonique et les types d'arguments entre lui et ses lecteurs, ce qui lui permet de faire passer son message et lui facilite la tâche de l'argumentation. Les arguments jouent un rôle primordial dans un discours argumentatif, et, au cours de cette étude, nous nous sommes concentrés sur leur utilisation.

Bachir Hakem les a employés pour assurer la progression et la cohérence dans ses articles en marquant les étapes de l'argumentation. A travers notre analyse, nous avons décelé une grande manifestation de certains types d'arguments à savoir, les arguments logiques, introduits par les articulateurs logiques (cause, conséquence, concession, opposition....) ou découlant d'un raisonnement logique en établissant des liens entre les arguments (annonce d'une Justification, d'un exemple, d'une conclusion), l'argument d'autorité (doxa), et discours rapporté, les arguments implicites.

Le cas du discours rapporté est très pertinent, l'enseignant-énonciateur le relie souvent à une prolepse argumentative qui vienne objecter les propos de l'autre à travers laquelle il convoque des fois sa thèse et ses arguments des situations où il convoque les voix d'autrui pour servir son argumentation. Ou au contraire, il introduit une thèse qui vient en contradiction avec la sienne dans le but de mieux l'annuler et la réfuter.

La polyphonie se transmet implicitement ou explicitement, elle s'étend tellement en profondeur dans les structures du texte qu'un examen détaillé de segments textuels montre dans une même phrase un nombre surprenant de voix différentes.

Outres formes, l'enseignant-énonciateur a utilisé une autre forme qui est la négation polémique(ne...pas). Elle lui a permis d'explicitement sa visée principale : celle d'énoncer sa position tout en persuadant les lecteurs. Il devient clair aux lecteurs qu'à l'aide de ces formes l'enseignant-énonciateur veut préciser l'origine des énonciateurs ou indiquer le fait que certains énoncés ne font pas partie de son propre discours.

Dans les cas analysés, les articles contiennent deux représentations opposées de la situation difficile comme celle du lycée Lotfi d'Oran dans laquelle se débat le CLA. Bachir

Hakem essaye de présenter les deux côtés d'une façon subjective en utilisant des représentants qu'il a choisis à partir de deux groupes opposés. Il utilise et les voix institutionnelles et les voix des témoins des évènements pour pouvoir donner une vraie image de la situation réelle.

Grâce à cet univers polémique que peut créer la polyphonie, l'enseignant-énonciateur peut argumenter à travers la négation, l'opposition. D'autres fois, à créer un lieu commun et de consentement avec ses lecteurs.

On ne peut pas dire que l'utilisation d'un certain type de voix serait meilleure que l'utilisation d'un autre type. Cela dépend de la pertinence des voix.

En sommes, pour répondre à notre problématique du départ. Nous pouvons dire que le rôle de la polyphonie dans un texte qui sert à argumenter est multiple. En effet, si l'auteur fait appel aux voix d'autrui ce n'est pas toujours pour soutenir son propre point de vue même si cela est très fréquent dans le fonctionnement du discours argumentatif. Les voix des autres nous permettent de faire passer notre propre point de vue, certes, surtout quand on fait appel à un personnage dont l'autorité est indiscutable. Mais la polyphonie sert surtout à confronter les différents points de vue et à créer un débat, voire une polémique, sur un sujet déterminé. Les différents points de vue sont ainsi discutés ; confrontés même si le locuteur principal oriente le débat.

Ce thème sur la polyphonie nous a permis d'ouvrir les yeux sur beaucoup de chose et de comprendre que même si le discours émane d'une seule personne, il renferme une multitude de voix. Quand ces voix sont explicites, il est très facile de les détecter et de les définir. Mais quand elles sont implicites et sous-entendues, il devient très compliquer de les déterminer et la tâche de l'analyste s'avère difficile mais passionnante. Nous n'avons pas pu, faute de temps, explorer ces énoncés implicites comme nous l'aurions voulu mais nous pensons, dans des travaux de recherches ultérieurs nous intéresser à ce volet afin de l'explorer et de comprendre comment fonctionne le discours implicite.

Ouvrages :

AMOSSY R., 2006, *l'argumentation dans le discours*, paris, Armand colin

BAKHTINE M., 1970, *La Poétique de Dostoïevski*, Paris, Minuit.

BAKHTINE M., 1977, *le Marxisme et la philosophie du langage. Essai de l'application de la méthode sociologie en linguistique*, paris, Minuit.

BRETON P., 2003, *L'argumentation dans la communication*, paris, La Découverte.

DUCROT O., 1980, *Les mots du discours*, paris, édition de Minuit.

DUCROT., 1984, *Le dire et le dit* paris, Minuit.

JEAN- JACQUES R., 2000, *Rhétorique et argumentation*, paris, Rue du Montparnasse.

KERBBAT- ORECCHIONI C., 2002, *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, paris, Armand colin

LANDHEER R, SMITH P.J., 1995, *Le paradoxe en linguistique et en littérature*, Genève, Ed Droz.

MAINGUENEAU D., 1991, *L'analyse du discours*, paris, Hachette.

MAINGUENEAU D., 1998, *Analyse les textes de la communication*, Paris, DUNOD.

MAINGUENEAU D., 1999, *L'énonciation en linguistique française*. Paris, Hachette.

MERBEAU- PONTY., 1945, *Phénoménologie de la perception*,

NATHALIE G, FEDERIC C., 2007, *Introduction à la pragmatique*, Paris, Hachette.

HARLED LASEWLL. *The structure and function of communication in society in the communication of Ideas*, Bryson, ed, New York Harper. 1948.

Articles et revus

AMOSSY R., 2005, « De l'apport d'une distinction : Dialogisme vs polyphonie dans l'analyse argumentative », BRES J., HAILLET, SYLVIE MELLET, HENNING NOLKE, LAURENCE ROSIER. Dialogisme et polyphonie ; *Approche linguistique*, Bruxelles : DUCULOT.

ARISTOTE, 1991, « *Rhétorique* », trad. Ruelle, introd. M. Meyer, commentaires de B. Timmermans. Paris

BARRY, A-O, 2002, « les bases théoriques en analyse du discours », *Les textes en méthodologie*, chaire MCD, Montréal.

BRES J., 1998 « Entendre des voix : de quelque marqueurs dialogique en français », in Bres J., Legrand R., Madray F. et P. Siblot (éds), *L'autre en discours*, Montpellier III, Praxiling, 191-212.

BRES J., 1999, « vous les entendez ? Analyse du discours et dialogisme », *Modèles linguistique*, XX, 2.

MAINGUENEAU D, « 7. Peut-on assigner des limites à l'analyse du discours ? », *Modèles linguistiques*, 40/ 1999,61-70

MOIRAND, S. (2006) « Responsabilité et énonciation dans la presse quotidienne : questionnements sur les observables et les catégories d'analyse » in, *Semen*, n°22, Paris, pp. 1-15, consulté le 26 décembre 2014. URL: <http://semen.revues.org/2798>

NØLKE, H, FLOTTUM, K. & NOREN, C. M 2004). ScaPoLine. La théorie scandinave de la polyphonie linguistique. Paris : Kimé

NØLKE H., 2005, « Le locuteur comme constructeur de sens », BRES J, HAILLET, SYLVIE MELLET, AMOSSY R L (éd), *Dialogisme et polyphonie ; Approche linguistique*, Bruxelles : Duculot.

Dictionnaires

CHAREAUDEAU P ET MAINGUENEAU D., 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, paris 6, édition le seuil

DUBOIS J., 2002, *Dictionnaire de linguistique*, paris, Larousse.

Sitographies

Mémoire en ligne, consulté le 17 mars 2018. <https://www.memoireonline.com/>

Dictionnaire Educalingo, consulté le 25 mars 2018. <https://educalingo.com/en/dic-en>

Annexe I

Sabotage d'un des fleurons de l'Algérie : le lycée Colonel Lotfi d'Oran



Partager20Tweet+1ShareE-mail

Ce lycée qui a marqué l'histoire de l'Algérie et d'Oran se dégrade d'année en année avec la complicité de certains cercles du secteur de l'éducation d'Oran.

Ce lycée d'où sont sortis beaucoup de grands noms parmi les politiciens, scientifiques et chercheurs qui font aujourd'hui le bonheur de plusieurs pays du monde et de l'Algérie se voit, d'année en année, détérioré sans que personne au niveau de l'académie ou du ministère ne fasse un geste pour stopper cette destruction. Au contraire à chaque rentrée scolaire, les enseignants sont confrontés à des surprises soit par la diminution de divisions soit par la suppression de poste pour viser certains professeurs qui dénoncent haut et fort ce phénomène et qui ont été témoins des belles années de ce lycée.

Le syndicat CLA a toujours dénoncé cela à travers ses communiqués nationaux ou régionaux mais la tutelle au niveau national ou régional fait toujours la sourde oreille. Comme si pour détruire ce syndicat, il faut abattre ce lycée sans tenir compte de son histoire. Oui, comme tout le monde le sait, ce syndicat est très bien implanté dans cet établissement malgré tous les complots qui vise le CLA.

Cette année a été marquée par la suppression de deux postes de surveillants généraux, car depuis toujours ce lycée a été géré par trois surveillants généraux mais cette fois-ci il n'en reste qu'un seul pour gérer 1500 élèves. Ce fait me rappelle le lycée Ibn Badis d'Oran qui a été aussi saboté un certain moment comme si on voulait détruire l'histoire d'Oran.

Depuis plus de trois années que dure la rénovation sans fin que vit ce lycée avec des équipes de moins de dix ouvriers non qualifiés avec des travaux de mauvaises qualités dirigés par des hommes sans aucune connaissance du terrain et avec peu de moyen. Le CLA a toujours posé la question suivante : "Qui a donné ces marchés et pourquoi aucune enquête n'a été faite malgré tous les écrits ?".

Aujourd'hui, l'administration a aménagé trois classes pour pouvoir assurer à tout prix une rentrée scolaire sous une poussière de ciment et de saleté jamais vue et sous l'œil des inspections et de l'académie d'Oran. De plus 19 divisions de première année étaient programmées pour contenir la ruée d'élèves des CEM Tripoli et du Tanjaoui.

Mais à la dernière minute, une deuxième carte scolaire est programmée pour demander d'intégrer parmi ces 19 divisions trois autres divisions pour les classes sportives qui n'ont pas été tenues en compte pour l'élaboration de la carte scolaire d'Oran.

Le tout avec le même nombre de postes budgétaires. Le lycée visé par cette surcharge est bien le lycée Colonel Lotfi car au lieu de diriger ces classes vers le lycée Adda d'Oran ou le lycée Maraval comme le veut la loi et l'environnement des stades et d'ouvrir des postes budgétaire pour ces classes, non, on a regroupé toutes les divisions à Lotfi.

Aujourd'hui, les classes de 1ère année sont surchargées et cette année verra une augmentation de la violence et de détérioration et ainsi le sabotage du lycée aura réussi.

Le CLA dénonce encore une fois cet état de fait et prévient la tutelle sur cet événement.¹

Bachir Hakem

¹ <http://www.lematindz.net/news/9446-sabotage-dun-des-fleurons-de-lalgerie-le-lycee-colonel-lotfi-doran.html>

Annexe II

Ecole algérienne : l'échec scolaire, la famille et la violence sont étroitement liés



Partager

Tweet

L'école publique en Algérie s'enfonce de plus en plus, de jour en jour et d'année en année dans une crise continuelle et profonde que personne n'arrive à arrêter malgré tous les moyens mis en place par le gouvernement, mais ces efforts ont toujours été mal exploités.

La crise de l'école algérienne est due essentiellement à trois aspects étroitement liés, propre à l'éducation qui sont : échec scolaire, famille et violence.

Aujourd'hui annuellement, les chiffres annoncés par les responsables donnent plus de 40 000 cas de violence enregistrés dans le milieu scolaire et plus de 260 000 cas entre 2000 et 2014 ; ces chiffres donnent froid au dos mais elles sont loin de la réalité car c'est des cas déclarés alors que plus 50% de cas de violence ne

sont pas enregistrés sans parler des cas de violence dans les stades ou aux alentours des établissements ou tout simplement dans la rue où les protagonistes sont des élèves. Aujourd'hui l'élève entre dans l'établissement armé, préparé à l'agression qui est devenu un phénomène naturel chez l'adolescent ; il peut même être accompagné par un gang de quartiers armé pour intervenir à l'intérieur de l'établissement scolaire ou à l'extérieur. L'Algérie souffre depuis plusieurs années déjà du statut d'être parmi les derniers de la classe en matière d'éducation. Une honte pour un pays qui, depuis des années, enchaîne les réformes dans ce domaine et y consacre aujourd'hui encore le deuxième budget après celui de la défense, soit beaucoup plus que le Maroc ou la Tunisie.

Les parents et les enseignants se renvoient la balle. Entre les deux, un système d'éducation qui n'a pas seulement besoin de restructuration mais d'une profonde mutation.

Echec scolaire et violence sont étroitement liés et ne peuvent faire l'objet d'étude séparée. Les enfants ont besoin de héros, et calquent leur comportement sur le leur. Les héros ont changé. La violence à l'école s'opère de différentes façons: racket, insultes, vols, menaces verbales, tapage, bagarres, gangs, armes, vandalisme, absorption de nouvelles drogues très dangereuses (...) et est quotidienne et personne n'est à l'abri élèves, enseignants, administration ou même parents d'élèves. À la maison, dans la rue et même à l'école semblent régurgiter la violence intériorisée et reproduire les scènes enregistrées pendant de longues heures passées devant le petit écran ou par les réseaux internet.

Si l'on veut sortir de la crise il faut d'abord commencer par l'éducation au niveau de la famille elle-même. C'est une évidence, à l'école, les élèves sont les premières victimes de la violence. La souffrance psychologique dont fait l'objet l'élève, trouve l'une de ses sources au niveau du dysfonctionnement familial et se transforme en violence scolaire et délinquance. Nul ne peut naître violent mais on acquiert ce caractère donc combattre ce phénomène ne peut se faire par des

séminaires ou des études, il faut trouver la solution parfois dans la famille elle-même, c'est par là que se transmettent les premiers symptômes de violence. Les expressions de délinquances chez les enfants scolarisés sont multiples et peuvent aller jusqu'aux crimes violents aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'école. Pour saisir l'origine de cette délinquance, il faut comprendre l'interaction entre le dysfonctionnement familial, la violence scolaire et la personne à risque délinquant s'avère indispensable. Donc dans chaque établissement la création d'une cellule d'écoute et de prévention est aujourd'hui imminente. Cette cellule sera chargée d'écouter aussi bien les parents, les enseignants, les travailleurs et les élèves et prévoira tous les risques de violences graves qu'elle soumettra pour délibération. Les parents et les enseignants fautifs ou responsables des dépassements quel qu'ils soient, doivent dans les cas extrêmes comparaître devant la loi, mêmes dans le cas de l'absentéisme de leurs enfants; les élèves prédisposés à la violence ou délaissés par leur famille doivent être placés dans des établissements scolaires de prévention de délinquance spécialisés où ils apprendront à étudier et respecter le règlement intérieur et extérieur pour leur inculquer le civisme. Ces établissements créés dans chaque wilaya fonctionneront en internat et seront dotés de tous les moyens financiers et éducatifs modernes pour mieux prendre en charge ces enfants victimes. Ces enfants pourront rejoindre les autres établissements à n'importe quel moment dès qu'ils seront considérés aptes à suivre un cursus normal. Ces établissements doivent être encadrés par des psychologues qui auront le rôle de sauver ces enfants de la délinquance violente et leur permettre d'affronter la vie avec moins de violence dans le respect de l'autre. Certains parents coupables de violence et de mépris envers leurs enfants doivent comparaître devant la loi pour les empêcher de violenter leurs enfants et de s'occuper d'eux car c'est les premiers responsables de la violence de leurs enfants; et c'est à l'école qu'on apprend les réalités familiales qui sont la plupart du à l'origine des violences à l'école soit d'une façon directe ou indirecte ; l'enfant souvent parle de ses problèmes familiaux plus librement à l'école soit à ses camarades soit à ses enseignants.

Donc le dysfonctionnement entre la famille, l'école et l'environnement est le premier facteur à l'origine de la violence scolaire et la délinquance ; tout le monde le sait et n'a besoin d'aucune étude qui demanderait un budget pour n'aboutir qu'à des

recommandations qui ne règlent aucun problème. Le civisme doit être enseigné et pratiqué aux enfants quotidiennement à l'intérieur et à l'extérieur des établissements. Les élèves doivent être sanctionnés par des actes d'incivisme.

La violence en milieu scolaire est une problématique qui concerne l'école, la famille et la communauté, voire la société. Les manifestations des troubles de comportement, notamment l'agressivité et la violence chez les jeunes et surtout chez les garçons, constituent un phénomène préoccupant.

Nous pouvons définir l'élève en difficulté de comportement comme un jeune qui présente un déficit important de la capacité d'adaptation se manifestant par des difficultés significatives d'interaction avec son environnement familial, social et scolaire. Une famille est un noyau composé de membres différents. Si la famille est une source de bonheur, elle peut également être une source de problèmes lorsque quelque chose ne va pas. Les conflits familiaux sont dans la plupart du temps les premiers facteurs de déséquilibre du comportement de l'élève. Donc la lutte contre la violence ou plutôt sa prévention doit commencer d'abord par la famille elle-même car plusieurs facteurs familiaux peuvent y contribuer. Être parent de nos temps est différent de celui qu'on a vécu avec nos pères et mères ; vouloir l'appliquer aux enfants d'aujourd'hui est une des plus grandes erreurs. La cellule d'écoute dans l'établissement peut proposer une intervention au sein du milieu familial dès lors que quelque chose va mal soit entre parents ou entre parents et enfants lorsque la solution n'est pas trouvée par les parents eux-mêmes.

Il peut paraître néanmoins plus difficile d'inciter deux générations voire plus, à participer à cette démarche, car il faut que tout le monde joue le jeu et prenne cette intervention au sérieux pour l'harmonie de la famille.

Les interventions concernent :

- les familles qui traversent une crise : disputes régulières, manque de communication, crise d'adolescence d'un enfant...;

- les familles qui vivent un bouleversement et n'arrivent pas à faire face : deuil, séparation, maladie grave d'un membre de la famille, toxicomanie d'un jeune...

- les familles toxicomanes (alcooliques ou drogués)

Ces interventions peuvent faire appel à des médecins spécialisés ou à la justice dans les cas extrêmes.

L'harmonie familiale est l'un des premiers facteurs responsable aussi bien de l'échec scolaire que de la violence dans l'éducation. Donc la première prévention de l'échec scolaire et de la violence est l'harmonie familiale. Le monde change et la société devient de plus en plus violente l'une des raisons est la crise de l'éducation donc mettons tous les moyens pour y remédier et sauver ce qui peut être sauvé. Nous avons toujours cru que «la famille éduque et l'école instruit», aujourd'hui le tout est laissé à l'école qui doit enseigner et éduquer mais a-t-elle les moyens nécessaire pour jouer ce rôle.

Avant de juger les acteurs de l'école, nous devons nous enquérir si l'école leurs a donnés tous les moyens financiers et morales pour s'occuper de sa véritable mission. A commencer par l'enseignant dont les compétences constituent un des facteurs essentiels dans le cadre de l'enseignement et de l'éducation.

Ces compétences renvoient à des connaissances de base, des connaissances acquises par expérience et par le biais de la formation continue formelle ou informelle. Si on n'a pas mis à jour ses connaissances ni développer des nouvelles,

on risque fort d'inscrire l'élève dans une démarche passive ne laissant guère de place à la réorganisation des savoirs initiaux ni à la motivation avec une avidité à l'apprentissage dans l'école. Malheureusement, aujourd'hui tout est remis en cause, certains anciens enseignants ne sont plus motivés, ne développent plus leurs compétences acquises, ne les transmettent pas et utilisent leur renommée par le biais des parents d'élèves et des responsables d'administration pour se contenter du strict minimum dans l'école et préfèrent donner des cours particuliers au moment où de nouveaux enseignants frais venus prendre la relève sont discrédités aussi bien par l'administration que par les parents d'élèves qui n'ont pas compris que l'expérience et la compétence s'acquièrent avec le temps il suffit d'avoir le strict minimum grâce à la formation sérieuse et continue.

Ces enseignants doivent être pris en charge et accompagnés de près pour les difficultés qu'ils trouvent avec leurs élèves au début de leur carrière, la majorité d'entre-deux se trouve parmi les contractuels qui continuent à vivre le calvaire social et financiers, et auxquels on n'a donné aucun avantage : ni intégration malgré l'expérience acquise pendant des années ni reconnaissances des services rendus, ni des promesses sur leur avenir les motivant pour le métier noble et pénible d'enseignant. Cette classe d'enseignants est à jour au niveau des connaissances seules les méthodes d'enseignement et de transmission leur manque mais qu'ils acquerront par expérience en peu de temps, il suffit de les prendre sérieusement en charge peut-être par ceux qui ont plus d'expérience. Un conflit de génération s'est installé aussi bien entre élèves et anciens enseignants, qu'entre enseignants eux-mêmes, qu'entre parents d'élèves, qu'entre enfants et leur parents et entre parents et nouveaux enseignants ; tout cela a eu une répercussion directe sur le niveau des études qui poussent les élèves encouragés par leurs parents à ne plus croire en l'école et aller chercher le savoir dans les cours particuliers lesquels ne pourront jamais remplacer l'apprentissage en classe.

Cet état général est un facteur qui est responsable à 50% des violences à l'intérieur de la classe particulièrement et de l'échec scolaire. L'enfant est au centre de ces malaises et a besoin d'exorciser celui-ci, il le fait généralement à l'intérieur

des établissements ou à l'extérieur pour devenir dans la plupart des temps un ange à la maison où aujourd'hui personne ne connaît personne et où tout le monde est étranger car chaque membre est occupé soit par son Smartphone ou son PC ou par l'écran de télévision ; à la personne n'a le temps de s'occuper de l'autre. Bref la famille n'éduque plus. Les parents se contentent de chouchouter leurs enfants soit par des voyages, des cadeaux, de l'argent de poche ou tout simplement en payant des cours particuliers onéreux sans s'occuper des faits et gestes de leurs progénitures croyant que leur mission d'éducation et de responsabilité s'arrêtent là. Ils se rendent compte de leur échec que lorsqu'il est trop tard et que l'éducation de leur enfant leur a échappé pour de bon. Les enfants sont alors dans 40% des cas récupérer par la rue.

La violence ne commence pas à l'école car elle commence souvent beaucoup plus tôt dans la famille, mais se poursuit dans les établissements scolaires car elle trouve le terrain propice où tous les ingrédients favorables à sa propagation s'y trouvent et cela dès l'enseignement primaire. Si on ne peut pas la prévenir dans la famille pour un enfant de 5 ans, elle est détectable dès les premier pas de l'enfant dans l'enseignement primaire. A chaque fois qu'on passe devant un établissement scolaire, on assiste à des scènes de violence choquantes. Ce sont des enfants ou des collégiens qui échangent toutes sortes d'insultes très violentes. Sinon ils viennent carrément aux mains. Le comble c'est que ce phénomène est en train de proliférer au déterminant de la sacralité de l'école qui perd du coup de son aura. La famille ne joue plus son rôle et ne remplit plus sa mission elle se contente d'amener l'enfant à l'école pour le raccompagner le soir soit aux cours particulier soit à la maison. La démission parentale prend de plus d'envergure et fuient leur responsabilité, ils se substituent par les aide-ménagères ou encore par les technologies modernes lesquels sont impliquées dans l'ancrage de la violence chez l'enfant. La démission des parents est derrière plusieurs problèmes scolaires, qui enfoncent davantage le clou et compliquent la situation. Moins contrôlé et de plus en plus ignoré, l'enfant incapable de se repérer essayant de compter sur soi-même et de prouver son existence, choisit la violence pour dire : je suis là, je suis libre. A cela on ajoute l'abolition du châtement corporel dans l'enseignement : une nouvelle dose de liberté. Pour que l'école puisse réagir aux «traitement de la violence», il faut d'abord

redéfinir l'autorité au sein de la famille et lui permettre de retrouver son équilibre. La famille et l'école sont complémentaires et non antagonistes. L'enseignant sème chez l'élève le savoir et lui apprend à bien se comporter suivant une discipline établit que la famille doit encourager et stabiliser. Les parents éduquent leurs enfants selon des valeurs morales et sociales nobles que l'école est censée développer et étendre.

La réalité est différente et le soutien familial fait défaut la plupart du temps. Maintenant revenir sur le sujet de violences et détailler les circonstances de sa propagation est un sujet maintes fois débattu nous devons aujourd'hui trouver les moyens de le combattre et de le prévenir.

Les mesures préventives contre la violence scolaire

La violence scolaire n'est pas un phénomène propre à l'Algérie c'est un problème mondial. Cependant les solutions à ce problème ne peuvent être universelles car le degré de violence varie d'un pays à un autre et d'une région à une autre au sein de chaque pays. Dans tous les cas, la prise des mesures préventives sérieuses pour régler la situation est de plus en plus urgente.

Pour l'Algérie les premières mesures urgentes sont :

- la création dans chaque établissement une cellule d'écoute comme décrite précédemment tout en la dotant d'un statut propre à l'éducation ; cette cellule fera le suivi de tout enfant difficile et de sa famille pendant toute sa scolarité dès l'enseignement primaire. Cette cellule confiera ce suivi à d'autres cellules de l'enseignement moyen et ainsi de suite.

- Revoir le statut du conseil de discipline où l'autorité pédagogique est remise strictement à l'enseignant.

- La création dans chaque wilaya des établissements scolaires spécialisés à prendre en charge les enfants difficiles qui n'arrivent pas à vivre en classe sans violence sous un régime d'internat.

- une loi indépendante propre aux cas de violence à l'école et aux alentours de celle-ci et lui donner un statut juridique même si on doit éviter d'infliger aux élèves coupables de violences physiques des peines de prisons lorsqu'ils sont mineurs mais des amendes peuvent être infligées aux parents d'élèves ainsi que des actes de civisme à faire par les parents et leurs enfants peuvent leur être demandés. Les sommes à payer varient selon la gravité des cas. Dans le pire des cas, des peines de prison peuvent être aussi imposées aux parents.

- revoir le rapport enseignant/ élève : Elève et enseignant, chacun d'eux doit connaître ses droits et ses devoirs. L'enseignant doit savoir qu'il est de ses obligations de respecter l'élève, le traiter en tant qu'être humain doué d'une dignité et non moins important que lui. L'élève, lui doit à son enseignant un respect total. Il doit l'aider à lui communiquer le savoir nécessaire en éprouvant une concentration totale et un sérieux permanent. L'élève doit reconnaître à l'enseignant son autorité. Dès l'entrée en classe, le sujet apprenant doit se mettre en tête qu'il est dans un lieu organisé dépendant d'un maître de lieu. En l'absence de ces conditions, le déroulement des cours sera en butte à plusieurs difficultés. Jean Piaget et Lev Semionovitch Vygotski ont mis l'élève au centre de l'action éducative mais ils ont privé l'enseignant de son statut de maître. Ils n'ont pas tenu compte que le succès de l'apprentissage a comme condition nécessaire l'obéissance du sujet apprenant. Les méthodes modernes de doter l'élève de toutes les libertés et de le mettre au centre de l'action a remis en cause toute l'autorité de l'enseignant et particulièrement la pédagogique. La méthode de mettre l'élève comme élément actif dans l'apprentissage au lieu de simple récepteur de connaissance est certes très efficace dans un milieu restreint d'élève mais impossible dans des classe de plus de 35 élèves et en privant le maitre du lieu d'autorité et

d'obéissance. Cette méthode dans ces conditions avec de tels moyens a envenimé encore plus le climat de la classe et versé les apprenants vers la violence même parmi les plus corrects.

- Recruté le maximum de surveillant et d'adjoint d'éducation.
- Créer des salles de permanences en cybercafé ouvertes pour les élèves jusqu'à 17h.
- Engager des professeurs remplaçants pour les professeurs absents ou partis en retraite ou démissionnaires qui seront mis à la disposition des établissements scolaires et qui seront détachés de leur établissement de formation.
- Créer dans chaque wilaya des établissements chargés de la formation continue des enseignants.
- Revoir les programmes et le temps de libertés de l'élève.

Il est inconcevable, aujourd'hui, de placer enfermer un élève assis sur une chaise pendant plus de 8h par jour sans aucun loisir. En effet l'enfant vient à l'école à 8h endormi car ayant veillé toute la nuit non pas en étudiant mais devant son PC ou Smartphone. Il entre chez lui saturer après une journée de cours en classe suivi de cours particuliers ; aucun être humain ne peut supporter une telle surcharge. Son comportement en classe est légitime; c'est ainsi que souvent il est victime d'une explosion de nerf menant à tout genre de violence et que plusieurs parents responsables trouvent anormale et s'inquiètent sur les comportements de leurs enfants. Alors que d'autres se réfugient en accusant l'enseignant responsable. Ce qui est valable pour l'élève l'est aussi pour l'enseignant. Donc le comportement de

violence chez l'enfant est tout à fait naturel car on n'a jamais accepté les causes et effets de celle-ci ni la prévenir avant qu'il ne soit trop tard.

- Le volume horaire ne doit pas dépasser 5 heures en classe par jour puis libérer les élèves l'après-midi pour des rencontres sportives ou intellectuelles ou des sorties culturelles. Il est temps de revoir le calendrier hebdomadaire de l'élève qui pourra avoir au moins 3 heures de cours le vendredi matin et 4 heures le samedi matin pour alléger la charge de travail quotidienne.

Jour	dimanche	lundi	Mardi
Matin	08-13h	08-13h	08-13h
Après-midi	Sports et loisirs	Sports et loisirs	Sports et loisirs

Il est temps d'arrêter les études sur la violence et passer aux actions pour limiter le nombre et responsabiliser chacun. Nous sommes tous responsables et victimes de ce phénomène qui n'épargne personne même en dehors de l'enceinte de l'école. Cette violence s'est propagée dans toute la société en l'absence d'application des lois et des devoirs. Nous assistons quotidiennement à ce

phénomène que ce soit à la poste ou à la banque ou à la mairie ou pendant le paiement de facture d'électricité ou d'eau entre le guichetier et le citoyen ou tout simplement dans la rue avec la propagation de mots vulgaires ou dans les marchés et d'agressions. Nous sommes régis par des lois de citoyenneté et de civisme qui doivent être inculquer à tout le monde suivant une discipline que tout le monde doit suivre et c'est aux autorités à veiller à son application. L'école n'est pas uniquement l'établissement mais c'est aussi toute la société.

Hakem Bachir

Professeur de mathématiques au lycée Colonel Lotfi d'Oran²

² <http://www.lematindz.net/news/23235-ecole-algerienne-lechec-scolaire-la-famille-et-la-violence-sont-etroitement-lies.html>

Annexe III

La violence dans l'éducation, un phénomène qui ne cesse de menacer la vie des enseignants et des élèves

Plus de 3 000 cas de violence scolaire enregistrés entre le 15 septembre 2012 et le 20 mars 2013

Plus de 3 000 cas de violence scolaire enregistrés entre le 15 septembre 2012 et le 20 mars 2013

Ces données rapportent que malgré le manque de statistiques exhaustives et générales découlant d'une constatation factuelle des cas enregistrés et couvrant la totalité du pays, deux déductions peuvent toutefois être faites : d'une part, la violence constitue désormais une véritable problématique dont l'éradication nécessite la mobilisation de tous les moyens, d'autre part, la détermination avérée et inédite de toutes les composantes de la société algérienne pour combattre les phénomènes nuisibles à la société. Cette violence est aussi due à l'interférence des effets socioculturels et des activités pédagogiques, étant donné le lien étroit existant entre l'établissement scolaire et les autres institutions sociales, la famille en particulier. S'y ajoutent la nature de l'éducation, l'influence des films d'action, l'absence de communication et de coopération entre les institutions sociales et les staffs administratifs, et ce, malgré l'existence de normes pédagogiques claires devant, en principe, constituer un cadre d'engagement entre les composantes de tout établissement scolaire.

La violence à l'école est la conséquence d'un processus, d'une politique, d'un système dont les acteurs assument tous une part de responsabilité. Si aujourd'hui l'école publique véhicule une image plutôt négative, c'est que cela, peut-être, a été voulu. Nous sommes face à un système absurde qui tourne dans le vide, une politique d'enseignement marquée par un cynisme tout aussi politique. L'école publique est donc dépréciée par les parents, contestée par les élèves, critiquée même par les enseignants, dénigrée par la société, mise sur la sellette par les médias... Même le statut de l'enseignant, jadis un personnage respecté pour son savoir et sa «sacralité», est attaqué. On a tendance à donner une image monstrueuse des enseignants. A chaque fois qu'un élève est frappé par un enseignant, on remue ciel et terre, mais lorsqu'un enseignant est tabassé, voire assassiné par un élève, on n'en parle pas. La manière avec laquelle les médias traitent le sujet de la violence à

l'école participe à créer un climat de tension entre les parents et le corps éducatif : il y a des parents qui nous menacent bizarrement aujourd'hui d'en parler. Les classes sont pires que des écuries, l'environnement immédiat du lycée est investi par les dealers et les clochards, les familles des élèves viennent nous voir rien que pour nous insulter, la direction est quasi absente.

La violence bat son plein en période des examens. Pour une bonne partie des élèves, la fraude est devenue le chemin le plus court vers la réussite. Avec un programme chargé et face à des modes d'examen qui favorisent plutôt la mémorisation et le «parcœurisme», et surtout dans une société qui ne récompense pas le mérite et les méritants, les élèves recourent à la triche. Les enseignants et les surveillants sont souvent victimes de leurs «prises». A la fin des épreuves, ils se font agresser à la sortie des établissements par les élèves qu'ils ont dénoncés.

L'école publique cesse alors non seulement d'exercer ses effets éducatifs, cognitifs, psychopédagogiques et civiques mais elle renonce aussi à son rôle redistributif, socialement primordial. Adieu l'égalité des chances : la production, ou plutôt la reproduction, de l'élite se fait, en tout cas, ailleurs. Bien que n'étant pas un fait nouveau, le phénomène de la violence en milieu scolaire souligne un problème social d'une importance croissante. Violences entre élèves, agressions contre les professeurs, saccages ou dégradations des locaux scolaires... Le phénomène se généralise. En Algérie, que connaissons-nous des formes et de la mesure de cette violence ? La dernière enquête menée en Algérie par le CLA fait apparaître une situation sérieuse auquel aucun établissement n'échappe.

Quel type de violence rencontre-t-on dans nos collèges ?

Le premier niveau de la violence, le plus dramatique sans doute, celui qui est repris par tous les médias, mais qui reste relativement exceptionnel dans les collèges algériens, est la violence pénalisable relevant des crimes et délits. Ce sont les vols, les extorsions, les coups et blessures, le trafic et l'usage de stupéfiants... Une autre catégorie, non pénalisable celle-là, concerne les «incivilités», c'est-à-dire ce qui est de l'ordre du bruit, du vandalisme, des injures. Il s'agit là d'un conflit des civilités qui va se jouer en termes de rapports entre des populations d'origines sociales différentes. Ce sont les codes élémentaires de la vie en société qui ne sont pas respectés et ces actes peuvent apparaître comme des menaces contre l'ordre établi.

Cette forme de violence est grave et révélatrice d'une crise forte du lien social. C'est aussi celle qui est dominante en milieu scolaire et qui explique le malaise actuel bien plus que les violences brutales. Enfin, il y a le sentiment d'insécurité, ou plutôt le «sentiment de violence» qui résulte souvent des deux composantes précédentes. Cette insécurité est d'ailleurs souvent ressentie par des personnes qui n'ont pas été victimes de faits violents mais qui ont peur de l'être.

Répartition de la violence

- La violence dans les écoles algériennes prend de nombreuses formes, y compris :
- la violence contre enseignants, étudiants, personnel administratif et personnel de l'école ;
- La destruction des contenus des classes ;
- Les dégâts causés aux installations de l'école ;les émeutes devant et en dehors des écoles, se manifestant parfois par le jet de pierres sur les voitures des enseignants ;
- Le vol et brûlage des documents et biens appartenant à l'établissement scolaire.

Cela se produit malgré l'existence de plusieurs circulaires indiquant les sanctions punissant ces infractions et délits. Ce qui est nouveau dans cette affaire, cependant, est que les attaques contre les enseignants et d'autres membres du personnel des établissements scolaires ne se limitent plus aux étudiants de ces institutions. D'autres parties s'impliquent dorénavant dans ces agressions, tels les parents de certains élèves, ou d'autres personnes qui sèment la terreur à l'extérieur et autour des écoles. Cela est particulièrement vrai pour les anciens élèves qui ont été expulsés et empêchés de terminer leurs études en raison de leur violence et comportements inappropriés à l'égard de leurs enseignants ou des institutions qu'ils fréquentaient. La violence est déterminée socialement. Plus le public est défavorisé, plus il est confronté au problème du chômage, plus il vit l'exclusion, plus les trois déterminants de la violence scolaire (violence pénale, incivilités, sentiment d'insécurité) sont forts. Ce qui montre bien que l'école a des difficultés à gérer l'exclusion sociale. Mais attention, il ne faut pas pour autant «ethniciser» ce

phénomène et considérer que les élèves d'origine sociale défavorisée sont systématiquement plus violents que les autres.

C'est la faute à qui ?

- La violence à l'école, c'est la faute aux profs, jugés trop laxistes, aux parents ayant démissionné de leur rôle, aux élèves devenus ingérables... En tout cas, c'est souvent la faute aux autres.
- On croit que c'est la faute aux parents, jugés démissionnaires.– On croit que c'est la faute à la police, trop absente.
- On croit que c'est la faute à la justice, qui relâche les délinquants.
- On croit que les jeunes sont paumés, c'est la faute à l'échec scolaire, donc à l'illettrisme, donc aux professeurs des écoles.
- On croit que c'est la faute au ministère de l'Éducation nationale et à ses pédagogues.
- On croit que c'est la faute aux syndicats qui empêchent les réformes.
- On croit que c'est la faute au manque de crédits, donc à la mondialisation.
- Et la mondialisation, en ce moment, plus personne ne la contrôle ; il n'y a rien à faire ou presque, car dans notre pays, il n'y a pas de responsable!
- Et si nous étions chacun responsable ?

Ce sont là quelques-unes des causes de la violence et d'agressions à l'école, mais est-il possible de trouver une solution à ce dilemme ? Voici quelques suggestions qui pourraient limiter l'aggravation de ce problème :

- 1 améliorer l'état des écoles algériennes à travers leur ouverture sur leur environnement
- 2 identifier les objectifs du processus éducatif, et assurer l'égalité entre les élèves ;
 - a. assurer la surveillance des portails des écoles et de leurs environnements en vue d'éviter le harcèlement et les provocations qui ont lieu à l'extérieur de l'institution ;

- b. recourir aux services d'experts psychiatriques, à l'orientation scolaire, au travail social et aux activités parascolaires ;
- c. redonner au conseil de discipline ses prérogatives d'antan.
- d. La violence et les attaques contre les enseignants et le personnel éducatif sont parmi les phénomènes engendrés par les changements affectant de nombreuses valeurs qui étaient liées au processus éducatif et aux acteurs chargés de l'éducation et de l'enseignement, ainsi que par la détérioration de l'appréciation et du respect vis-à-vis de ces acteurs. L'époque où le poète chantait son fameux vers «respectez les enseignants, car ils sont presque des prophètes» est certainement passée.

Hakem Bachir, professeur de mathématiques à Oran³

³ <https://www.algeriepatriotique.com/2013/04/06/la-violence-dans-leducation-un-phenomene-qui-ne-cesse-de-menacer-la-vie-des-enseignants-et-des-eleves/>

Annexe IV

VIE EDUCATIVE

LA DEPERDITION SCOLAIRE par Bachir HAKEM

13 AOÛT 2013

Rédigé par Nour et publié depuis Overblog

INTRODUCTION

Le phénomène de déperdition scolaire en Algérie explose et d'après les spécialistes, ce sont plus de 500 000 élèves qui sont exclus annuellement de l'école algérienne. J'ai été témoin de plusieurs changements légers ou profonds. Ces changements touchent pratiquement toute l'institution, élèves enseignants, et espace. Pourtant seuls les changements qui sont d'ordre pédagogiques sont assez souvent sujets de débat politique, discussion télévisée et d'écrits. Il me parait que d'autres sujets aussi importants méritent discussion comme le comportement au sein de l'école, la relation entre les enseignants et les élèves, mais surtout les résultats néfastes de l'école et ses causes comme la déperdition scolaire. J'ai vu défilé beaucoup d'élèves au courant de ma vie professionnelle, des bons et des mauvais, mais ils étaient tous et pendant longtemps courtois dans leur relation à l'école.

De plus en plus ce respect se perd pour laisser la place à plusieurs formes de violence, de confrontation et d'abandon, j'assistais passivement à des scènes d'abandon. Des élèves qui commençaient peu à peu à s'absenter pour ne plus revenir. Ces élèves n'étaient pas tous destinés à l'échec scolaire, quelques-uns parmi eux étaient même brillants, alors j'ai commencé à m'intéresser à ce phénomène, il est devenu pour moi un sujet essentiel, primordial, telle une obsession. Je cherchais obstinément à comprendre, à écouter les élèves pour déterminer les raisons, cela m'a permis de découvrir des raisons qui ne sont pas toujours d'ordre scolaire, mais assez souvent relationnel, social mais aussi comportemental. Cela explique l'intérêt que je porte à ce sujet que j'ai limité dans le phénomène de la déperdition scolaire afin de comprendre et analyser les causes et les raisons qui mènent les élèves à quitter l'école.

I. DÉFINITION

La Déperdition : Selon le petit Larousse, signifie la perte progressive, la diminution.

De ce fait, la déperdition scolaire veut dire la perte progressive des élèves au cours de leur cycle scolaire. Cette perte regroupe l'ensemble des exclusions décidées par le conseil des professeurs pour les situations suivantes : mauvais résultat, mauvaise conduite, abandons décidés par l'élève et/ou ses parents pour une raison économique ou sociale. La déperdition scolaire constitue un gaspillage de matériel, de temps pour le système éducatif ainsi que pour la société dans son ensemble. Elle est suscitée par les problèmes de redoublement et ou d'abandon d'étude. Elle correspond à une sortie prématurée d'une partie des effectifs scolaires engagés dans un cycle ou dans un programme d'étude.

Ce phénomène qui perdure suscite en nous la recherche de ses causes profondes. Quelles sont effectivement les causes de la déperdition scolaire en Algérie ? Il convient d'abord de faire un constat sur la déperdition scolaire et voir les différentes causes.

II. LES RAISONS

Au départ, nous avons posé la question sur les causes de la déperdition scolaire en Algérie. Après lecture, il ressort que malgré le développement du système scolaire en Algérie, les inégalités sont encore très fortes. Les enfants de cadres, appartenant à la catégorie sociale favorisée, poursuivent plus longtemps leurs études et ils réussissent globalement mieux que ceux des catégories populaires. On peut d'ores et déjà formuler plusieurs hypothèses.

On note une certaine corrélation entre niveau d'étude des parents, position professionnelle et revenu. En effet, plus le niveau d'études des parents est plus bas, plus leur position professionnelle sera moins importante et plus les revenus seront faibles. En même temps, le niveau d'éducation des parents devrait influencer négativement l'intérêt que l'on porte sur la scolarité de l'enfant. Il devrait également en outre défavoriser un contexte culturel contribuant à un développement intellectuel de l'enfant.

Par conséquent, si le revenu économique, l'intérêt et le contexte culturel sont manifestement en défaveur dans une famille, le taux d'échec des enfants devrait être plus élevé que dans d'autres familles qui ne présentent pas les mêmes caractéristiques.

A cela on peut ajouter que si les modes d'évaluation sont trop sélectifs, avec un manque d'infrastructures d'accueil, des filières ou des programmes non adaptés aux besoins de notre société, les taux d'abandon et de redoublement ne feront que croître.

Afin de tester nos hypothèses, nous avons fait recours à l'approche qualitative compte tenu de la nature des informations recherchées et aussi du temps qui nous était imparti.

C'est ainsi qu'un questionnaire a été confectionné et adressé aux différents acteurs impliqués plus ou moins dans ce phénomène de déperdition scolaire. Nous avons eu des entretiens semi-directifs avec les personnes suivantes :

- Des enseignants car étant des acteurs incontournables dans ce domaine ;
- des anciens élèves au chômage, car ayant connu le phénomène de déperdition, leurs points de vue donneraient plus de lumière ;
- des parents d'élèves ont été approchés du fait de leur responsabilité dans l'éducation des enfants ;
- des élèves et étudiants qui ont constitué notre groupe témoin ;

Cette approche nous a permis de dégager les différents points de vue sur ce fait social notamment ses causes, ses conséquences et des solutions conséquentes afin de réduire son ampleur, voire l'éradiquer.

Avant d'aborder les différentes opinions et analyses qui en découlent, essayons de clarifier les concepts opérationnels qui contribueraient à la compréhension de ce phénomène social

III. LE PHENOMENE DE LA DEPERDITION SCOLAIRE EN ALGERIE

Pour montrer l'importance et l'actualité du phénomène de déperdition dans le système éducatif de l'Algérie, nous nous proposons de faire appel aux statistiques. Pour cela, selon chaque niveau d'enseignement, on peut faire le constat suivant :

- Au primaire, à titre illustratif :

On constate que le nombre de redoublants en moyenne augmentent au fur et à mesure que l'on avance dans les classes et varie de 8,7% de la première année primaire à 15,1% la cinquième année primaire.

Il y a aussi une disparité sexuelle au niveau de la déperdition scolaire. Dans les trois premières années, les garçons redoublent plus que les filles et dans les trois dernières années, l'ordre s'inverse.

Tout compte fait, on relève que sur 1000 enfants entrés en première année primaire, seulement 850 atteignent la classe de cinquième année secondaire. Les autres sont mis hors de l'institution pour une raison d'insuffisance de rendement scolaire ou pour une toute cause autre sociale. Et pour ceux qui ont atteint cette classe de cinquième année primaire, la durée moyenne des études primaires par élève sortant avec le premier diplôme est de douze ans alors que la durée des études est de cinq ans prévus pour cela.

Dans l'enseignement secondaire, les taux de déperdition ne sont pas moins élevés.

Au niveau supérieur, la même remarque est pertinente. Les taux qui varient selon les filières et selon le sexe, restent tout de même élevé.

Le constat général qui se dégage est que les taux d'abandon, de redoublements dans les établissements et universités restent élevés comparativement à d'autres pays.

Cela nous amène à nous interroger sur les causes réelles et profondes de ces échecs.

Est-ce le système éducatif lui-même qui est mis en cause ? L'environnement extérieur ne joue-t-il pas un grand rôle dans les échecs des élèves ? Ce sont des inquiétudes auxquelles nous aborderons à la suite de notre réflexion.

IV. LES CAUSES DE LA DEPERDITION SCOLAIRE

Les causes de la déperdition scolaire peuvent être classées en deux catégories à savoir les causes externes et les causes internes.

Ces causes représentent l'ensemble des phénomènes observables extérieurs à l'institution scolaire et qui influencent négativement la progression normale de l'élève à l'école.

Les causes externes

L'une des causes principales est d'ordre économique. L'école algérienne coûte excessivement cher. En effet la scolarisation d'un élève nécessite un investissement financier considérable pour l'établissement. En plus de cette scolarité viennent greffer l'achat de fournitures scolaires, d'un moyen de déplacement, d'une tenue scolaire. Or dans la plupart des cas, la situation économique de la majeure partie des parents d'élèves ne leur permet pas d'honorer chaque année ces dépenses.

Le faible revenu des parents d'élèves conjugués aux coûts très élevés de la scolarité constituent un facteur majeur de la déperdition scolaire.

A cela s'ajoute la représentation que les parents se font de l'école. Pour certains parents enquêtés, l'école représente la principale clé de développement et de promotion sociale de l'individu et, à travers lui, celle de sa famille et de la nation entière. Cette image positive que la plupart des parents instruits ont de l'école fait que ces derniers encouragent leurs enfants à pousser loin que possible leurs études. Ce qui peut amenuiser le taux de déperdition scolaire dans la ville.

Par contre, pour d'autres parents avec qui nous avons eu des entretiens, notamment certains commerçants, l'école n'est pas rentable et ne permet pas à l'élève de s'épanouir économiquement, une fois finies les études. Cette perception négative de l'école amène ces parents à retirer à la moindre occasion leur rejeton de

l'école. Cette attitude est adoptée par les élèves qui ont cette vision, d'où le découragement et le manque d'intérêt pour les études. La conséquence est l'abandon et les exclusions pour insuffisance de rendement ou de mauvaise conduite. Le taux de déperdition ne fera que progresser de façon fulgurante.

Le désintérêt des parents et des élèves qui ne voient pas en l'école la source de réussite économique, garantie d'une promotion sociale, constitue ainsi une des causes des abandons, des exclusions des élèves avant la fin des études.

Au niveau des élèves et des étudiants, les causes externes évoquées pour expliquer le phénomène de déperdition scolaire sont multiples.

Nous avons entre autres la mauvaise compagnie d'où découlent les mauvais conseils, les mauvais exemples, les mauvaises conduites qui peuvent amener l'élève à écoper des sanctions d'exclusion temporaires ou définitives de l'école.

Les difficiles conditions de la vie obligent certains élèves ou étudiants à aller très tôt à la recherche d'emploi et donc à mettre fin leurs études plus tôt que prévue.

Soulignons que la représentation sociale de la réussite ou du succès dépend du milieu social d'origine de chaque individu. Car pour les personnes de milieu social défavorisé, réussir un concours du niveau du BEM par exemple alors que l'on pouvait continuer plus loin, constitue un succès. Il n'en est point de même pour ceux issus du milieu social favorisé. C'est de facto un échec que d'arrêter ses études avant le niveau maîtrise pour un quelconque concours.

Donc selon l'origine sociale, le succès des uns peut être un échec pour les autres qui n'ont pas atteint leurs objectifs visés. En outre, il faut remarquer qu'il n'est pas rare que la responsabilité d'un abandon soit incombée aux enseignants. En ce qui concerne l'école primaire, certains enquêtés nous ont dit que leur propre abandon résulterait de la sévérité, de la méchanceté des enseignants qui les frappaient chaque jour à l'école. Eux, voyant qu'ils souffraient injustement ont préféré quitter très tôt cette structure scolaire. Tous ces anciens, qui gardent un mauvais souvenir de l'école et de ses enseignants, nous confirment qu'ils étaient « maltraités » parce qu'ils ont des parents pauvres qui n'accordaient aucun intérêts à l'enseignant. Ces enquêtés concluent que c'est à cause de la mauvaise politique, de

l'injustice et du traitement inéquitable entre les enfants des pauvres et ceux des riches qui constituent la base de leur scolarisation écourtée. On peut à cet effet déduire que la durée de scolarisation d'un élève dépend de son origine sociale.

Celle-ci influencerait la considération que l'enseignant a à son égard. Pour confirmer cette hypothèse et manifester son dédain à l'égard de son enseignant, un ancien écolier devenu commerçant nous a affirmé qu'il a quitté l'école injustement, mais actuellement, Dieu lui a rendu justice car son commerce prospère et il vaut mille fois mieux que son ancien maître. Est – ce un appel lancé aux enseignants pour l'abandon des sanctions scolaires par cet ancien élève ? N'a-t-on pourtant pas dit que celui qui éloigne l'enfant du fouet le « pourri » ? Il serait temps qu'une sanction équitable soit appliquée à tous sans discrimination afin qu'il y'ait une équité sociale dans le traitement des élèves. Tous ces abandons relèvent d'autres causes que nous appelons causes internes au système éducatif algérien.

Nous pouvons ainsi dire que le système éducatif est mal organisé en ce sens que l'enseignement général domine. Or ce n'est pas tous les écoliers et élèves qui sont aptes à ce type d'enseignement. Le problème d'orientation se pose et peut en être une des causes de l'interruption du cursus scolaire des élèves qui ont subi une mauvaise orientation après la cinquième année primaire, du B.E.M et le BAC(Baccalauréat). Et cela se constate même dans l'enseignement supérieur. En effet, il arrive que certains étudiants fassent leur choix de filière par ordre de préférence et se retrouvent en fin de compte dans une filière qu'ils préfèrent moins ou même qu'ils n'ont même pas choisie. Cette mauvaise orientation décourage souvent les étudiants qui se sentent obligés de poursuivre des études qu'ils n'aiment pas ou n'ont pas envisagé faire. Par conséquent, leur rendement scolaire se trouve affecté causant la plus part du temps des redoublements et des renvois en cours de cycle. Cela interpelle une fois de plus, les comités d'orientation des élèves et étudiants à respecter la première option du candidat. A cela s'ajoutent l'inaccessibilité géographique même de l'école. Il faut reconnaître que la longue distance entre lieux d'habitation de l'élève et l'école fatigue souvent les élèves amenuisant ainsi leur rendement. Car un élève qui se déplace sur une distance, évaluée à une dizaine de kilomètres, se sent déjà fatigué dès son arrivée à l'école car ayant parcouru une longue distance. Il serait moins apte à suivre le professeur que

celui qui est à quelques pas (kilomètres) de l'école. De même à la descente, une fois le cours terminé, il sera fatigué encore à la maison. Ce qui va l'obliger à prendre rapidement le chemin du repos. De ce fait, il aura peu de temps d'étude et cela peut influencer énormément sur son rendement scolaire, entraînant souvent des redoublements et des renvois pour insuffisance de moyenne. Ainsi, la distance géographique de l'élève d'avec son école peut augmenter le rendement scolaire ou l'amenuiser et constituer une source de déperdition scolaire.

En outre, il est moins rare de constater que l'insuffisance des infrastructures scolaires et l'absence de certains cycles jouent en faveur de la déperdition scolaire. L'insuffisance des salles de classes, du personnel enseignant fait qu'un professeur peut se retrouver dans une classe de quarante(40) ou même plus de 50 élèves. Il n'arrive donc pas à dispenser efficacement son enseignement, à encadrer convenablement chaque élève. Tous les élèves n'arrivent pas non plus à comprendre les explications de l'enseignant. Pendant les compositions ou lors des devoirs, le professeur se trouve devant une kyrielle de copies qu'il veut épuiser dans un délai donné. C'est à ce moment qu'il se rend compte qu'il se tue à savoir qu'il fournit beaucoup d'effort pour des élèves qui n'assimilent pas son cours. De ce fait, les effectifs pléthoriques et l'insuffisance du personnel enseignant influencent négativement sur le rendement scolaire des élèves et étudiants. C'est peut être le cas des étudiants de première années universitaire qui se retrouvent souvent à plus de mille (600) dans une seule salle.

Aussi, comme nous le soulignons plus haut, certains élèves et étudiants voient leur trajectoire scolaire écourtée à cause du manque de condition. Et même s'il y a les conditions, il est au main des privés et coûtent très cher, donc pas à la portée des parents d'élèves d'une certaine classe sociale qui à la limite est défavorisée. Tout cela signifie que l'absence de certaines conditions de scolarité profitent aux privés qui se font de bonnes affaires en fixant très haut la scolarité. Donc, ils contribuent moins à la vulgarisation de l'éducation en Algérie augmentant ainsi le taux de déperdition scolaire.

A cela s'ajoutent les injustices faites à l'égard des filles qui constituent les vraies victimes des survivances alliées aux mauvaises visions de la tradition. En effet, les traditions ancestrales et la division sexuelle du travail placent la jeune fille

en situation d'infériorité par rapport au garçon et limite leur disponibilité pour la poursuite de leur cursus scolaire. Quand bien même certains parents vivent en ville, ils pensent que l'école influence négativement les comportements des enfants et particulièrement ceux des filles les amenant ainsi à rejeter la tradition.

Certains parents d'élèves enquêtés disent que la femme a déjà une emprise, un pouvoir sur son mari au foyer. Donc, lui permettre de poursuivre de longues études, c'est lui donner la clé d'une entière domination sur son mari. Cela peut amener les prétendants à la fuir, la délaisser. C'est sans doute dans ce sens que Molière affirme dans les femmes savantes, « qu'il n'est pas bien honnête, et pour beaucoup de causes qu'une femme étudie et sache tant de choses. Former aux bonnes mœurs l'esprit de ses enfants, faire aller son ménage, avoir l'œil sur ses gens, et régler ses dépenses avec économie doit être son étude et sa philosophie ».

Il y a aussi l'impact non moins considérable des travaux domestiques qui influence négativement sur le rendement scolaires des filles. L'éducation traditionnelle invite les filles à rester en retrait, à accepter la supériorité des hommes et à s'y soumettre. Dans cette éducation dès le jeune âge, le garçon et la fille s'initient à leurs futures tâches. Tandis que le garçon joue au chef de famille, la fille s'occupe des enfants en bas âge, aide sa mère pour les corvées de cuisine. Ceci influence négativement sur les résultats scolaires des filles qui n'ont pas assez de temps pour étudier.

Relevons aussi que parmi les facteurs qui influencent négativement la scolarisation des filles, la religion n'est pas en reste. En effet, l'islam est généralement associé à un fort taux de déperdition scolaire au niveau des filles. Car certains parents préfèrent que leurs filles écourtent les études par crainte de voir l'école inculquer à leurs filles des valeurs et des comportements qui sont contraires aux prédictions religieuses. Ces filles se voient obligées d'abandonner l'école pour souvent des mariages précoces dans le but de préserver l'honneur de la famille et des valeurs religieuses. D'ailleurs certains enquêtés nous ont fait savoir qu'ils préfèrent leurs filles à l'école coranique qu'à celle coloniale qui déprave et désoriente.

A tout cela s'ajoute la représentation sociale que les parents ont de leurs enfants. En fait, les parents préfèrent beaucoup investir sur la scolarisation des

garçons que celle des filles parce qu'ils voient chez le garçon un futur sauveur et l'héritier alors que la fille ira appuyer le budget d'une autre famille. Ce qui fait que lorsqu'une fille échoue une ou deux fois les parents se désengagent rapidement alors qu'il n'en est point avec le garçon. Les parents trouvent moins d'intérêts à soutenir les études de leurs filles, les exposant ainsi à un rapide abandon scolaire. C'est en ce sens que certains parents *phalocrates* à l'instar de Freud pensent que c'est une idée condamnée à l'avance que vouloir lancer la femme dans la lutte pour la vie au même titre que les hommes. Car dit – il, la nature l'a déterminé en terme de beauté, de charme et de douceur. L'envie de réussir chez une femme est une névrose, le résultat d'un complexe de castration dont elle ne guérira que par une totale acceptation de son destin passif.

Tout cela contribue à alourdir le poids de la déperdition scolaire en Algérie et engendre des conséquences incalculables sur le développement du pays.

V. LES CONSÉQUENCES DE LA DÉPERDITION SCOLAIRE

De prime abord, les conséquences immédiates des échecs et surtout des abandons sont le chômage des jeunes diplômés ou non.

Sortis prématurément de l'école avec ou sans diplômes ces jeunes ne sont pas compétitifs sur le marché de l'emploi, celui-ci étant d'ailleurs déjà saturé. La demande dépasse de loin l'offre. La conséquence directe est bien le chômage.

La conséquence qui découle du chômage est alors le banditisme et la délinquance dans le pays. Les jeunes s'adonnent à la drogue et tous les moyens deviennent bons pour avoir de l'argent entraînant par conséquent le culte du gain de l'argent facile. Ainsi se développent les différents vices tels que l'escroquerie et ceux évoqués plus haut qui deviennent des stratégies d'espoir d'une vie meilleure et même de suivi par certains jeunes exclus de l'école pour des raisons diverses.

A cela on peut ajouter le développement de multiples formes de vices des filles dans la cité dans le but de subvenir à leur besoin matériel ou d'avoir un emploi (une sorte de corruption). Chez les garçons, ce sont aux parents de passer le plus souvent par des « pots de vin » pour leur trouver un emploi compte tenu de leur niveau d'instruction.

Sur un autre plan et pour la société entière, la déperdition scolaire engendre une baisse des ressources intellectuelles et surtout du niveau général de la population en matière d'éducation (instruction). En témoigne le classement de l'Algérie dans le rapport annuel du PNUD (171/175). Cela a donc un impact négatif sur le développement à long comme à court terme de notre pays. C'est pourquoi on observe la persistance de la pauvreté et du sous-développement en général de nos populations à cause de leur analphabétisme chronique.

Cet analphabétisme qui affecte à son tour le taux de scolarisation constitue un obstacle pour l'épanouissement intellectuel et également un handicap sérieux pour le développement. Le chef de famille qui a été découragé n'osera plus peut être scolarisé son enfant ou n'aura pas la volonté ou les moyens de pousser son enfant à de longues études.

Au regard de toutes ces conséquences, nous constatons avec tous les observateurs avisés que la déperdition scolaire si elle n'est pas combattue risque dans cette allure de perturber le développement économique, social, technique ou en un mot général (sur tous les domaines) de notre pays.

D'autres causes à l'échec scolaire :

Les téléphones portables :

Les garçons qui possèdent le portable est un nombre de 55%et 45% ne l'ont pas.

Un nombre très élevés des filles est de 71%qui ont le portable, dont 29% ne l'ont pas.

La possession du portable est devenue dispensable pour ce jeune adolescent.

L'internet :

Malgré leur pauvreté, 52%du garçon ont le pc avec connexion, et 48%ne le possède pas.

Un nombre très élevés des filles est 61% qui n'ont pas le pc et sa connexion, et 39%le possède. Cause manque de moyen.

Les élèves et le temps libre :

68% des garçons passent leur temps avec leurs copains, tandis que 22% passe leur temps libre devant la télévision, seulement 10% utilisent leur temps libre pour faire leur devoir, ce qui veut dire que la majorité de cas garçons sont désintéressés des études.

52%des filles passent leur temps avec des amis (es), 32%devant la télévision et 16%fassent leur devoir un chiffre qui est un peu plus élevé chez les garçons.

La communication avec les parents et la circulation de l'information :

57% des garçons préviennent leur parent en cas de problème avec son professeur, et 43% qui restentne les mettent pas au courant.

61% des filles préviennent leur parent en cas de problème avec son professeur, et 39%ne les mentent pas au courant.

l'absence sans justification

Un pourcentage très élevés des garçons, est de 78%qui 's' absentent sans justification, et 22% avec justification.

De même 71% des filles s'absentent sans justification, et 29%avec justification.

Les causes d'absence

Les causes d'absence des garçons et avoir des problèmes avec leurs professeurs comme l'indique le tableau un pourcentage très élevé de40%plus que la moitié de l'échantillon étudié des garçons. Il vient en deuxième lieu ceux qui n'ont pas envie de suivre leurs études 14%,il vient en troisième lieu, ceux qui habitent loin du lycée 14%, ces élèves habitent 14% cause de maladie, et d'autre peu nombreux souhaitent avoir une demi-journée libre au cour .

Un nombre de 26%des filles ont envie de continuer leur études et aussi26% cause de maladie, 13%avoir problème avec leur professeur et de même 13%le lycée loin de chez elles. 10%ont des causes personnelles, 6%problèmes familiale et autres n'ont pas répondu.

Les difficultés de comprendre des matières :

Un nombre très élevé des garçons et des filles qui ont beaucoup de difficultés à comprendre plusieurs matières, ce nombre est de 60% soit pour les filles ou les garçons.

En cas de difficulté de plusieurs matières, un nombre de 15% des garçons ne sont pas intéressés, tandis que 6%font appel à leur parents, 14%font des cours de soutiens dans l'établissement, 60% font des cours supplémentaire payant.

Pour les filles 16% font appel aux parents ,9% ne sont pas intéressées tandis que 10% font des cours de soutien à l'intérieur de l'établissement ,55%font des cours supplémentaire payant.⁴

⁴ <http://forumdesdemocrates.over-blog.com/article-la-deperdition-scolaire-par-bachir-hakem-119519354.html>

Annexe V

L'école privée s'est installée à l'intérieur de l'école publique



Chaque année maintenant et suite à la pénurie d'enseignants dans certaines matières, l'école publique a changé de slogan, et oui après avoir été l'école du peuple avec une égalité de chance pour tout le monde. Nous observons à chaque début d'année scolaire dans certains lycées avec la complicité de certains proviseurs et certains administrateurs à une ségrégation aussi bien entre enseignants qu'entre élèves. Ce dangereux phénomène touche à l'un des symboles de la révolution algérienne et de la constitution.

Tout d'abord, nous remarquerons que pour certains lycées, la carte scolaire prévoit par exemple 900 élèves au début de l'année ce chiffre dans certains cas atteindre à la fin octobre 1300 élèves ce qui touche à la stabilité de l'établissement et à l'augmentation de la violence. Les proviseurs ne cherchent plus la stabilité de leur établissement seul leur intérêt personnel prévaut et lorsque certains syndicats intègres montent au créneau ces proviseurs haussent le ton et disent que seuls eux sont maîtres dans l'établissement qu'ils considèrent un bien personnel. Et malgré plusieurs publications sur certains lycées connus sur le territoire national pour ces dépassements aucune enquête sérieuse sur ces lycées n'a eu de suite.

Dans ces mêmes lycées nous retrouvons deux à trois classes avec tous les enseignants et parmi eux nous retrouveront que les plus expérimentés alors que les

autres manquent énormément d'enseignants ce qui poussent certains parents à demander ces classes et souvent en échange de certains avantages connus. Les changements de classe qui n'étaient pas tolérés par les proviseurs sont aujourd'hui monnaie courante malgré les protestations des syndicats et des professeurs. L'instabilité des établissements est causée par certains administrateurs véreux qui ne cherchent que leur intérêt personnel avec la complicité de la tutelle qui ferme les yeux sur ces phénomènes.

Aujourd'hui les élèves sont sélectionnés dans certaines classes car dans ces établissements nous avons aujourd'hui les classes des pauvres sans professeurs et celles des riches avec tous les enseignants. L'école privée a envahi l'école publique. Dans certaines classes dont la charge a été donnée aux enseignants les plus expérimentés, les élèves ont été sélectionnés suivant leur parent. Nous ne pouvons nous taire sur ce phénomène et nous invitons la tutelle à corriger cette ségrégation à l'intérieur de l'école publique.

Aujourd'hui, la corruption a envahi l'école publique aussi bien pour l'inscription de certains élèves renvoyés que pour le choix des classes par les parents d'élèves. Certains proviseurs sont réputés et leurs nombre continus à augmenter, d'autres en font cette année l'expérience car ces derniers ont compris que la tutelle ne leur fera rien. Le pourrissement a atteint l'éducation et il est temps de combattre cela et fermement.

Hakem Bachir Professeur de mathématique au lycée Colonel Lotfi d'Oran⁵

⁵ <http://www.lematindz.net/news/12534-lecole-privée-sest-installée-a-l'intérieur-de-lecole-publique.html>

Annexe VI

Contribution: Le lycée Colonel Lotfi d'Oran sujet de toutes les convoitises

Par Hichem Yalaoui

-18 août 2017 à 17:12

Facebook

Twitter

Par Bachir Hakem*

Malgré tous les écrits sur ce fleuron des établissements d'Algérie, sur lequel beaucoup d'encre a coulé et malgré toutes les interpellations syndicales faites particulièrement par le CLA, la tutelle fait la sourde oreille et observe avec désintérêt sa dégradation et sa dilapidation structurelle (convoitises d'habitations de surveillants généraux du lycée par des inspecteurs, détournement de classes des élèves exploités par certains inspecteurs, infirmerie des élèves affectée à un inspecteur, interférences quotidiennes avec les inspecteurs à l'intérieur de la cour et des couloirs des élèves).

Pour tous les ministres, responsables, chercheurs, professeurs, docteurs, ingénieurs ou madame la ministre actuelle qui connaissent très bien le lycée pour y avoir étudié ou voir leurs enfants suivre leur cursus secondaire dans cet établissement, seront surpris et en colère de voir un tel dégât.

Mêmes les anciens enseignants, proviseurs ou administrateurs aujourd'hui en retraite de ce lycée et qui connurent les heures de gloire de ce fleuron ne veulent plus y remettre les pieds pour ne pas faire le comparatif. Avant la direction de l'Education de la wilaya d'Oran devait obtempérer à tous les besoins de ce lieu qui par le passé réunissait près de 3000 élèves et plus de 150 enseignants, en retour le lycée se classait chaque année le premier au niveau de la région et parmi les premiers au niveau national et à toutes revendications des professeurs ou de

l'administration, le directeur de l'Education était tenu pour responsable et devait rendre compte à la tutelle. Le lycée Colonel Lotfi d'Oran ainsi que le lycée aujourd'hui Bouamama d'Alger étaient tenu comme des lycées d'excellence et c'était les vitrines du ministère de l'Education à l'intérieur comme à l'extérieur du pays.

Aujourd'hui, lorsque vous posez la question, pourquoi l'inscription de cet élève ou pourquoi prive-t-on le lycée et les élèves de surveillant général ou pourquoi donne-t-on tel local réservé à l'enseignement des élèves à des inspecteurs ou pourquoi ce va et vient des inspecteurs en dehors de leur mission, au milieu des élèves, ou pourquoi l'infirmerie des élèves est affectée à un inspecteur, les responsables du lycée vous diront que c'est le directeur de l'académie qui a décidé. Mais aucun de ces responsables n'a osé dire non à ces dépassements et mêmes certains responsables au niveau du ministère de l'Education à Alger sont complices du moins par le refus de leur intervention. Faire appel à une commission d'enquête complice ne sert à rien car toutes ces délégations viennent dans l'établissement et son pris en charge par les responsables qu'ils doivent incriminer donc le résultat de leur rapport est clair c'est un R.A.S

L'organisation CLA dont la forte représentativité dans ce lycée dérange tous les responsables locaux à cause de ses dénonciations via la presse et de ses mobilisations mais qui n'ont vu aucune suite jusqu'à ce jour de la part de la tutelle pour des raisons inconnues ou par complicité, prendra ses responsabilité l'année prochaine pour défendre l'école publique.

Cette année malgré tous les obstacles vécus par les enseignants du point de vue pédagogique que ce soit au niveau des mauvais emplois du temps (que la tutelle peut vérifier), la répartition injustes des classes (professeurs de première catégorie et ceux de deuxième catégorie), celles des élèves (suivant les fonctions des parents et de leurs moyens budgétaires) tout cela sous le regard complice de certains inspecteurs qui couvrent cet état de fait pour ne pas dénoncer les conditions que vivent les enseignants, les résultats furent très acceptables (plus de 71 % de réussite) mais insuffisants pour l'ensemble du staff enseignant. L'ensemble des enseignants de ce lycée ainsi que tous ceux de la wilaya savent que vu la structure de cet

établissement l'une des plus belle à l'échelle africaine ou mondial peut permettre des résultats dépassant les 90% de réussite. Moi en tant que professeur dans ce lycée, je confirme cela mais à certaines conditions pédagogiques et moyens logistiques comme cela étaient par le passé.

Je parle de dégradation du lycée, il suffit de voir l'imperfection des travaux encore inachevés et qui ont coûté plus de 35 milliards et malgré toutes les dénonciations des enseignants aucune commission dépêchée sur les lieux n'a reconnu cela ou n'a rejeté la réception des travaux; nous avons même été menacés pour ces dénonciations. Pour ceux qui connaissent le lycée, cette structure comprend plusieurs parties:

– La partie administrative prise en charge et dont les travaux ont été plusieurs fois refais à cause de certaines fuites.

– La partie des Labos retapée en mettant en place du marbre incompatible avec l'acide utilisé dans les expériences physiques ou de sciences naturelles.

– La partie concernant les classes d'enseignement remplacement de matériel de fermeture de fenêtres de grande qualité datant de l'époque coloniale ne demandant que réparation par un matériel détruit dès la première utilisation et jetable. Aujourd'hui les fenêtres se ferment par clous.

– La partie terrain de sport tartan de mauvaise qualité déjà contesté par les enseignants de sports.

– La partie dortoir et internat délaissée et aujourd'hui en ruine, mêmes les inspecteurs l'ont fui car leurs bureaux se trouvaient parmi les box de certains dortoirs, et trouvèrent la raison pour s'accaparer des locaux des élèves sur ordre du directeur de l'académie.

Nous avons maintes fois demandé une vraie enquête et que les résultats de celle-ci soit rendus publiques, les responsables doivent payer car l'état déboursent

des milliards pour la réhabilitation des anciennes structures historiques mais celle-ci ressemble beaucoup plus à une dégradation.

Aujourd'hui la dilapidation de ce lieu continue puisque la convoitise de certains responsables et inspecteurs s'est retournée vers le bloc des logements d'astreintes indépendants, destinés au staff des surveillants généraux, trois pour trois étages, en plus le rez-de-chaussée, et celui de l'intendance. La stratégie observée par la direction de l'Education a été d'endormir les parents d'élèves, les enseignants et les élèves pendant ces dernières années en réduisant les trois postes budgétaires à deux pour libérer pendant plus de quatre le logement du troisième surveillant et limiter au maximum le nombre de logement occupé dans ce bloc pour en faire profiter certains inspecteurs au dépend des élèves, des enseignants et des surveillants.

Donc le fleuron est convoité par des inspecteurs avec la complicité du directeur de l'éducation qui après avoir autorisé les inspecteurs d'occuper les locaux des élèves ainsi que leur infirmerie et leurs allées et venues quotidiennes au milieu des élèves ainsi que celles de personnes étrangères à l'établissement convoquées par ces derniers, dérangeant tout le staff pédagogique ainsi que la vie scolaire dans l'établissement alors que leur secrétariat aménagé pour leur bureau ainsi que leur porte d'entrée se trouve de l'autre côté de la porte d'entrée des enseignants et des travailleurs.

Toutes ces décisions ont été prises sans l'avis d'anciens professeurs du lycée qui pouvaient conseiller et éviter ces erreurs. La direction de l'Education a fait une main mise sur le lycée qui ne s'est pas contentée de ces dépassements et comme on dit l'appétit vient en mangeant, vient d'ouvrir un restaurant à l'intérieur du lycée ou chaque jour à partir de 13h ou 13h30 le réfectoire de l'établissement est ouvert à ces responsables qui profitent de la reprise des cours des élèves pour venir déjeuner.

Si la tutelle est au courant de cela et ferme les yeux sur ces dépassements, dégradations, dilapidations des biens de ce lycée, nous nous continuerons à dénoncer, protester pour défendre l'école publique de qualité. Le fleuron d'Oran n'appartient pas uniquement aux enseignants du lycée Lotfi actuels ou à ceux de la

wilaya mais à toute la population d'Algérie, à tous les élèves de cet établissement d'aujourd'hui et d'hier. Disons ensemble non à ce désastre, rendons à cet établissement toute sa splendeur d'hier. Que la tutelle fasse un geste et fasse appel aux anciens actuels et ceux d'hier pour la conseiller sinon nous aurons tous perdu l'un des plus beaux fleurons d'Algérie car nous avons reçu la visite de délégation étrangère qui ont été ébahi par cette structure qui peut atteindre les bas fonds de l'enseignement si on n'intervient pas sérieusement. Se taire c'est être condamné par l'histoire, et tout ministre de l'Education qui n'intervient pas pour sauver ces établissements qu'ils soient à Oran ou Alger ou Tlemcen ou Constantine ou Sétif ou Bejaia ou Tizi-Ouzou ou Batna ou Béchar ou Adrar ou Ghardaïa ou Ouargla ou Tamanrasset sera le premier condamné par l'histoire positivement ou négativement. Il est de son devoir de rétablir tous ces grands lycées dans leur droit et leur affecté un staff dirigeant compétent qui dépendra directement de la tutelle en cas de dépassements de la part des directions de l'éducation et d'ouvrir avant la rentrée sociale une enquête sérieuse et de faire participer tous les travailleurs de l'établissement avant toutes décisions comme celles qui ont été prises au niveau du lycée Colonel Lotfi d'Oran sans les enseignants. La sonnette d'Alarme est tirée, malgré toutes les menaces, nous sommes là pour accompagner tout projet d'établissement mais à conditions de responsabiliser tous les travailleurs élèves et parents d'élèves dans toutes les décisions.

A bon entendeur salut.

***B. H. Professeur de mathématiques au lycée Colonel Lotfi d'Oran⁶**

⁶ <https://observalgerie.com/actualite-algerie/contribution-lycee-colonel-lotfi-doran-de-toutes-convoitises/>

Table des matières

Introduction générale	07
1. Présentation du sujet.....	07
2. Problématique.....	09
3. Hypothèses	10
4. Motivation et objectif	10
5. Méthodologie et corpus	11
6. Plan du travail.....	12
Chapitre I: Cadre théorique et concept clés	
Introduction.	14
I. Analyse du discours	14
1.1. Aperçu historique.	14
1.2. Définition	15
1.3. Essai de définition du discours.....	15
1.4. Discours médiatique	16
1.5. Discours journalistique.....	16
II .La situation d'énonciation	17
1. La situation de communication	17
2. Critique du schéma.....	18
3. La situation de l'énonciation	18
3.1. Enoncé / Énonciation.....	19
3.2. La situation de communication vs la situation de l'énonciation	20
III. L'analyse polyphonique	21
1. Polyphonie et dialogisme	21
1.1. Qu'est ce que le dialogisme ?	21
1.2. Qu'est ce que la polyphonie ?	22
1.3. Quel est Le lien entre le deux notions "dialogisme" et "polyphonie"	24
IV. Manifestation de la voix dans le discours	25
1. Le discours rapporté	25

1.1. Le discours direct	25
1.2. Le discours indirect	25
1.3. Le discours indirect libre.....	26
1.4. Le discours narrativisé	26
2. L'implicite	27
2.1. Les sous-entendu.....	27
3. La prolepse argumentative.....	28
4. L'affirmation.....	28
5. la négation	29
5.1. La négation polémique	29
6. Le paradoxe polyphonique	29
7. Voix collectives.....	30
7.1. Les pronoms personnels	30
7.1.1. Le pronom indéterminé "on"	30
7.1.2. Le pronom personnel "vous "	30
7.1.3. Le pronom personnel "nous"	31
7.2. La doxa	31
7.2.1. Le dicton.....	32
7.2.2. Les valeurs sociales	32
8. Le renchérissement.....	32
V. L'analyse argumentative	33
1. Origine de l'argumentation	33
2. Définition	33

3. La visée et l'analyse argumentative	34
4. Qu'est qu'un argument	35
5. Qu'est qu'une conclusion ?	36
6. Les connecteurs argumentatifs	36
6.1. Les connecteurs logiques	37
6.1.1. La cause	37
6.1.2. La conséquence	37
6.1.3. La concession	37
6.1.4. L'opposition	38
6.1.5. La comparaison	38
6.1.6. L'hypothèse	38
7. Les adverbes temporels	38
8. Les verbes d'opinions	39
9. Qu'est qu'une stratégie ?.....	39
10. Les stratégies argumentatives	40
11. La polyphonie et l'argumentation	41
Conclusion	42

Chapitre II : Description et analyse de corpus

Introduction	44
I. Analyse polyphonique et argumentative dans l'article de Bachir Hakem	44
1. Le discours rapporté	44
1.1. Le discours direct	44
1.2. Le discours indirect	47

1.3. Le discours indirect libre.....	52
1.4. Le discours narrativisé	53
2. L'implicite.....	59
2.1. Les sous-entendus	59
3. La prolepse argumentative	61
4. L'affirmation	62
5. La négation.....	63
6. Le paradoxe	68
7. Les voix collectives.....	70
7.1. Les pronoms personnels	70
7.1.1. Le pronom indéterminé 'on'	70
7.1.2. Le pronom personnel 'vous'	72
7.1.3. Le pronom personnel 'nous'	73
7.2. La doxa.....	75
7.2.1 Le dicton.....	77
7.2.2. Les valeurs sociales	78
8. Le renchérissement.....	80
9. Les connecteurs argumentatifs	82
9.1. Les connecteurs logiques	82
9.1.1. La cause.....	83
9.1.2. La conséquence	89
9.1.3. La concession	93
9.1.4. L'opposition	96
9.1.5. La comparaison	99

9.1.6. L'hypothèse.....	101
10. Les adverbes temporels	103
11. Les verbes d'opinions.....	105
Conclusion	106
Conclusion générale	108
Références bibliographiques	112
Tables des matières	115
Annexes	121

Résumé

Dans ce travail de recherche, nous nous sommes intéressées à la polyphonie en tant que phénomène langagier et nous avons procédé à l'analyse des différents moyens qui permettent son introduction dans le discours. Pour ce faire, notre analyse s'est portée sur un discours médiatique produit par un enseignant syndicaliste, Hakem Bachir qui a écrit plusieurs articles. Ces derniers ont été publiés sur des sites internet et traitent des différents problèmes que rencontrent les enseignants et les élèves dans leur vie scolaire et professionnelle de tous les jours.

Si nous nous sommes intéressés aux articles de Hakem Bachir, c'est parce que nous avons constaté que cet auteur fait souvent appel à d'autres voix dans son discours. Nous nous sommes demandé alors quel est l'intérêt de l'emploi de ces autres voix dans son propre discours? Autrement dit, pourquoi Hakem Bachir fait appel à d'autres voix dans son discours et comment ces dernières se manifestent-elles dans ses écrits?

Au cours de notre analyse, nous avons remarqué que la polyphonie se manifeste tantôt par l'emploi de procédés explicites tels que le discours rapporté, les voix collectives et la doxa ainsi que les articulateurs logiques; tantôt de manière implicite comme pour l'emploi des sous-entendus.

Nous avons donc analysé quelques énoncés polyphoniques extraits du discours de Hakem Bachir et nous avons essayé de comprendre pourquoi ils sont utilisés systématiquement dans les articles de Hakem Bachir.

Après l'analyse de plusieurs énoncés, nous avons conclu que Hakem Bachir fait appel à d'autres voix pour soutenir son propre point de vue. La voix d'autrui est donc utilisée comme argument d'autorité surtout quand il fait appel aux spécialistes et aux personnes expérimentées. C'est l'une des stratégies qu'il emploie pour parvenir à convaincre ses lecteurs et à les sensibiliser par rapport aux différents sujets qu'il traite dans ses articles.

Nous avons constaté aussi que l'enseignant Hakem Bachir fait appel à d'autres voix pour exprimer des points de vue qu'ils n'acceptent que partiellement et qui gagnent énormément à être complétés par son propre point de vue et par ses arguments au par les arguments d'autres personnes qui peuvent partager la même façon de voir les choses comme les adhérents du CLA. C'est le cas des énoncés que nous avons traités dans la partie consacré à la concession et au renchérissement.

Nous avons étudié enfin d'autre énoncé qui contiennent des points de vue différents par rapport à ceux de l'auteur, voir opposé ; et nous avons conclu que si l'auteur fait appel à ces voix c'est pour se permettre de les discuter, de les critiquer, de les contester, de les disqualifier pour les rejeter. Il crée ainsi dans son discours un espace de débat, de controverse et surtout de polémique dans une situation socio-économique des plus compliquées.

Mots clé : analyse du discours, polyphonie, argumentation, discours rapporté, négation polémique dicton, paradoxe, doxa, concession, renchérissement, implicite, explicite.